



Diagnostic du système alimentaire du Pays de l'Or

Projet alimentaire territorial du
Pays de l'Or

JUIN
2023



COMMANDITÉ PAR
Agglomération
du Pays de l'Or



RÉDIGÉ ET MIS
EN PAGE PAR
Let's Food



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

À propos

"L'alimentation est le levier le plus puissant pour optimiser la santé humaine et la durabilité environnementale en tandem" (EAT, 2019).

Dans un monde aux ressources contraintes et toujours plus peuplé, l'accès à une alimentation de qualité, saine et durable est l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle. Renforcer l'alimentation durable est un défi qu'il convient d'appréhender de façon systémique, en considérant toutes les composantes et tous les acteurs du système alimentaire. Les collectivités territoriales s'emparer progressivement des leviers dont elles disposent pour garantir l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Le territoire du Pays de l'Or, située à l'est du Département de l'Hérault, se compose de 8 communes : Candillargues, La Grande Motte, Lansargues, Mudaison, Mauguio-Carnon, Palavas-les-Flots, Saint-Aunès et Valergues. Coupé en deux par l'étang de l'Or, le territoire est doté de zones urbanisées à la périphérie de Montpellier, de vastes plaines agricoles au nord-ouest de l'étang, ainsi que d'une façade littorale et touristique au Sud. La Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or possède un tissu économique dense : il s'agit du 4^e bassin d'emploi du département de l'Hérault. Souvent surnommé "le jardin de Montpellier", le territoire abrite une activité agricole dynamique et des productions agricoles variées : cultures légumières et fruitières, activités pastorales et exploitations viticoles.

Une diversité d'enjeux agricoles et alimentaires convergent sur le territoire : contraste géographique, économique et social entre le Nord et le Sud du territoire entraînant accès à l'alimentation inégal, pollution en nitrates et pesticides des ressources en eau, artificialisation des terres agricoles, ou encore impacts des dérèglements climatiques sur les cultures.

Pour autant, depuis une dizaine d'années, les différents services de l'Agglomération du Pays de l'Or, en partenariat avec les acteurs du territoire, s'engagent en faveur d'un système alimentaire durable et mettent en place des actions concrètes (dispositif Agribio, sensibilisation et éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage, gestion des biodéchets, restauration collective de qualité etc.).

En 2021, l'Agglomération du Pays de l'Or a initié une démarche de construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) afin de fédérer les acteurs de l'alimentation, coordonner les initiatives et en démultiplier l'impact. L'alimentation est désormais un enjeu inscrit à l'agenda politique de l'Agglomération. Porté par le pôle "Actions sociales", le PAT bénéficie d'un poste de chargé de mission dédié.

L'association Let's Food a été missionnée pour réaliser un diagnostic synthétique du système alimentaire du Pays de l'Or. Il vise à identifier les principaux enjeux de durabilité du système alimentaire local afin de construire les bases d'une stratégie alimentaire robuste, en phase avec les enjeux et actions déjà existantes portés par les acteurs locaux.

Méthodologie

4 axes de durabilité

L'association Let's Food, forte de ses expériences, a développé une méthodologie complète pour analyser la durabilité d'un système alimentaire. Celle-ci s'appuie sur la définition de Nicolas Bricas construite à partir des définitions proposées par la FAO, Bioversity International et IPES Food (2015) :

« Les systèmes alimentaires durables :

- protègent l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable
- s'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures
- restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution. »

La grille de lecture d'un système alimentaire proposée vise à analyser les différents maillons de la chaîne de valeur à la lumière des axes du développement durable. S'ajoute également une analyse des dispositifs de gouvernance, essentiels à la construction d'un système alimentaire durable sur le long terme. Enfin, la résilience du système alimentaire est évaluée sur sa capacité à s'adapter et continuer à garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous en cas de crise (axe 1).

Sur la base de cette définition, Let's Food propose une analyse complète du système alimentaire en 4 axes et 16 sous-axes.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

- Régime alimentaire et état nutritionnel
- Accès physique
- Accès économique
- Accès cognitif
- Résilience alimentaire

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

- Production agricole et alimentaire
- Transformation alimentaire
- Distribution alimentaire

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Production agricole et alimentaire
- Transformation alimentaire
- Distribution alimentaire
- Consommation alimentaire et gestion des déchets

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

- Coordination de l'action publique
- Coopération avec les acteurs du territoire
- Participation citoyenne
- Coopération territoriale

4 outils mobilisés

Afin de mener à bien cette étude, 4 outils sont mobilisés :

- **Analyse des travaux existants** : Il s'agit d'analyser les éléments existants au travers du prisme alimentaire. Les documents utilisés sont nombreux : Diagnostic agricole du Pays de l'Or, portrait de territoire issu des données de l'Obseco 2021 (CCI), diagnostic des circuits courts et de proximité du Pays de l'Or, etc.
- **Recherches bibliographiques complémentaires** : Le diagnostic s'appuie par exemple ainsi sur le recensement agricole 2010 et 2020, les fiches INSEE des territoires, l'outil PARCEL ou encore les données les plus récentes de l'Agence Bio.
- **Entretiens d'acteurs** : Ces derniers visent à compléter le diagnostic de dires d'acteurs. 7 entretiens ont été menés : Agglomération du Pays de l'Or (pôles "actions sociales" et "eaux et espaces naturels"), Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Agence Régionale de Santé, Hérault Tourisme, Banque alimentaire.
- **Ateliers** : Une restitution auprès du comité de pilotage du PAT ainsi que 3 ateliers thématiques ont été organisés afin de compléter les arbres à enjeux qui concluent chaque partie.



Diagnostic réalisé entre octobre 2022 et avril 2023 par l'association Let's Food, dans le cadre du Projet alimentaire territorial de l'Agglomération du Pays de l'Or.

Citation proposée :

Let's Food, 2022. Diagnostic du système alimentaire du Pays de l'Or.

Sommaire

À propos	1
Méthodologie	2
Carte d'identité	5
Cartographie des acteurs	7
Axe 1 - Sécurité alimentaire et nutritionnelle	11
>> Des habitudes alimentaires variables selon l'âge et le caractère urbain du territoire	12
>> Une offre alimentaire inégalement répartie, dominée par la grande et moyenne distribution	13
>> Des inégalités de revenus qui impactent directement l'accès à l'alimentation, notamment de qualité	15
>> L'accès à l'information et la sensibilisation : clé de voûte pour la transition alimentaire	17
>> Zoom - Alimentation et tourisme	18
>> Coopérer pour renforcer l'autonomie alimentaire régionale	19
Axe 2 - Durabilité économique	25
>> Un secteur agricole en transformation	26
>> Transformation : une activité majoritairement délocalisée	28
>> Les intermédiaires conscients minoritaires face à la grande distribution	30
>> Zoom - La restauration collective : une volonté politique locale forte	32
Axe 3 - Durabilité environnementale	40
>> Accélérer la transition vers un système agricole moins impactant sur la ressource en eau	41
>> Une dynamique encourageante de transformation engagée à l'échelle du département	44
>> La grande distribution centralise les impacts environnementaux	45
>> Une prise de conscience des consommateurs impulsée par l'Agglomération	47
Axe 4 - Gouvernance alimentaire	56
>> Des programmes publics transversaux en faveur de l'alimentation durable	57
>> Une nouvelle gouvernance alimentaire qui démarre	59
>> L'alimentation au coeur de la cohésion sociale	60
>> Une coopération étroite avec les territoires voisins	60
Conclusion	68
Table des illustrations	69
Ressources bibliographiques	70
Annexes	74

Carte d'identité

Dynamiques démographiques

La communauté d'agglomération du Pays de l'Or compte 45 099 habitants et la dynamique démographique est positive, particulièrement durant la saison estivale avec le tourisme littoral. Compte tenu de la diversité de ses espaces, de sa proximité avec la métropole montpelliéraine et de l'accès au littoral méditerranéen, le Pays de l'Or bénéficie d'un contexte territorial privilégié, matérialisé par une économie et une croissance démographique dynamique (variation annuelle moyenne de la population de 0,5 % entre 2016 et 2020). Les communes les plus peuplées sont Mauguio-Carnon (16 714 habitants) mais aussi La Grande Motte (8 638 habitants) et Palavas-les-flots (5 748 habitants), zones d'hébergement résidentielle et touristique importantes. La densité moyenne de population est ainsi plus forte sur le Pays de l'Or (392,8 hab/km²) que sur celle du département de l'Hérault (192,7 hab/km²) (INSEE, 2022).

Paysages agricoles

L'agriculture occupe une place centrale sur le territoire. En 2018, la surface agricole utile sur le Pays de l'Or représentait 5 900 hectares, soit 46 % de la superficie totale, pour 197 exploitations agricoles. Le territoire est particulièrement connu pour son agriculture traditionnellement diversifiée : céréales, prairies (élevage de taureaux de Camargue), vignes, maraîchage et cultures fruitières.

Entre 2000 et 2018, la surface agricole utile (SAU) est passée de 6 400 ha à moins de 5 900 ha (-9% en 18 ans) (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

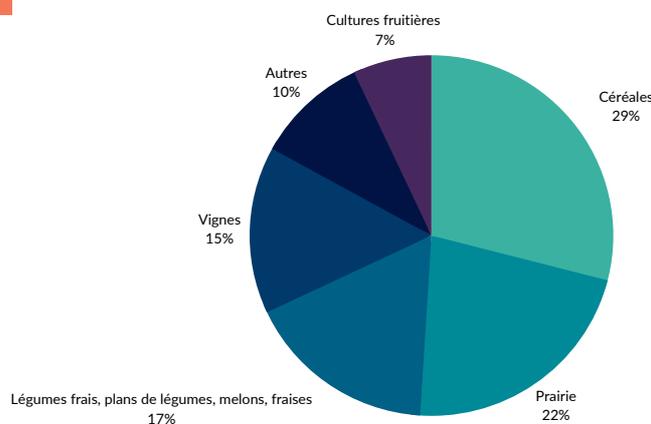


Figure 1 : Répartition de la surface agricole utile du Pays de l'Or (AGRESTE, 2020)

Ressources naturelles

Du fait de la diversité de ses paysages et notamment de son milieu lagunaire, 40 % de la surface au sol du Pays de l'Or est concernée par des mesures de protection (sites naturels classés ou inscrits, loi Littoral pour certaines communes, zones Natura 2000, etc.). Le territoire oscille ainsi entre zones humides naturelles et préservées, vastes terres agricoles cultivées et activités pastorales (Pays de l'Or Agglomération, 2020).

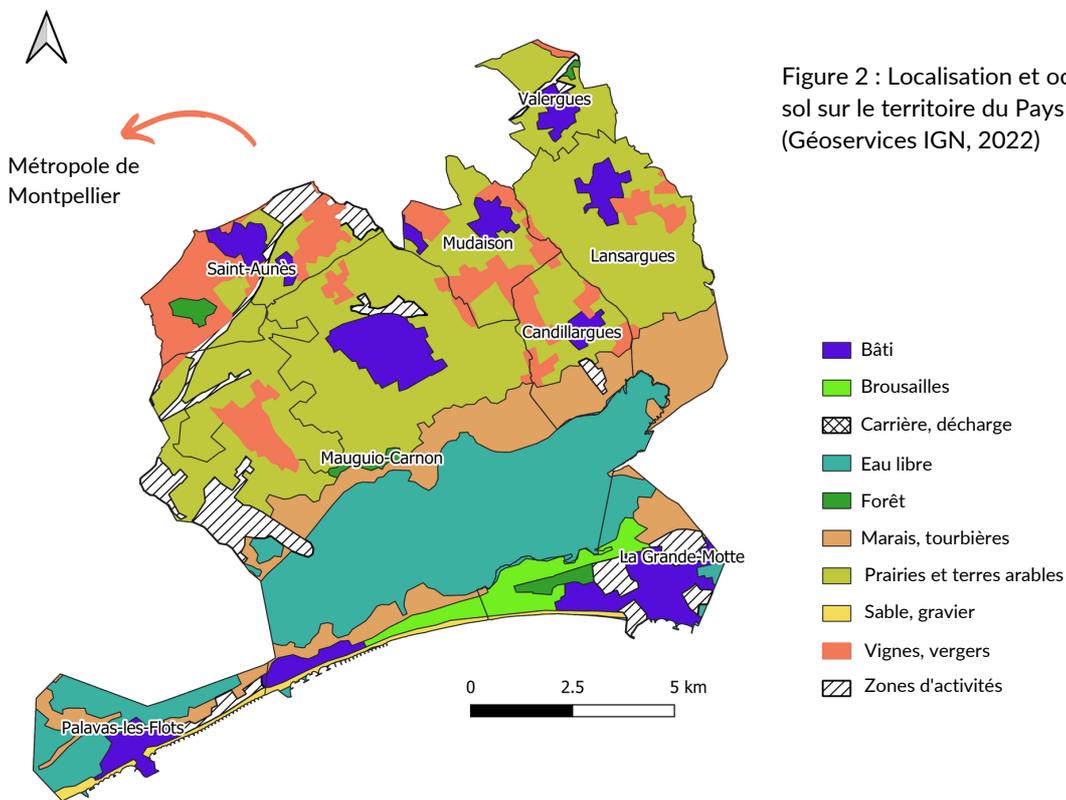


Figure 2 : Localisation et occupation du sol sur le territoire du Pays de l'Or (Géoservices IGN, 2022)

Moteurs économiques

Le Pays de l'Or accueille 4 552 entreprises dont Mauguio-Carnon et la Grande Motte concentrent respectivement 38 et 22 % des établissements, suivi par Palavas-les-flots et Saint-Aunès. Le secteur tertiaire représente 87 % des établissements : il s'agit essentiellement d'activités de service et de commerce (13 zones d'activités sont implantées sur le Pays de l'Or). Le tourisme est très important et le territoire compte 24 300 résidences secondaires, soit 51 % du parc de logements total de la communauté d'agglomération (18 % à l'échelle départementale). Cet afflux touristique bénéficie surtout aux communes de Palavas-les-Flots, la Grande Motte et à Mauguio-Carnon dont l'apport touristique sur le chiffre d'affaire annuel des commerces de ces communes littorales dépassent les 30 % (CCI Hérault, 2021). Par ailleurs, le territoire du Pays de l'Or est inclus dans l'aire d'attraction de Montpellier Méditerranée Métropole et profite ainsi des retombées économiques de l'aire urbaine voisine.

Niveaux de vie

Le niveau de vie médian mensuel intercommunal est supérieur de 12 % au niveau de vie départemental (1 720 €/mois). Cependant, d'importantes disparités de revenus persistent : 10 % des ménages ont un niveau de vie mensuel inférieur à 1 037 € et 10 % ont un niveau de vie mensuel supérieur à 3405 €. Les niveaux de vie médian par commune sont plutôt homogènes. En résulte un taux de pauvreté inférieur à la moyenne départementale et nationale : 11,8 % pour la communauté d'agglomération du Pays de l'Or, contre 19 % à l'échelle de l'Hérault et une moyenne nationale de 14,5 %. Le taux de chômage est relativement élevé : 14,2 % (contre 8,1% en France à la même période) (INSEE, 2019).

Cartographie des acteurs

Production agricole et alimentaire

Agriculteurs et éleveurs

Le territoire du Pays de l'Or bénéficie de productions diversifiées : maraichage, arboriculture, horticulture, céréaliculture, viticulture, taureaux de Camargue ou encore conchyliculture. La production de fruits et légumes est principalement orientée vers le marché national ou international. Pour autant, 46 % des maraîchers et 30 % de caves particulières commercialisent leurs productions à l'échelle départementale (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020). Ils proposent de la vente directe pour des produits à forte valeur culturelle et représentatifs du territoire méditerranéen (vins, olive, fromage, fruits (melon, pommes) et légumes, taureaux de Camargue, etc.). 37 % des producteurs du territoire approvisionnent des commerces de proximité (AGRESTE, 2021).

Acteurs du foncier agricole

Différents acteurs et dispositifs sont mobilisés afin de protéger le foncier agricole et d'encourager la transition vers des pratiques durables sur ces terres. En 2011, l'agglomération s'est dotée d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour protéger les terres agricoles. Le Conseil départemental de l'Hérault et le Conservatoire du Littoral portent depuis 1996 un Schéma d'Intervention Foncière (SIF) sur 3 communes du Pays de l'Or (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020). Ce document contractuel de planification foncière détermine les périmètres d'acquisition (droit de préemption) en cas de vente dans le but de protéger espaces naturels et agricoles sur des zones à enjeux pour la biodiversité. L'Agglomération mobilise également un outil de zonages de périmètre de protection de rapproché (PPR), en partenariat avec la SAFER Occitanie. Celui-ci a permis de préserver 20 ha de terres agricoles depuis 2011 sur les zones situées à proximité de captages d'eau (acquisitions à l'amiable ou par préemption).

Accompagnateurs du secteur agricole

Les agriculteurs sont accompagnés par une diversité d'acteurs pour l'accès au foncier, l'installation, la gestion de l'exploitation, la commercialisation de leurs produits ou encore la conversion à l'agriculture biologique. Le dispositif Agribio, porté par l'Agglomération avec l'appui de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et du CIVAM Bio 34 propose un accompagnement et des aides financières pour les agriculteurs qui souhaitent engager une transition vers le bio (exonération de taxe foncière intercommunale voire communale, diagnostic, conseil, etc.) (Pallard, 2022). Ces acteurs organisent également de nombreux événements et mobilisent différents outils pour valoriser les producteurs locaux et encourager la consommation de leurs produits ("Marchés de producteurs de Pays" organisés par la Chambre d'agriculture avec les communes, dispositif "De ferme en ferme" de la FRCIVAM, guide des producteurs du Pays de l'Or, etc.).

Transformation agricole et alimentaire

Transformateurs agroalimentaires

La transformation agroalimentaire est essentiellement représentée par le secteur viticole-vinicole et quelques unités de transformation à la ferme (découpe de viande, transformation de légumes). Pour autant, la part de produits transformés localement reste anecdotique au regard des besoins du territoire (notamment concernant les fruits et les grandes cultures). Les producteurs privilégient la commercialisation de produits bruts au travers de coopératives ou grossistes. Certains sous-traitent l'activité de transformation auprès d'opérateurs situés en dehors du territoire (sur le MIN de Montpellier Méditerranée Métropole, pommes en Espagne, etc.). La mise en commun du matériel de transformation n'apparaît donc pas comme une priorité alors que cela permettrait de gagner en valeur ajoutée (Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2022).

Accompagnateurs du secteur de la transformation alimentaire

Les acteurs du secteur de la transformation alimentaire peuvent être accompagnés par la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre départementale de Commerce et d'Industrie ou encore l'Association Régionale des Entreprises Alimentaires de la région Occitanie (gestion comptable et administrative, développement de l'image commerciale, stratégie environnementale, etc.). L'AREA a notamment mis en place une charte pour le développement durable en 2018 afin d'encourager les industries du territoire à adapter leurs pratiques.

Distribution agricole et alimentaire

Coopératives agricoles

Il existe plusieurs coopératives agricoles où les agriculteurs ont associés leur force de vente sur un même produit : c'est le cas des filières viticoles et fruitières (par exemple : SICA les Vergers de Mauguio, coopérative de Vendargues, Cave de Saint Geniès des Mourgues ou encore Cofruid'Oc). Le CIVAM Bio34 et l'Agglomération ont également accompagné la formation d'un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) afin d'associer plusieurs maraîchers pour fournir la restauration collective sur le Pays de l'Or et structurer ainsi la filière.

Grande et Moyenne Distributions

La grande et moyenne distribution est particulièrement présente sur le territoire au travers de supermarchés et hypermarchés : ces derniers captent 74% du chiffre d'affaire alimentaire (CCI, 2021). On trouve notamment les enseignes Leclerc, Système U, Casino ou encore Intermarché. Si ces enseignes privilégient les filières d'approvisionnement longues, certaines mènent quelques actions afin de favoriser l'approvisionnement local ou régional de certains produits frais (fruits, légumes, produits laitiers, viande).

Intermédiaires conscients et circuits courts

Il existe quelques acteurs intermédiaires qui contribuent au développement des circuits courts et de proximité sur le territoire : des épiceries comme le Locavorium, Bio & Bien Féés et Place du marché ou encore des groupements de producteurs qui vendent en direct (SICA Les vergers de Mauguio). Les communes du territoire, comme la Grande Motte, comptent également des marchés de producteurs réguliers. Les épiceries en produits locaux s'approvisionnent directement auprès des producteurs ou bien via des grossistes situés sur le territoire (Halle Bio d'Occitanie, Force Sud) ou hors du territoire (MIN de Montpellier Méditerranée Métropole).



Restauration commerciale et collective

457 restaurants ont été recensés sur le territoire. L'offre est essentiellement concentrée dans les communes de Mauguio-Carnon, La Grande Motte et Palavas-les-flots, zones d'activités économiques et touristiques. 45 % de cette offre concerne la restauration de type "rapide" et 55% concerne la restauration dite traditionnelle (CCI, 2021 (1)).

La restauration collective est une compétence mutualisée de longue date par les communes du Pays de l'Or : dès 1973 au sein du SIVOM puis de l'Agglomération à partir de 2012. L'agglomération sert 4000 repas par jour, répartis entre la restauration scolaire des maternelles et primaires (51%), les collèges (14%), le portage à domicile (10%), les crèches (10%) et les centres de loisirs (4%) (pas d'hôpital ni de lycée sur le territoire). La centralisation de la compétence restauration collective permet de faciliter l'organisation des approvisionnements (gestion directe, 3 cuisines centrales et une cuisine autonome). Plusieurs démarches ont été engagées, notamment en partenariat avec le CIVAM Bio 34, pour proposer davantage de produits bio et locaux dans les assiettes (création d'un GIEE qui rassemble 5 maraîchers locaux).

Consommation alimentaire

Consommateurs, acteurs de la solidarité citoyenne et alimentaire

Plusieurs acteurs accompagnent et sensibilisent les citoyens à l'importance d'une alimentation saine, équilibrée et ancrée sur le territoire. Par exemple, le défi Foyer à Alimentation Positive (Défi FAAP), initié et piloté par le CIVAM Bio 34 en 2022-2023, est relayé par l'Agglomération du Pays de l'Or, la MJC de Mauguio-Carnon et le CCAS de la Grande Motte. Il comprend des ateliers cuisine, une séance sur l'équilibre nutritionnel au quotidien, des visites de fermes.

Les acteurs de lutte contre la précarité alimentaire sont aussi présents : la Banque alimentaire de l'Hérault, située à Mauguio, fournit en denrées alimentaires les centres communaux d'action sociale (CCAS) pour leurs dispositifs d'aide alimentaire aux ménages en situation de précarité. Des conventions de don existent également entre la cuisine centrale de l'agglomération et certains CCAS.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan National Nutrition Santé (PNNS), des projets scolaires sont menés par la diététicienne de l'Agglomération du Pays de l'Or sur l'alimentation équilibrée, l'initiation au goût ou encore le fonctionnement de la restauration collective.

Les acteurs d'influence

Les acteurs publics, notamment l'agglomération du Pays de l'Or, organisent, animent, coordonnent ou relaient des actions en faveur d'un système alimentaire durable et résilient : outils publics réglementaires (SCOT, PCAET, etc.) dispositifs stratégiques agricoles (Agribio, SIF, etc.) et création d'évènements de cohésion citoyenne, de sensibilisation à une alimentation saine et durable.

La proximité avec la métropole montpelliéraine confère également des relations avec les acteurs académiques telles que l'Institut Agro, le CIRAD ou la Chaire UNESCO Alimentations du Monde : le Pays de l'Or peut bénéficier de leur expertise sur certains sujets de façon ponctuelle.



AXE 1

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DU PAYS DE L'OR PERMET-IL L'ACCÈS À UNE NOURRITURE SUFFISANTE ET NUTRITIVE POUR TOUS ?

L'accès à une nourriture suffisante et nutritive pour tous est conditionné par différents facteurs :

- L'accès physique à l'alimentation : les points de vente alimentaires durables sont-ils répartis de façon équilibrée sur le territoire permettant à tous d'y accéder facilement ?
- L'accès économique à l'alimentation : les habitants disposent-ils de revenus suffisants pour accéder à des produits frais et durables ? Les produits frais et durables sont-ils proposés à des prix accessibles ?
- L'accès cognitif à l'alimentation : les habitants disposent-ils de l'information et de la sensibilisation nécessaires pour des choix éclairés sur leur alimentation ?
- L'accès à l'alimentation en cas de crise : le système alimentaire est-il suffisamment résilient pour faire face aux crises actuelles et à venir et ainsi assurer un approvisionnement alimentaire fiable ?

1.1 Des habitudes alimentaires variables qui impactent la santé

Des habitudes alimentaires en évolution

En 2015, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), les Français consommaient en moyenne 2,9 kg d'aliments par jour, soit environ 2200 kcal. Les aliments consommés majoritairement sont les plats préparés et produits transformés (16,1 %), les légumes et les fruits (11% chacun), le pain (9,7%), les produits laitiers (9,2%) et les soupes (8,5%) (ANSES, 2017).

Ces dernières années, les habitudes alimentaires des Français ont évolué, notamment :

- **La consommation de plats préparés** progresse chaque année de 4,4 % depuis 1960 en France (Larochette & Sanchez-Gonzalez, 2015).
- En 2015, selon l'ANSES, 20% des consommations alimentaires étaient prises hors domicile. Cette proportion est en augmentation depuis les années 60 : La **restauration hors domicile** représentait 26% du budget alimentaire en 2014 contre 14% en 1960 (ANSES, 2017).
- En France, la **fréquentation de la restauration rapide** régulière (au moins une fois par semaine) a doublé entre 2006 et 2014. Elle concerne essentiellement les jeunes (France AgriMer & GIRA Foodservice, 2020).
- L'**alimentation « saine »** semble gagner en importance dans les choix alimentaires des consommateurs du territoire : dans l'Hérault, la part des habitants estimant avoir une alimentation peu équilibrée est de 12% (Région Occitanie, 2018) (Barberio & Dumas, 2022).

Un vieillissement de la population qui entraîne des enjeux de santé publique spécifiques

Le profil socio-démographique du Pays de l'Or se caractérise par une population plus âgée que la moyenne française : 33,3% de la population a plus de 60 ans (contre 26% en France) (INSEE, 2022). À l'horizon 2035, les estimations indiquent que le territoire comptera près de 40% de personnes âgées de 60 ans et plus. L'enquête réalisée en Région Occitanie montre des pratiques alimentaires plutôt saines (produits frais) et orientées vers les produits locaux chez les personnes âgées, qui contribuent alors au développement de cette offre en produits frais locaux sur le territoire (fréquentation des marchés de plein vent par exemple). Cependant, le vieillissement de la population entraîne de nouveaux enjeux d'accès à l'alimentation associés à la perte d'autonomie ou encore à l'isolement.

Des habitudes alimentaires qui impactent la santé

L'évolution des pratiques alimentaires conduit à des problèmes de santé inquiétants :

- En 2020, 17% de la population française était en situation d'obésité, contre 8,5% en 1997 ;
- Le diabète concernait 5,3% de la population française en 2020 contre 4,6% en 2012. Il s'agit pour 92% des cas de diabète de type 2, associé aux habitudes alimentaires et à la sédentarité (Santé publique France, 2021) ;
- En 2020, 9,2% de jeunes de 18-24 ans étaient obèses contre 2,1 % en 1997 ;
- En 2020, 18 % des ouvriers étaient obèses contre 9 % des cadres (Ligue contre l'Obésité & ObEpi-Roche, 2021);
- Une enquête sur la corpulence infantile en maternelle menée par le Département de l'Hérault a montré que sur le territoire du Pays de l'Or 15,2 % des enfants de 4 à 5 ans sont en situation d'insuffisance pondérale sur le Pays de l'Or (13% à l'échelle du Département) et 9 % sont en surpoids ou obèses (11,5 % en Hérault) (Département de l'Hérault, 2019).

1.2. Une offre alimentaire inégalement répartie, dominée par la grande et moyenne distribution

L'analyse des points alimentaires et de leur distance vis-à-vis des principaux lieux d'habitation ainsi que de la qualité des produits proposés selon les quartiers doit permettre d'évaluer l'accès physique d'une population donnée à une alimentation saine et de qualité. On appelle déserts alimentaires les aires situées à plus de 1,6 kilomètre d'un approvisionnement en aliments frais en milieu rural et 500 mètres en milieu urbain. Ce sont aussi des territoires qui sont peu ou pas desservis par les transports en commun (ENS Lyon, 2016).

Une offre alimentaire essentiellement représentée par la grande et moyenne distribution

Le territoire du Pays de l'Or compte 43 points de vente alimentaires. Avec 24 magasins, la grande et moyenne distribution capte la majorité des parts de marché dans le secteur de l'alimentation : 74 % des achats alimentaires sont réalisés en hypermarché, supermarché, hard discount ou drive (CCI Hérault, 2021). On compte ainsi **1 supermarché ou hypermarché pour 1 044 habitants**. Cependant, l'offre alimentaire sur le territoire se diversifie, permettant ainsi un accès facilité aux produits locaux et/ou biologiques pour les consommateurs : 13 points de vente en directe (vente à la ferme/coopérative ou sur les marchés) et 4 épicerie indépendantes.

Les marchés de plein vent et les points de vente en circuit court ne concernent encore que 6% de l'ensemble des achats alimentaires sur l'agglomération (CCI Hérault, 2021).

On compte **1 point de vente alternatif à la GMS pour 2 641 habitants**. Cependant, ces données ne prennent pas en compte la vente de fruits et légumes en bord de route, qui a une place importante dans le paysage alimentaire du territoire notamment en saison estivale (Labriet, 2021).

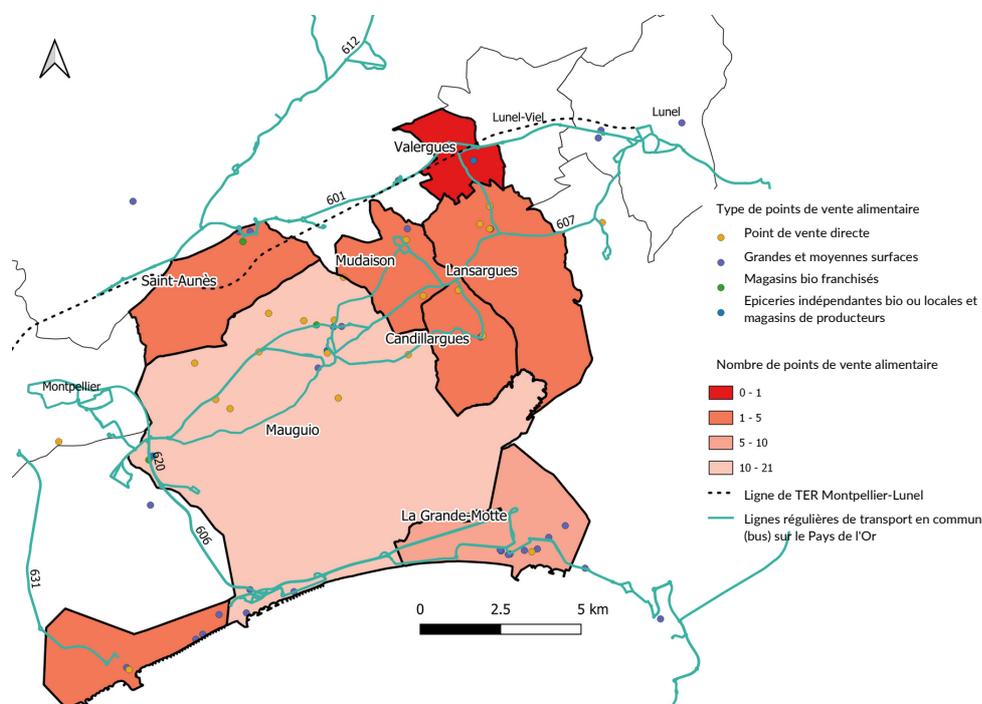


Figure 3 : Répartition des points alimentaires et offre en transports en commun sur le territoire du Pays de l'Or (Open Data Occitanie, 2022 ; Transport.data.gouv.fr, 2022 ; Googlemaps)

« L'ère de la voiture individuelle est un phénomène d'autant plus marqué sur nos territoires du Sud. Dans le contexte de crise énergétique, c'est un véritable enjeu qui touche toutes nos politiques publiques. »

Julien Labriet, Directeur du Pôle Actions sociales, Enfance et Jeunesse

Des points de vente alimentaires moins diversifiés sur le littoral

>> Mauguio-Carnon, Saint-Aunès, Lansargues, Candillargues et Mudaison (63 % de la population) : une densité importante de points de vente alimentaires, notamment frais et locaux.

Les points de vente alimentaires sont principalement concentrés autour de l'axe Montpellier - Lunel, sur les communes listées ci-dessus. Ces communes bénéficient d'une diversité de types de points de vente. Elles accueillent notamment la grande majorité des points de vente à la ferme et épiceries alternatives à la grande distribution.

>> Valergues (5 % de la population) : Un unique point de vente alimentaire.

La commune de Valergues bénéficie d'un seul point de vente alimentaire. Il s'agit d'une épicerie proposant entre autres des produits locaux. Si un point de vente peut s'avérer limitant dans certains cas, la proximité avec les communes voisines et notamment avec Lunel permet d'assurer l'accès des habitants à une diversité de produits alimentaires.

>> Palavas-les-Flots et La Grande Motte (32 % de la population) : omniprésence de la grande distribution.

Le paysage commercial alimentaire sur les communes de Palavas-les-Flots et de La Grande Motte est majoritairement représenté par la grande et moyenne distribution. Contrairement aux autres communes de l'agglomération, ces communes accueillent peu de points de vente de produits frais issus d'exploitations locales. Ce constat est à nuancer par la présence de marchés de plein vent fréquentés.

Une classification des communes à nuancer

Par ailleurs, les phénomènes de migrations pendulaires sont importants sur le territoire : certaines communes accueillent de nombreuses personnes qui travaillent et font leurs courses dans des zones où l'offre alimentaire est dense et diversifiée (Montpellier, Mauguio-Carnon, Lunel, etc.) (TEMAH Etudes, 2021). Selon la CCI, 48% des achats alimentaires des habitants de l'agglomération sont effectués en dehors du périmètre du Pays de l'Or (CCI, 2021).

Un réseau de transport en commun à optimiser

Le Pays de l'Or bénéficie d'un réseau de transport en commun assuré par Hérault transport et le service intercommunal Transp'Or. Si les communes de l'agglomération disposent toutes d'une ligne de bus régulière ou à la demande, le réseaux est assez discontinu entre les communes du littoral (Palavas-les-Flots et La Grande Motte) et les communes du Nord de l'agglomération (Pays de l'Or Agglomération, 2020 (2) ; Hérault Transport, 2020). 89,7% des ménages du Pays de l'Or détiennent au moins une voiture et l'utilisent pour réaliser leurs achats alimentaires (81,1% à l'échelle nationale) (Observatoire des Territoires, 2018). Cela peut s'expliquer par le manque de praticité du réseau de transport (fréquence, localisation des arrêts par rapport aux magasins/fermes, etc.) ainsi que l'habitude et le confort de la voiture personnelle (Labriet & Gauvrit, 2022).

Le réseau de transport en commun pourrait être optimisé pour les 10,3 % de la population qui ne disposent pas de véhicule pour se déplacer, les habitants des communes du littoral, mais également pour l'ensemble de la population, confrontée à une hausse des prix du carburant depuis 2020 (+43% entre avril 2020 et février 2022) (Ministère de la Transition Écologique, 2022).

1.3. Des inégalités de revenus qui impactent directement l'accès à l'alimentation, notamment de qualité

Des inégalités de revenus entre les communes Nord et Sud

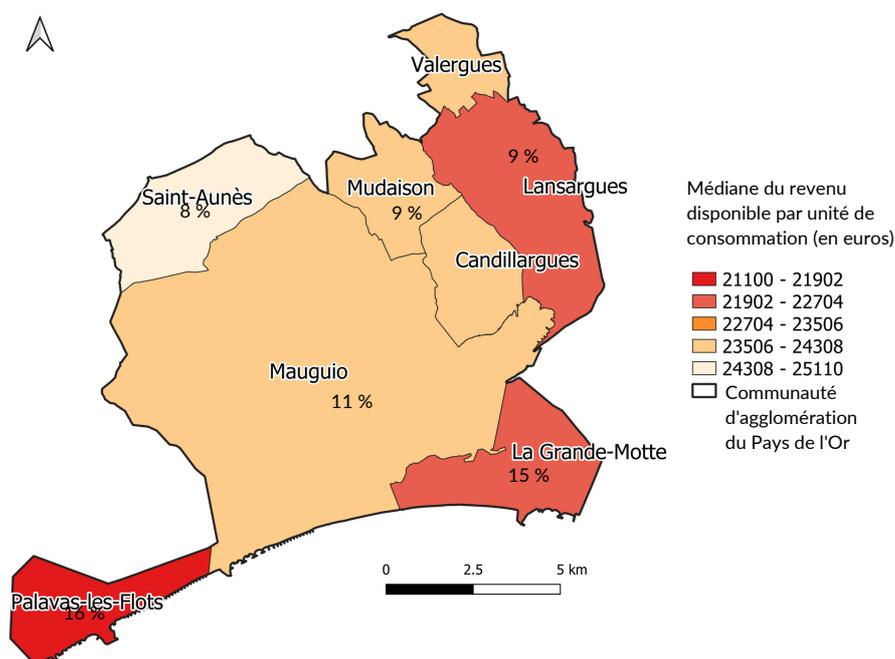
Le niveau de revenu des ménages conditionne leur accès à l'alimentation en termes de quantité mais également de qualité des produits accessibles. En 2019, 11,8 % de la population de l'agglomération vivait sous le seuil de pauvreté (soit avec un revenu mensuel inférieur à 1 091€). Si ce taux est inférieur aux moyennes départementale et nationale (respectivement 19 % et 14,5 %), cela ne doit pas éclipser les disparités socio-économiques du territoire.

Les communes de La Grande-Motte et de Palavas-les-Flots enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés de l'agglomération (respectivement 15% et 16%) et les niveaux de revenu médians les plus bas (22 260€ et 21 100€).

Sur ces 2 territoires, la population est plus âgée (42% et 47% de la population a plus de 60 ans à Palavas et La-Grande-Motte contre 33% en moyenne à l'échelle de l'agglomération). Le taux de chômage est également plus élevé : 22,9% à la Grande-Motte et 18,5% à Palavas-les-Flots (contre 14,2% en moyenne sur l'agglomération) (INSEE, 2022) (Populus Etudes, 2022). Particulièrement dépendante du tourisme, ces communes souffrent de la précarité des emplois saisonniers ainsi que d'une proportion importante de seniors avec de faibles retraites.

À l'inverse, les communes du Nord et Nord-Est du territoire enregistrent les revenus médians moyens les plus élevés du territoire (Saint-Aunès avec 25 110 € ; Valergues avec 23 960€ ou encore Candillargues avec 23 780 €) (INSEE, 2022 (1)).

Figure 4 : Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) et taux de pauvreté par commune (en %) en 2019 (INSEE, 2022 (1))



Les communes du littoral combinent plusieurs facteurs qui peuvent limiter l'accès à une alimentation de proximité et de qualité : des disparités sociales plus marquées, des types de points de vente alimentaire moins diversifiés et proposant moins de produits locaux, un accès plus complexe aux lieux de vente directe de la plaine (la part de ménages possédant au moins une voiture y est plus faible : 84,8% et 86,8% contre 90% à 97% sur le reste du territoire (Observatoire des Territoires, 2018)).

L'inflation renforce la vulnérabilité des ménages précaires

À l'échelle nationale, entre octobre 2021 et octobre 2022, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 12%. Les produits frais ont été particulièrement touchés par cette hausse : +33,9% sur les légumes frais par exemple. Les ménages les plus précaires sont touchés de plein fouet par cette hausse et se tournent encore davantage vers les produits ultratransformés, rassasiants mais peu nutritifs (INSEE, 2022 (2)).

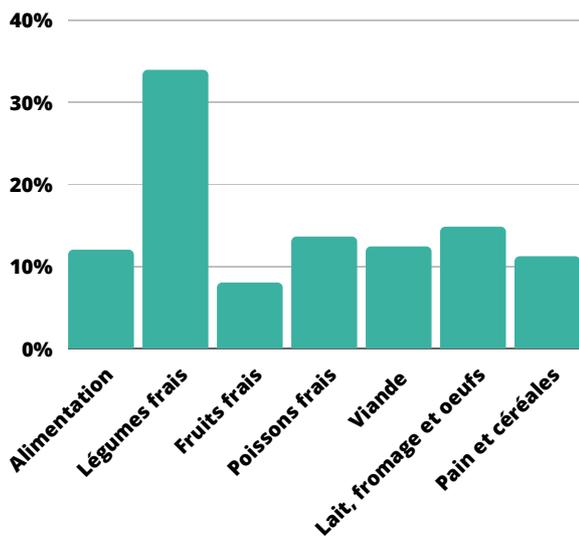


Figure 5 : Taux d'augmentation des prix de l'alimentation entre octobre 2021 et octobre 2022 (INSEE, 2022 (2))

Le recours à l'aide alimentaire en hausse

La précarité économique impacte la capacité des ménages à s'alimenter. La plupart des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) assurent la distribution aux plus démunis de denrées collectées auprès de la Banque Alimentaire, de commerçants et producteurs du territoire ou via des collectes auprès des habitants. La commune de Mauguio-Carnon a également créé une épicerie sociale et solidaire. La commune de St-Aunès propose quant à elle des chèques alimentaires en lien avec l'antenne locale du Secours Catholique. En 2021, la Banque Alimentaire de l'Hérault, comptait environ 400 bénéficiaires sur le territoire de l'Agglomération. Depuis fin 2019, tous les CCAS du territoire ont constaté une augmentation sensible du nombre de bénéficiaires, suite aux pertes de revenus associées à la crise sanitaire et à l'inflation des prix (Populus Etudes, 2022) (Godard, Lecou & Jamme, 2022).

Des dispositifs d'aide alimentaire à repenser

Le modèle actuel de l'aide alimentaire est toutefois controversé au niveau national, s'attachant aux symptômes de la précarité alimentaire sans aborder ses causes profondes. Il induit l'idée qu'il s'agit d'un dispositif vertueux d'un point de vue non seulement social mais aussi environnemental puisqu'il permet de réduire le gaspillage alimentaire (Caillavet et al, 2021), alors que c'est plus globalement le fonctionnement actuel du système alimentaire qui génère du gaspillage, dont les acteurs de la distribution cherchent à minimiser les coûts. De plus, il s'adresse souvent à un public cible répondant à des critères sociaux restreints et d'urgence.

Il est aujourd'hui nécessaire de faciliter l'accès aux produits frais locaux aux structures de l'aide alimentaire et de diversifier les dispositifs afin de favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

Les produits locaux et/ou biologiques plus chers dans les circuits de vente classiques

Selon le cabinet d'études IRI, les produits locaux sont en moyenne 10% à 15% plus chers que le prix moyen (Girard et Prudhomme, 2021) et les produits bio 35% plus chers que le prix moyen dans les circuits de vente classiques (Familles Rurales, 2018).

Certaines tranches de la population du territoire ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour acheter des produits bio / locaux. Cependant, ce surcoût est en partie dû aux "sur-marges" réalisées par les distributeurs sur ces produits (Familles Rurales, 2018). Les circuits de proximité ou la vente directe permettent de proposer des prix plus accessibles.

Par ailleurs, la part du budget allouée à l'alimentation tend à diminuer : elle représentait près de 20 % des dépenses en 2014 (soit en moyenne 3600€ par an) contre 35 % dans les années 60 (Larochette & Gonzalez, 2015). Cela concerne essentiellement la classe moyenne et les ménages plutôt aisés : l'alimentation reste un poste budgétaire majoritaire pour les ménages les plus précaires qui disposent de peu de marge de manoeuvre en termes de réallocation budgétaire.

Les produits bio et locaux sont aussi synonymes de fracture sociale et culturelle dans l'imaginaire d'un certain nombre de personnes aux revenus précaires qui considèrent que ces produits sont réservés à une certaine catégorie de population (Labo de l'ESS, 2020).

1.4. L'accès à l'information et la sensibilisation : clé de voûte pour la transition alimentaire

Une population encore peu sensibilisée aux enjeux d'une alimentation saine

Alors que les repères nutritionnels du Programme National Nutrition Santé (PNNS) semblent aujourd'hui connus de tous, cela ne se traduit pas toujours par des choix alimentaires sains (Hercberg, 2017). L'accès physique et économique ne sont pas les seuls freins, d'autres facteurs peuvent expliquer ce différentiel :

- **Le manque de connaissance des lieux d'achat en produits frais :** Selon l'enquête sur l'alimentation des habitants de l'Hérault, la première limite à la consommation de produits frais à un prix accessible (issus des circuits courts et de proximité) est la méconnaissance des points de vente (1er frein identifié pour 34% de la population) (Région Occitanie, 2018).
- **Le manque d'informations pour faire des choix éclairés pour sa santé :** La part du budget dédié à l'alimentation est passée de 35% à 20% entre 1960 et 2014. Cette baisse peut s'expliquer par une hausse des charges non alimentaires, une perte de valeur de l'alimentation et un manque d'informations claires sur la valeur nutritionnelle des produits. Une plus grande transparence permettrait de sensibiliser les consommateurs à la valeur des produits alimentaires et faire de la santé un critère d'achat prioritaire afin d'orienter le choix vers des produits sains et frais (Larochette & Sanchez, 2015).
- **La représentation sociale positive et le plaisir parfois associé à la consommation de produits transformés,** aux produits de marques et à la restauration rapide. Cette représentation sociale est notamment due à l'omniprésence de messages publicitaires dès le plus jeune âge (WorldWatch Institute, 2004) (Pigois, 2021).
- **Le manque de temps pour faire ses courses et cuisiner :** Entre 1986 et 2010, le temps dédié à la préparation des repas a diminué de 25%, laissant place à des produits faciles d'emploi, souvent transformés, dont la qualité nutritionnelle est limitée (Larochette & Sanchez-Gonzalez, 2015).
- **Le manque de compétences culinaires :** Suivre les recommandations nutritionnelles implique de réduire la consommation de produits riches en sel, sucres et gras et de savoir cuisiner des produits bruts, notamment des légumes. L'apprentissage de la cuisine doit permettre de faire évoluer les idées reçues : 55% des Héraultais estiment qu'avoir une alimentation saine coûte chère (Région Occitanie, 2018).
- **Perte de repères alimentaires pour les tout-petits et les femmes enceintes :** Cette méconnaissance peut entraîner des troubles alimentaires chez l'enfant en grandissant. Il est nécessaire de renforcer la formation des acteurs de la de la santé et de la petite enfance, et d'encourager les familles à faire appel aux services de protection maternelle et infantile (Amara & Maynard, 2022).

Certains publics encore peu concernés par les actions portées par la collectivité

Labellisé "territoire PNNS", l'Agglomération a déployé des actions de sensibilisation et d'accompagnement des enfants convives de la restauration collective à l'alimentation saine, la réduction du gaspillage alimentaire ou encore l'éveil au goût (Barberio & Dumas, 2022 ; Labriet, 2022). Porté par l'Agglomération et l'association CIVAM Bio 34, un défi Foyer à Alimentation Positive accompagne les ménages qui souhaitent changer leurs pratiques alimentaires. Cependant, certains publics sont encore peu concernés par les actions de sensibilisation portées par la collectivité. C'est le cas de la petite enfance, des jeunes de 15-20 ans ou encore des seniors (Gauvrit, 2022).

1.5. Coopérer pour renforcer l'autonomie alimentaire régionale

Afin d'assurer la sécurité alimentaire de tous sur le territoire, il convient d'évaluer la disponibilité de l'alimentation sur le territoire et ainsi son degré d'autonomie alimentaire réel et potentiel.

Une agriculture diversifiée

La surface agricole utile représente 5 900 hectares, soit 46 % de la superficie totale du territoire. Le Pays de l'Or bénéficie d'une agriculture diversifiée, répartie géographiquement autour de 3 espaces :

- **En bordure de l'étang de l'Or** : sols salins impropres à la culture, dédiés aux prairies et à l'élevage ;
- **Nord-Ouest** : forte densité d'exploitations viticoles ;
- **Est et reste du territoire** : mosaïque de cultures de céréales, légumineuses, légumes, vignes et fruits (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

Les grandes cultures occupent 29% de la SAU, suivies par les prairies (22%), le maraichage (inclut le melon et les fraises) (17%) la vigne (15%) et les fruits (7%) (AGRESTE, 2020).

"Le territoire du Pays de l'Or est souvent appelé "le jardin de Montpellier" du fait de la diversité de ses productions agricoles. La viticulture y occupe une place beaucoup moins importante que sur le reste du Département"

Hélène Suzor, Cheffe de service, ADVAH & Chambre d'agriculture de l'Hérault

* : Le taux de couverture représente la proportion des besoins alimentaires de la population locale qui pourrait être théoriquement couvert par la production locale.

L'autonomie alimentaire n'est pas atteignable

Selon l'outil PARCEL, avec le régime alimentaire identique, 30 900 ha de surface agricole sont nécessaires pour nourrir la population de l'agglomération du Pays de l'Or (FNAB et Le BASIC, 2022) (détail du régime alimentaire standards utilisé disponible en annexe 1).

En redirigeant l'ensemble des productions du territoire vers la consommation locale, seuls 23% des besoins de la population pourraient être couverts (taux de couverture*).

La production locale ne suffit pas à couvrir les besoins alimentaires des habitants du Pays de l'Or car :

- la consommation de viande est élevée et entraîne un besoin important en cultures fourragères et prairies que le territoire ne peut pas couvrir ;
- la production locale de céréales est insuffisante par rapport à la consommation, d'autant que la production est essentiellement exportée (74% du blé d'Occitanie est exporté, essentiellement vers l'Italie et l'Algérie) ;
- la production locale de fruits et légumes est excédentaire et participe à alimenter d'autres territoires plus ou moins lointains : à titre indicatif, le territoire représente 23% des surfaces en melon du département.

Par ailleurs, les simulations de l'outil PARCEL ne prennent pas en compte un biais qui affaiblit encore le taux de couverture : la diversité des fruits et légumes produits. Sur le territoire du Pays de l'Or, 64% de la production dite maraîchère correspond au melon et presque 100% de la production de fruits correspond à la pomme (AGRESTE, 2020 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

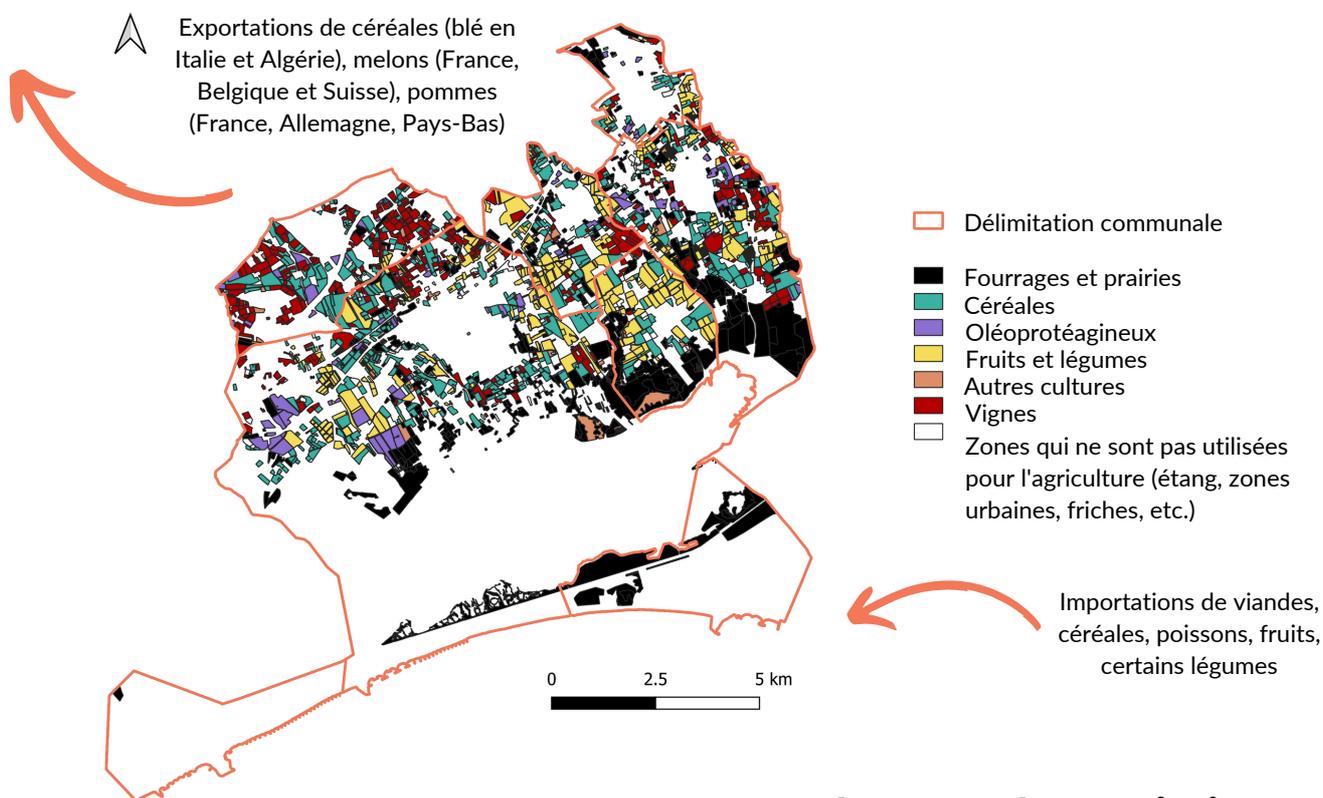


Figure 6 : Occupation des sols sur le territoire du Pays de l'Or et évaluation qualitative des principaux produits importés et exportés (Data.gouv.fr, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020)

Changer de régime alimentaire pour renforcer l'autonomie alimentaire

Le taux de couverture des besoins pourrait atteindre 29% si les habitants du Pays de l'Or diminuaient de 25% leur consommation de protéines animales et 39% avec une réduction de 50% de leur consommation de protéines animales (FNAB et Le BASIC, 2022).

Réduire le gaspillage pour renforcer l'autonomie alimentaire

À régime alimentaire identique, une réduction de 50% du gaspillage alimentaire permettrait d'augmenter le taux de couverture à 25%. Combinée à une réduction de la consommation de protéines animales de moitié, la diminution du gaspillage à hauteur de 50% pourrait permettre d'atteindre 43% de taux de couverture (FNAB et Le BASIC, 2022).

Coopérer avec les territoires voisins pour renforcer l'autonomie alimentaire

L'échelle régionale semble la plus pertinente afin de penser l'autonomie alimentaire des territoires : à régime alimentaire identique, l'Occitanie bénéficierait de suffisamment de SAU diversifiée pour couvrir les besoins de ses habitants (**taux de couverture de 168%**). Cela impliquerait cependant une restructuration des filières afin de diriger une partie de la production vers la consommation locale (FNAB et Le BASIC, 2022).

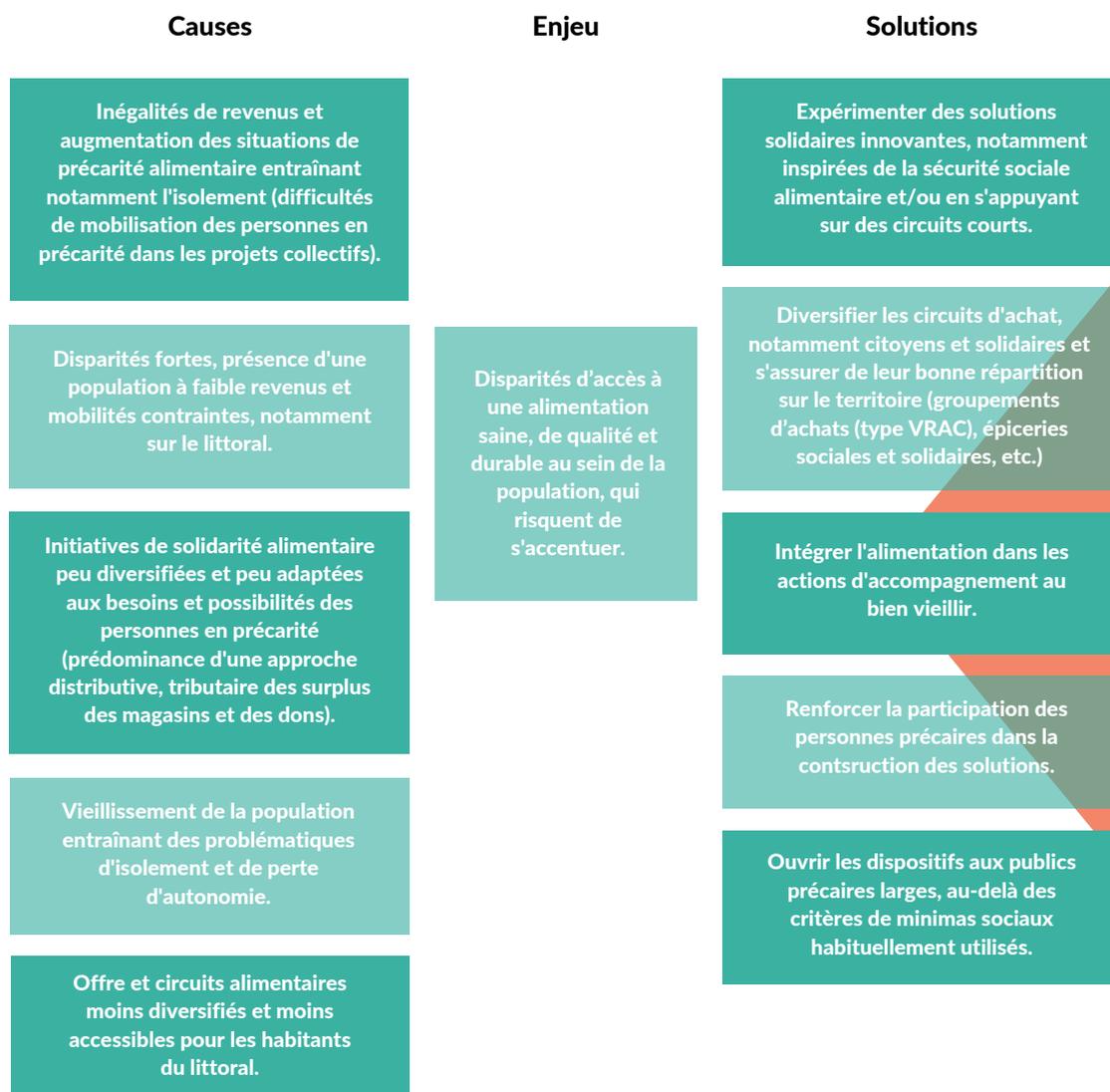
Des limites à la relocalisation

Le territoire d'étude fait face à 2 grandes contraintes limitant son potentiel de relocalisation :

- **Climat** : L'augmentation des températures, de la fréquence des événements extrêmes (fortes pluies, sécheresses, etc.), la hausse du niveau de la mer (+3mm/an en Méditerranée depuis 2006 (Préfet de région Occitanie, DREAL & Cerema, 2021)) entraîne un besoin d'adaptation des systèmes agricoles locaux (Pays de l'Or Agglomération, 2020 (1)).
- **Foncier** : 258 ha de foncier agricole ont été consommés entre 2009 et 2019, principalement par l'habitat (à 43%) (Pays de l'Or Agglomération, 2019). La remontée du biseau salé et la salinisation des terres entraînent également une perte de surfaces cultivables à proximité du littoral et de l'étang de l'Or (Pallard, 2022).

Principaux enjeux à retenir

1 - Un accès physique et économique inégal à une alimentation saine sur le territoire.

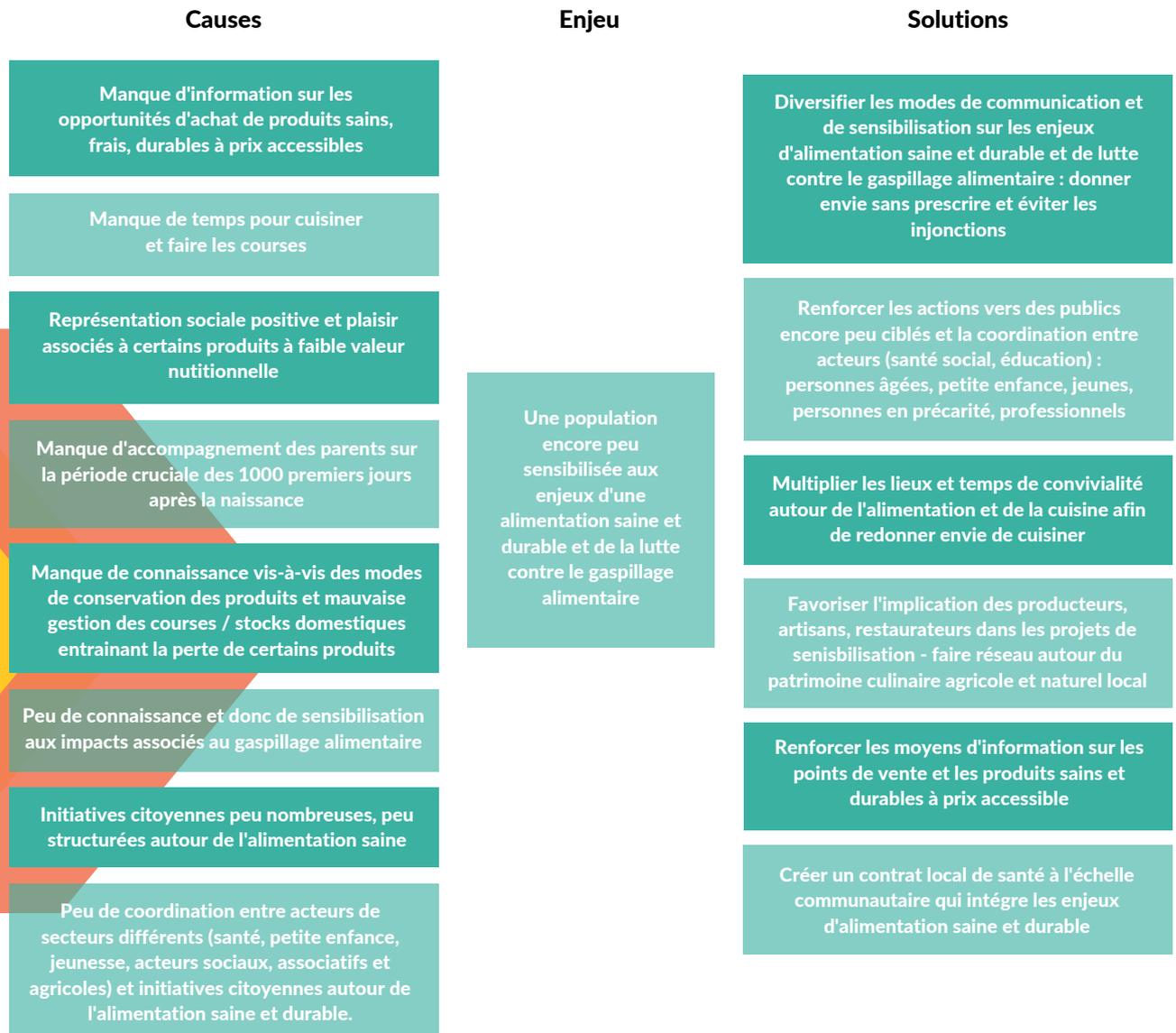


Bien que la population du Pays de l'Or ait un niveau de vie globalement supérieur à la moyenne départementale, plusieurs facteurs concourent à une disparité d'accès à une alimentation saine, durable et de qualité au sein de la population. Par ailleurs, les dispositifs de solidarité pour les personnes en situation de précarité alimentaire, de plus en plus nombreuses, sont peu diversifiés et plutôt à caractère d'urgence. Les disparités sont particulièrement marquées entre plaine et littoral : diversité de l'offre alimentaire (circuits, qualité des produits) plus restreinte dans les communes littorales, des prix moins accessibles notamment en saison touristique, revenus plus bas et mobilités plus contraintes.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées afin de renforcer l'accès pour tous à une alimentation saine : diversification des points de vente alimentaires (groupements d'achats, épiceries sociales et solidaire, etc.) ou encore expérimentation de dispositifs inspirés de la sécurité sociale de l'alimentation afin de désolidariser l'accès à l'alimentation du revenu. Enfin, une réflexion doit être menée pour accompagner au mieux les personnes âgées particulièrement vulnérables face à l'insécurité alimentaire.

2 - Une population encore peu sensibilisée aux enjeux d'une alimentation saine et durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Cet arbre à enjeux et solutions reflète de façon transverse le besoin de sensibilisation des consommateurs pour une transition vers des habitudes alimentaires saines et durables. Les éléments relatifs aux enjeux d'alimentation saine sont traités en chapitre 1 de ce diagnostic, les éléments relatifs aux enjeux de durabilité, en chapitre 3.



Alors que les repères nutritionnels du Programme National Nutrition Santé semblent aujourd'hui connus de tous, cela ne se traduit pas encore par une transition globale vers des régimes alimentaires sains, riches en produits frais. En cause, les rythmes de vie qui s'accroissent et laisse peu de temps pour faire ses courses et cuisiner, les représentations sociales positives et le plaisir parfois associés aux produits transformés et à la restauration rapide, une mauvaise compréhension de ce qu'est un régime alimentaire sain (et accessible), ou encore un manque d'accompagnement des parents sur les aspects nutritionnels lors des 1000 premiers jours de l'enfant. Bien que sensibilisés aux enjeux environnementaux, les citoyens ne traduisent pas cette prise de conscience dans leurs actes d'achats et leurs pratiques, notamment vis-à-vis du gaspillage alimentaire. Cela s'explique en partie par un manque de compétences dans la gestion des stocks domestiques et la conservation des aliments.

Par ailleurs, les acteurs publics et associatifs de la santé, du social, de l'environnement, de la petite enfance et du secteur agricole manquent de structuration pour proposer une réponse coordonnée.

Afin d'accélérer cette transition, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer la coordination entre acteurs de la sensibilisation et de diversifier les modes de communication avec des messages positifs et motivants plutôt que restrictifs, faire de la cuisine un temps de convivialité et de plaisir et enfin faciliter l'accès à l'information et renforcer la visibilité des points de vente de produits frais, locaux et biologiques accessibles financièrement. Une attention particulière doit également être portée sur les publics encore peu concernés par les actions de sensibilisation (personnes âgées, petite enfance, jeunes, personnes précaires).

Matrice AFOM - axe 1

Forces

- Agriculture locale diversifiée offrant une variété de produits frais.
- Une offre de produits en circuits courts et de proximité.
- Une proximité avec l'espace périurbain de la métropole de Montpellier et son offre alimentaire diversifiée.
- Des actions menées de longue date auprès des enfants, à l'école et sur les temps périscolaires et de loisirs.

Faiblesses

- Un territoire divisé en 2 par l'Étang de l'Or rendant les déplacements plus difficiles entre le Nord et le Sud.
- Une population vieillissante peu mobile.
- Un manque d'acteurs notamment associatifs impliqués dans le changement de pratiques alimentaires.
- Un manque de coordination entre acteurs de la santé, du social, de l'éducation, de la culture et de l'agriculture pour accompagner un public plus large.

Opportunités

- Des revenus médians plus élevés que la moyenne départementale octroyant un pouvoir d'achat théoriquement plus important pour s'alimenter sainement.
- Des nouvelles actions et partenariats créés à l'occasion du projet alimentaire territorial.

Menaces

- Un accroissement de la précarité et du coût de la vie (inflation).
- Une omniprésence de la grande distribution qui propose des produits transformés à faible valeur nutritionnelle.
- Certains publics difficiles à atteindre (jeunes, personnes âgées, publics précaires).
- Le changement climatique menace les capacités du territoire à subvenir aux besoins alimentaires de ses habitants.

Indicateurs

Ratio entre le revenu médian de la commune la plus aisée et la plus pauvre.

En 2019, échelle Pays de l'Or :
1,19
(Saint-Aunès / Palavas-les-Flots)
(INSEE, 2019)

Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire.

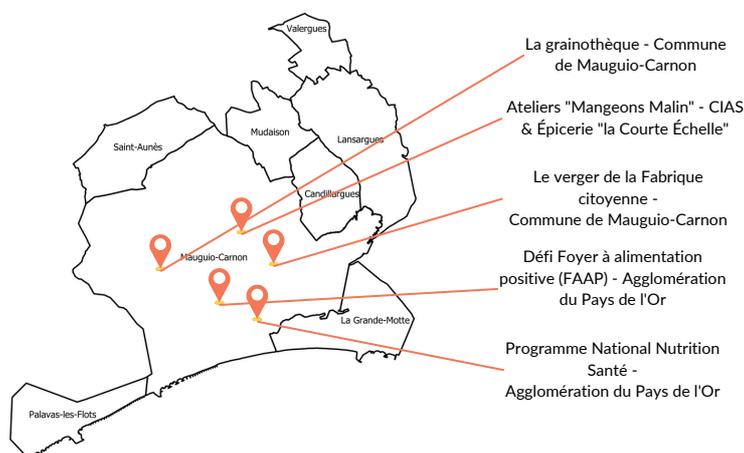
En 2021, échelle Pays de l'Or :
400
(Godard, Lecou & Jamme, 2022)

Taux de couverture
(proportion des besoins alimentaires de la population locale qui pourrait être théoriquement couvert par la production locale).

En 2020, échelle Pays de l'Or : 23 %
(FNAB et Le BASIC, 2022)

Initiatives du territoire

Sont présentées ci-dessous quelques initiatives locales en faveur d'un système alimentaire inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs.



Défi Foyer à alimentation positive (FAAP)

Agglomération du Pays de l'Or et CIVAM Bio34

Le défi FAAP vise à accompagner une trentaine de familles volontaires à s'alimenter en produits locaux et bio sans augmenter leur budget. Le défi se déroule sur 8 mois entre octobre à mai. Différentes animations conviviales sont organisées autour de l'alimentation : ateliers cuisine, conseils diététiques, visites de fermes locales ou encore sessions de suivis personnalisés. Pour y participer, rendez-vous sur [le site de l'Agglomération du Pays de l'Or](#).

Ateliers "Mangeons Malin"

CCAS de Mauguio-Carnon, épicerie sociale "la Courte Échelle"

Le Centre intercommunal d'action sociale de l'Agglomération du Pays de l'Or et l'épicerie sociale et solidaire « La courte échelle » de Mauguio-Carnon ont organisé une série d'atelier « Mangeons malin » afin de sensibiliser et donner les clés d'un régime alimentaire sain tout en restant abordable. L'atelier est animé par une nutritionniste et les animatrices de l'épicerie sociale et solidaire.

Programme National Nutrition Santé (PNNS)

Agglomération du Pays de l'Or

L'Agglomération est signataire de la chartre "Ville active du PNNS" depuis 2019. Dans ce cadre, elle mène un projet intitulé "Actions de prévention santé tout au long de la vie" qui vise à éduquer et encourager l'adoption de pratiques alimentaires saines et d'activités sportives régulières. Les activités menées sont variées : réalisation d'un livret "alimentation équilibrée et gaspillage alimentaire" à destination des familles, interventions de diététicienne dans les classes en partenariat avec la DSDEN, activités sportives lors des temps périscolaires, etc.

Le verger de La Fabrique Citoyenne

Commune de Mauguio-Carnon

La Fabrique Citoyenne du Pays de l'Or est une association qui promeut l'engagement citoyen et la cohésion sociale. L'association a réinvesti un ancien verger baptisé "Le verger de la fabrique de Mauguio" et met à disposition des habitants des parcelles à cultiver. Elle propose des activités inter-générationnelles sur le verger : cultiver en bio, développer des modes écoresponsables de jardinage, etc...

La Grainothèque

Commune de Mauguio-Carnon

Située à Mauguio-Carnon, la grainothèque organise des échanges de graines et ateliers ludiques en entrée libre à la médiathèque Gaston Baissette afin de faire découvrir la diversité culturelle. En octobre 2022, la grainothèque a proposé des semis de fleurs et un atelier de plants de tomates. L'événement s'inscrit dans la campagne de sensibilisation les "4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable" qui associe Montpellier Méditerranée Métropole, l'Agglomération Pays de l'Or, le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et la Communauté de communes du Grand Pic St Loup.

Initiatives venues d'ailleurs

Expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation

Département de la Gironde

Le département de la Gironde expérimente un projet de sécurité sociale de l'alimentation. Au même titre que la sécurité sociale, le dispositif entend renforcer et garantir l'accès à des produits frais et de qualité pour les populations les plus modestes et permettrait de court-circuiter les invendus de la GMS, généralement redistribués par les acteurs de l'aide alimentaire.

Les "Paniers marseillais"

Réseau des AMAP et Secours Populaire des Bouches-du-Rhône

À Marseille, un réseau d'AMAP s'est associé au secours populaire. Ensemble, les deux organisations mettent en place des paniers solidaires à 3 euros, à destination de familles en situation de précarité. Une initiative qui permet l'accès à une alimentation de qualité tout en soutenant les maraîchers bio de la région qui peuvent compter sur des revenus réguliers.

La maison engagée et solidaire de l'alimentation (MESA)

8ème arrondissement de la Ville de Lyon

Née de l'union des associations "Recup et Gamelle" et "VRAC Lyon", la MESA propose plusieurs espaces et activités à destination des habitants du quartier : ateliers de cuisine, coin enfants, épicerie vrac et bio et un restaurant. Une triple tarification est proposée, en fonction des moyens de chacun. Ce tiers-lieu alimentaire a été créé par et pour les habitants du quartier pour son fonctionnement (tarification, activités, horaires, nom, logo, etc.) et son l'aménagement (chantier, peinture, bricole, ménage, cuisine etc.).

Réseau VRAC France - "Vers un réseau d'achat commun"

Association Vrac et Cocinas à Montpellier

L'association VRAC et Cocinas fait partie du réseau national VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) développe plusieurs leviers d'action pour agir en faveur de l'accès pour tous à une alimentation de qualité : groupements d'achats de produits bio et locaux (à prix coûtant) à destination des habitants des quartiers prioritaires Politique de la Ville, ateliers de cuisine et de sensibilisation.

Les paniers de Thau

Bassin de Thau, Hérault

Paniers de Thau est un réseau de vente en circuit court coordonné par l'association CPIE Bassin de Thau. Le projet vise à renforcer le lien entre producteurs et consommateurs et éduquer aux bonnes pratiques alimentaires. Des actions de sensibilisation et convivialité sont également organisées : visites de fermes, cours de cuisine, journées festives, etc. 70 producteurs locaux approvisionnent les 4 points de distribution situés sur les communes de Frontignan, Balaruc-le-Vieux, Montbazin, et Poussan.

Réseau national des Petites Cantines

"Les petites cantines" est un réseau de cantines de quartier créé en 2015 pour construire un lien de proximité avec les habitants à partir du repas, celui-ci étant une occasion de favoriser ces rencontres. Le temps de cuisine comme de repas sont collectifs. Les produits cuisinés sont issus de circuits de proximité et si possible biologiques. Chaque convive participe à hauteur de ses moyens au prix repas avec plusieurs tarifications possibles. L'ouverture de 3 cantines à Lyon en 2016, puis à Lille et à Strasbourg a permis d'essayer la démarche un peu partout en France.

AXE 2

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DU PAYS DE L'OR
S'APPUIE-T-IL SUR UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE
INCLUSIF FAVORISANT LA CRÉATION D'EMPLOIS
ET RÉDUISANT LES INÉGALITÉS DE POUVOIR
ENTRE ACTEURS?

La durabilité économique du système alimentaire est conditionnée par différents facteurs :

- La production agricole et alimentaire : L'activité agricole favorise t-elle la création d'emplois de qualité suffisamment rémunérateurs ? Le secteur agricole contribue t-il au renforcement de l'économie territoriale ? Le métier d'agriculteur est-il attractif ?
- La transformation agroalimentaire : La transformation agro-alimentaire permet-elle la création de valeur ajoutée pour le territoire ? L'activité de transformation des aliments favorise t-elle la création d'emplois de qualité suffisamment rémunérateurs ?
- La distribution alimentaire : Les infrastructures de distribution alimentaire sur le territoire favorisent-elles une répartition équitable de la valeur entre les acteurs du système alimentaire ? L'activité de commercialisation favorise t-elle la création d'emplois de qualité suffisamment rémunérateurs ?

2.1 Un secteur agricole en transformation

Fruits et bovins viande en déclin, maraichage en développement : un paysage agricole mouvant

Historiquement, le territoire bénéficie d'un paysage agricole varié représenté par les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture fruitière, le maraichage et l'élevage de taureaux. Depuis 10 ans, le secteur agricole témoigne d'évolutions majeures sur le territoire.

Entre 2000 et 2018, la surface agricole utile (SAU) est passée de 6 400 ha à moins de 5 900 ha (-9% en 18 ans). Le nombre d'exploitations agricoles a également chuté de -20% entre 2010 et 2020 (soit 247 à 197 exploitations). La baisse de surface et de nombre d'unités concerne essentiellement les productions de fruits (baisse de -20,2% du nombre d'exploitations et -45,5% de SAU) et bovins viande (-50% du nombre d'exploitations et -60,3% de SAU).

Au contraire, certaines productions ont gagné du terrain : grandes cultures (+44,7%), cultures maraichères (+121,7%), viticulture (+20,6 %). Toutes les filières ont vu leur nombre d'exploitations diminuer, à l'exception du maraichage, qui maintient un nombre d'exploitations stable (42 à 43 exploitations entre 2010 et 2020). Ceci s'explique notamment par le soutien des acteurs institutionnels et à la multiplication de points de vente en circuits courts et de proximité.

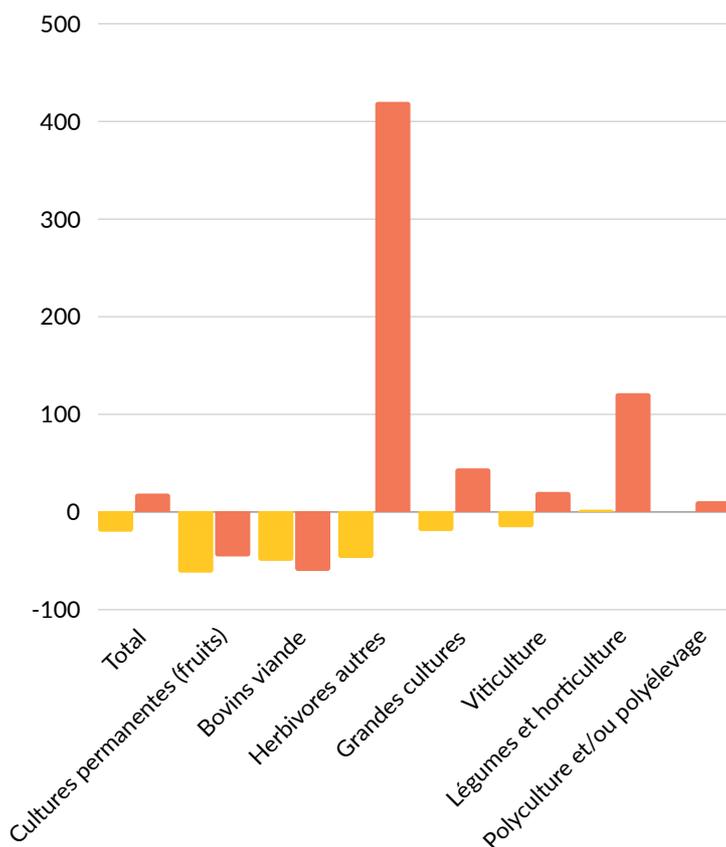


Figure 7 : Évolution du nombre d'exploitation (en jaune) et du nombre d'hectares par filière (en orange) entre 2010 et 2020 en % sur le territoire du PAT (AGRESE, 2020)

NB : données indisponibles pour les filières bovins lait, bovins mixtes, ovins et caprins, porcins et volailles. Chiffres relatifs à la filière "herbivores autres" à nuancer : l'augmentation soudaine s'explique par certaines parcelles dédiées à l'élevage équin prises en compte dans le RGA 2020 mais pas en 2010.

La diminution globale du nombre d'exploitations se traduit par un agrandissement des fermes sur le territoire : +49% entre 2010 et 2020 (24,7 ha à 36,8 ha par ferme) (AGRESTE, 2020).

Un secteur en déficit de repreneurs

Certains agriculteurs à l'âge de la retraite rencontrent des difficultés à identifier un repreneur. En 2020, 46 % des exploitations agricoles sont dirigées par un chef d'exploitation âgé de 60 ans ou plus soit 34 % de la SAU. Parmi ces exploitants, seuls 8 % indiquent connaître d'ores et déjà leur(s) repreneur(s). Le manque de vocation est associé à la dévalorisation du métier liée à une rémunération souvent faible et à de nombreuses heures de travail. En effet, les filières les plus désertées correspondent aussi à celles qui sont les moins rémunératrices. À l'échelle nationale, le revenu médian des ménages agricoles en bovins viande et autres herbivores s'élève à 18 420 €, contre 21 760 € pour les cultures fruitières, 26 330 € pour la viticulture, 25 780 € en céréaliculture ou 26 740 € pour le maraichage (INSEE, 2021 (1)).

Des exploitations agricoles qui s'agrandissent

La mécanisation et les objectifs de rentabilité ont encouragé les agriculteurs à agrandir leurs exploitations agricoles en faisant ainsi l'acquisition de terres agricoles voisines et/ou en se regroupant sous forme de GAEC. L'emploi agricole a été fortement impacté : le nombre d'unités de travail agricole a diminué de 21 % entre 2010 et 2017 (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020). Par ailleurs, la transmission des fermes est de plus en plus difficile : les montants des capitaux nécessaires pour l'achat sont trop élevés pour des jeunes qui souhaitent démarrer une activité.

L'emploi saisonnier précarise le secteur agricole

L'arboriculture et le développement du maraichage impliquent un besoin important en main d'oeuvre saisonnière. En 2017, cette dernière représentait 57 % des unités de travail agricole. Cette forte saisonnalité des contrats est responsable d'une certaine précarisation de l'emploi agricole sur le Pays de l'Or. L'agriculture du territoire dépend de la main d'oeuvre saisonnière, souvent extérieure au territoire. Cette dépendance accrue renforce la vulnérabilité du modèle agricole local (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

Une pression foncière qui rend l'installation difficile

Le prix médian de vente sur le Pays de l'Or est le plus élevé de toutes les EPCI qui composent le département : 2,82 €/m² en 2017 pour le foncier rural non bâti. À titre indicatif, les prix des terres agricoles ont augmenté de 13 % entre 2017 et 2018, essentiellement sur le littoral languedocien et les plaines viticoles. En cause, la spéculation foncière en lien avec l'urbanisation et les projets d'infrastructures, le grignotage en périphérie immédiate des bourgs communaux pour de l'habitat, de l'économie ou du tourisme et la rétention des terrains agricoles par des particuliers ou agriculteurs retraités (terrain alors non ou peu exploités). La hausse des prix du foncier rend l'installation en agriculture difficile (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

Leviers de développement : les circuits courts et les labels de qualité

Afin de redynamiser le secteur et de faire face aux enjeux précédemment évoqués, certains producteurs développent des stratégies pour mieux valoriser leurs produits : la vente en circuits courts et la production sous signe officiel de qualité ou label de reconnaissance (pour la consommation local et l'export). La commercialisation en "**circuits courts**" peut dégager un meilleur revenu pour le producteur en réduisant le nombre d'intermédiaires et de marges ponctionnées (INRA & Trame, 2014). En 2020, 37 % des producteurs du Pays de l'Or vendent à des commerces de proximité, 28 % vendent directement leurs produits sur l'exploitation (AGRESTE, 2021).

Les producteurs sont également de plus en plus engagés dans des **démarches de valorisation** :

- Signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) : 14 % des exploitations produisent sous le label agriculture biologique ; 12% sous le label AOP (Appellation d'Origine Protégée) (+140% depuis 2010), 27% sous le label IGP (Indication Géographique Protégée). Ces SIQO concernent essentiellement la viticulture et l'élevage (AGRESTE, 2020).
- Autres labels de reconnaissance : Il existe également de nombreux labels qui permettent aux producteurs de répondre aux exigences de certains marchés nationaux et internationaux (Terra Vitis, HVE, Sud Nature, Global Gap, Nature's Choice, Fruinet, Terra Vitis) (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

2.2. Transformation : une activité majoritairement délocalisée

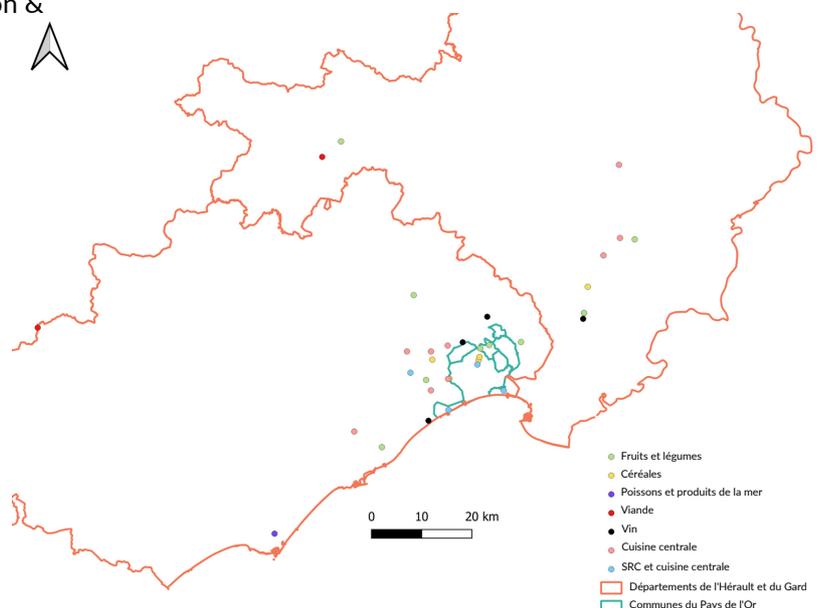
La transformation agroalimentaire quasi inexistante sur le Pays de l'Or

La transformation alimentaire se définit par un ensemble de procédés visant à préparer (conditionnement et conservation de produits agricoles) et/ou fabriquer (production d'aliments nouveaux et composites, à partir de produits agricoles bruts) (Chambre d'Agriculture PACA, 2020). Sur le territoire intercommunal, le secteur de l'industrie représente seulement 5,8% du nombre d'entreprises (INSEE, 2021). Ce dernier est représenté essentiellement par le Parc industries Or Méditerranée (santé, énergies, high tech, etc.) : l'agroalimentaire occupe une place minime. Les quelques unités de transformation du territoire concernent la transformation vinicole et le conditionnement et de découpe à la ferme (Bousquet, 2022) :

- **Conditionnement de pommes** : Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) « Les Vergers de Mauguio » (Suzor, 2022). Les pommes sont vendues en France ou exportées en Allemagne et aux Pays-Bas (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

Figure 8 : Unités de transformation sur le POA et aux alentours.
(Suzor, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020 ; GoogleMaps, 2022 ; DRAAF Occitanie, 2019 ; Lets Food, 2022)

- **Transformation de viande et légumes à la ferme** : il existe 4 ateliers de découpe de viande (taurine) et 4 ateliers de découpe de légumes à la ferme (AGRESTE, 2020). L'agglomération gère également 3 cuisines centrales qui assurent la découpe des légumes pour la restauration collective (voir p33). S'agissant de petites unités, les légumes et la viande taurine préparés sont essentiellement vendus localement ou dans le Gard et l'Hérault (Suzor, 2022).
- **Industries agroalimentaire** : Croustisud, basé à Mudaison, produit des chips et galettes de lentilles pour les commerces. L'atelier des blés, basé à Mauguio-Carnon, produit du pain au levain biologique pour les commerces et restaurants locaux. Cash Italia Express Pastificio transforme les céréales en pâtes alimentaires à Mauguio-Carnon, essentiellement pour l'export.
- **Transformation vinicole** : La majorité des viticulteurs travaillent avec la cave coopérative de Vendargues pour transformer leur vin. Quelques rares viticulteurs assurent la transformation sur leur exploitation. Le vin produit est vendu localement ou exporté vers d'autres régions françaises (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).



"Les départements de l'Hérault et du Gard comptent de nombreuses unités de transformation, notamment autour de Montpellier et de son marché-gare. Il peut être cohérent de s'organiser à une échelle plus large que celle du Pays de l'Or pour la transformation agro-alimentaire."

Hélène Suzor, Cheffe de service, ADVAH & Chambre d'agriculture de l'Hérault

Une transformation majoritairement réalisée par des unités extérieures au territoire

Le Pays de l'Or accueillant relativement peu d'unités de transformation agroalimentaire, les légumes, fruits, céréales et la viande produits sur le Pays de l'Or sont majoritairement transformés à l'extérieur du territoire. Il existe peu d'informations traçant les flux entre les zones de production agricole du Pays de l'Or et les unités de transformation correspondantes. Cependant, la diversité d'unités de transformation présentes en Hérault et dans le Gard peuvent laisser penser à une transformation essentiellement concentrée sur les 2 départements (Suzor, 2022) :

- **Fruits** : production de jus de pommes par la coopérative "Cofruid'OC", basée à Lunel ; salades et compotes par l'industrie "St Mamet" située à Vauvert ; "Il Était un Fruit", "Label d'Occitanie" (ex "Label d'Oc") et "SiBio" basés sur le Marché d'Intérêt National (MIN) de Montpellier Méditerranée Métropole.
- **Légumes** : "Agriviva", "Label d'Occitanie" (ex "Label d'Oc") et "SiBio" basés sur le MIN de Montpellier Méditerranée Métropole.
- **Céréales** : "Moulins de Sauret" à Montpellier pour la production de farine ; production de pâtes alimentaires à "MP Sètes".
- **Viande** : Abattoirs de Tarascon et du Pays d'Arles pour le Taureau de Camargue ; "Label d'Occitanie" (ex "Label d'Oc") sur le MIN de Montpellier Méditerranée Métropole (Mercadis, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020 ; AOP Taureau de Camargue, 2018).

Zoom sur >> le Marché d'Intérêt National de Montpellier

Depuis 2017, le MIN de Montpellier Méditerranée Métropole, situé à 15 km de Mauguio-Carnon, abrite un pôle de transformation agroalimentaire. Il s'agit d'une pépinière destinée à accompagner des entreprises de l'agro-alimentaire dans leur développement. Le pôle a pour objectif d'encourager la transformation de produits locaux pour le marché local, afin de conserver la valeur ajoutée sur le territoire tout en fournissant les habitants en produits transformés de qualité.

En 2022, on décompte 19 entreprises de transformation sur le MIN, regroupés au sein de l'association "Mon relais local" (Mercadis, 2022). S'il existe peu d'informations à ce sujet, la proximité du MIN avec le Pays de l'Or peut laisser supposer un approvisionnement de ces entreprises auprès de producteurs du Pays de l'Or.



Photo : © Let's Food / MIN de Montpellier Méditerranée Métropole

2.3. Les intermédiaires conscients minoritaires face à la grande distribution

Les grandes et moyennes surfaces dominant le secteur de la distribution alimentaire

Le paysage alimentaire du Pays de l'Or est dominé par les grandes et moyennes surfaces (GMS) : 74 % des achats alimentaires sont effectués en supermarchés, hypermarchés, drives et autres hard-discount contre 70% à l'échelle nationale (CCI de l'Hérault, 2021). Les groupes E.Leclerc, Lidl, Intermarché, SuperU et Vival sont particulièrement présents sur le Pays de l'Or (Google Maps).

La grande et moyenne distribution capte 74% des achats alimentaires sur le territoire, soit plus que la moyenne nationale (70%).

La prépondérance de la GMS dans les habitudes d'achats des consommateurs se fait souvent au détriment de la rémunération des producteurs : l'étude de « l'euro alimentaire », réalisée par Franceagrimer, montre que le producteur perçoit 10,9% de la valeur ajoutée induite totale lorsque la grande et moyenne distribution récupère près de 24,2%, l'industrie agroalimentaire 16,5% (FranceAgriMer, 2022). Les lois EGAlim 1 (2018) et 2 (2021, avec application au 1er janvier 2023) prévoient différentes mesures afin de rééquilibrer le rapport de force entre producteurs et distributeurs, notamment : contractualisation pluriannuelle obligatoire, fixation du prix à partir d'indicateurs de production (le prix de vente peut être indexé sur les charges du producteur par exemple) ou encore transparence sur la construction des prix. Les impacts de ces actions ne sont pas encore visibles du fait des nombreuses exceptions accordées et de la mise en application encore récente (Espelia, 2022).

La part de produits locaux encore minoritaire en GMS

Au vu de son omniprésence dans l'offre et la demande alimentaire, la GMS est un acteur incontournable pour faire évoluer et orienter les pratiques d'achats. L'organisation logistique de la grande distribution reste encore peu adaptée à l'approvisionnement local. En effet, les produits alimentaires proviennent essentiellement de centrales d'achat régionales où s'approvisionnent les différents magasins.

Pendant, certains magasins bénéficient d'une marge de manoeuvre plus importante pour valoriser la production locale : les magasins franchisés indépendants. Ces derniers commercialisent sous une enseigne nationale mais bénéficient d'une gestion indépendante. Si ces magasins sont liés à l'enseigne au travers d'un contrat, ils peuvent faire le choix de s'approvisionner directement auprès des producteurs locaux, relation également facilitée par l'existence d'un interlocuteur unique : le magasin de proximité (Harel, 2019). La majorité des magasins de grande distribution du Pays de l'Or sont des magasins indépendants franchisés.

Selon une enquête menée par l'Agglomération du Pays de l'Or en 2022 auprès des distributeurs du territoire, certains magasins s'approvisionnent en produits frais auprès des producteurs locaux. Par exemple, le magasin Intermarché de Mauguio-Carnon s'approvisionne sur le Pays de l'Or en melons, salades, courgettes, ou encore fraises. Certains produits viennent également du MIN de Montpellier Méditerranée Métropole ou de producteurs du Gard ou de l'Hérault. Au contraire, les petits magasins (Spar, Proximarket, Vival) disent rencontrer plus de difficultés à s'approvisionner localement du fait de la logistique associée (nombreux interlocuteurs et déplacements, contrairement aux grossistes qui permettent de centraliser les commandes) (Graff, 2022).



Photo : ©La Place du Marché

Les intermédiaires "conscients" de plus en plus présents

Les intermédiaires dits "conscients" visent à faciliter l'accès au marché aux petits producteurs locaux en les rémunérant justement tout en proposant des produits de qualité à des prix raisonnables aux consommateurs. Ils prennent la forme de coopératives, associations ou entreprises sociales.

- **Épicerie indépendante et magasins de producteurs** : Le territoire compte 5 épicerie indépendante de produits locaux (et parfois bio) (Abio D'Oc, Cerdà primeurs, Place du Marché, Au P'tit Panier d'Hel, Les saveurs du Cailar) et 5 magasins de producteurs (Maison Pourthié, La Cabane, Les Fruits de la Mourre, Locavorium, SICA Les Vergers de Mauguio) (Graff, 2022).
- **Vente à la ferme et AMAP** : De nombreuses exploitations agricoles vendent directement leurs productions sur place : 21 producteurs du Pays de l'Or exercent la vente directe à la ferme (Guide des producteurs du POA, 2019). Il existe également 2 associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) : le Jardin des Vesses (Lansargues) et les jardins de Bentenac (Mauguio) (Graff, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).
- **Marchés de plein vent** : Le territoire compte 8 à 12 marchés de produits frais, dont la fréquence varie selon les saisons : 2 à 4 marchés hebdo à Mauguio, 1 à 2 à Carnon, 1 à La Grande Motte, 1 à Palavas, 1 à Lansargues, 1 à Mudaison, 1 à Candillargues (Graff, 2022). Cependant, la provenance locale des produits n'est souvent que partielle et ne fait pas l'objet d'une identification spécifique pour les consommateurs.
- **Vente informelle en bord de route** : La vente directe en bord de route est également importante, surtout en période estivale où les touristes sont nombreux. Cependant, il peut être parfois difficile de distinguer les producteurs des revendeurs, ainsi que les produits locaux des produits importés (Suzor, 2022).

La proximité avec Montpellier contribue au développement des circuits courts

La proximité de l'aire métropolitaine de Montpellier permet aux producteurs du Pays de l'Or de nombreux débouchés. Ainsi, le MIN de Montpellier Méditerranée Métropole offre un espace de vente à 21 producteurs du territoire sur le « carreau des producteurs bio & locaux ». Les producteurs du Pays de l'Or travaillent également avec de nombreux intermédiaires situés sur la métropole tels que Comptoir Paysan d'Oc à Montpellier, Paysans du Coin à Clapiers, supermarché coopératif La Cagette à Montpellier, marchés de producteurs, etc.) (Graff, 2022).

Freins au développement des circuits courts et de proximité

Si les intermédiaires conscients se développent, ils restent minoritaires par rapport à la grande distribution. Le diagnostic sur les circuits courts et de proximité réalisé par l'Agglomération en 2022 a permis de mettre en évidence différents freins à leur développement :

- **Difficultés logistiques** : Certains producteurs préfèrent écouler toute leur production auprès d'un fournisseur unique plutôt qu'auprès d'une multitude de points de vente locaux pour des raisons de facilité et coût logistique. Les commerçants indiquent également un manque de diversité des produits locaux à certaines périodes de l'année.
- **Manque de temps** : Les agriculteurs n'ont pas toujours le temps ni le réseau pour commercialiser localement leurs produits.
- **Manque de demande** : Les commerçants indiquent un manque d'intérêt de la part des consommateurs. Cette limite concerne surtout les communes du littoral où les revenus médians sont plus bas (Graff, 2022).

ZOOM

LA RESTAURATION COLLECTIVE : UNE VOLONTÉ POLITIQUE LOCALE FORTE

Une compétence historique et mutualisée, en gestion directe

L'Agglomération du Pays de l'Or est compétente dans la gestion de l'ensemble de la restauration collective du territoire depuis 1973. Elle sert près de 4000 repas par jour auprès des restaurants scolaires des maternelles et primaires (51 %), des collèges (14 %), portage à domicile (10 %), crèches (10 %) et centres de loisirs (4 %). La mutualisation de la compétence facilite l'organisation des approvisionnements. La production est entièrement réalisée en gestion directe et à 89% en liaison chaude par l'Agglomération grâce à 3 cuisines centrales (La-Grande-Motte, Palavas-les-Flots et Mauguio-Carnon) et une cuisine autonome (collège de l'Étang de l'Or) (Pays de l'Or, 2021).

Sensibilisation et lutte contre le gaspillage

L'Agglomération mobilise une diététicienne afin d'animer des projets relatifs à l'alimentation saine et équilibrée auprès des enfants. Depuis 2015, le Pays de l'Or est également mobilisé contre le gaspillage alimentaire via le projet « REGARDOR » (actions de réduction du gaspillage, sensibilisation des convives, dons des excédents à l'épicerie sociale de Mauguio-Carnon et le CCAS de Candillargues) (Pays de l'Or Agglomération, 2020).

Des résultats qui dépassent la loi EGalim

La restauration collective est un levier pour structurer les filières biologiques du territoire, c'est également un outil de sensibilisation des enfants et des parents à une alimentation saine et durable. En 2021, 39,96% des produits utilisés sont issus de l'agriculture biologique, 3,3% sont certifiés label rouge, 2,12% AOP ou IGP et 5,02% sont labellisés pêche durable. Avec un total de 50,4% de produits issus de signes officiels de qualité et d'origine (POA, 2021 ; POA, 2020), l'Agglomération dépasse ainsi les objectifs fixés par la [loi EGalim](#) (50% de produits sous SIQO dont 20% de bio au 1er janvier 2022).

**45 % de produits sous SIQO
dont 35 % de bio dans la
restauration collective**

Un outil structurant : le GIEE

Pour atteindre les objectifs EgALIM et structurer les filières locales, le CIVAM Bio 34 et l'Agglomération du Pays de l'Or ont accompagné la création d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) en 2019. Composé de 4 maraîchers et d'un arboriculteur, le GIEE permet d'offrir une gamme de produits diversifiée. Les agriculteurs doivent s'organiser de la production à la distribution pour répondre aux besoins de la restauration collective. De même en aval, les menus sont élaborés en fonction de la planification de la production, co-construite avec l'Agglomération (Pays de l'Or Agglomération, 2020).



Principaux enjeux à retenir

1 - Baisse de la surface agricole utile, baisse du nombre d'exploitations, changement climatique : une production nourricière menacée



Ces 10 dernières années, le nombre d'exploitations agricoles et la surface agricole utile ont diminué sur le territoire du Pays de l'Or. Ceci s'explique par une forte pression foncière du fait de l'attraction associée à la métropole de Montpellier et au littoral méditerranéen, du manque de vocation pour le métier agricole, d'une rémunération peu attractive du secteur, ou encore de l'agrandissement des fermes qui rend la transmission difficile. Le secteur agricole et ainsi la capacité nourricière du territoire est également menacée par les effets du changement climatique qui tendent à l'intensifier : perte de terres agricoles par salinisation, sécheresses, épisodes météorologiques violents, etc.

L'Agglomération du Pays de l'Or, aux côtés de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et du CIVAM Bio 34 mènent différentes actions afin d'accompagner le secteur. Aujourd'hui, il est possible et nécessaire d'aller plus loin en renforçant les actions d'accompagnement à la transmission en amont du départ en retraite, de sensibilisation des plus jeunes au métier agricole, de développement et de communication autour de nouveaux modèles agricoles tournés vers la gestion collective (permettant une gestion du temps facilitée notamment) ou encore en renforçant la sanctuarisation des terres agricoles.

2 - L'approvisionnement local reste marginal dans les pratiques des commerces alimentaires locaux et dans la restauration collective publique

Causes

Une demande des consommateurs en produits locaux variable sur le territoire : méconnaissance, perception de produits chers, blocages sociaux et culturels, etc.

Un manque de temps des petits magasins pour s'approvisionner en produits locaux en direct des producteurs

Une stratégie d'approvisionnement propre à la grande distribution qui permet difficilement le gré-à-gré avec les producteurs locaux

Un manque de temps et de capacités logistiques des producteurs pour développer les circuits courts et l'approvisionnement de la restauration collective

Couccurrence avec le marché de Montpellier : Les producteurs qui pratiquent la vente en circuits courts se tournent souvent vers le marché de la métropole montpeliéraine (épiceries, supermarchés, etc.)

Enjeu

L'approvisionnement local reste marginal dans les pratiques des commerces alimentaires locaux et dans la restauration collective publique

Solutions

Multiplier les actions de sensibilisation auprès des consommateurs afin de renforcer la demande en produits locaux et circuits courts

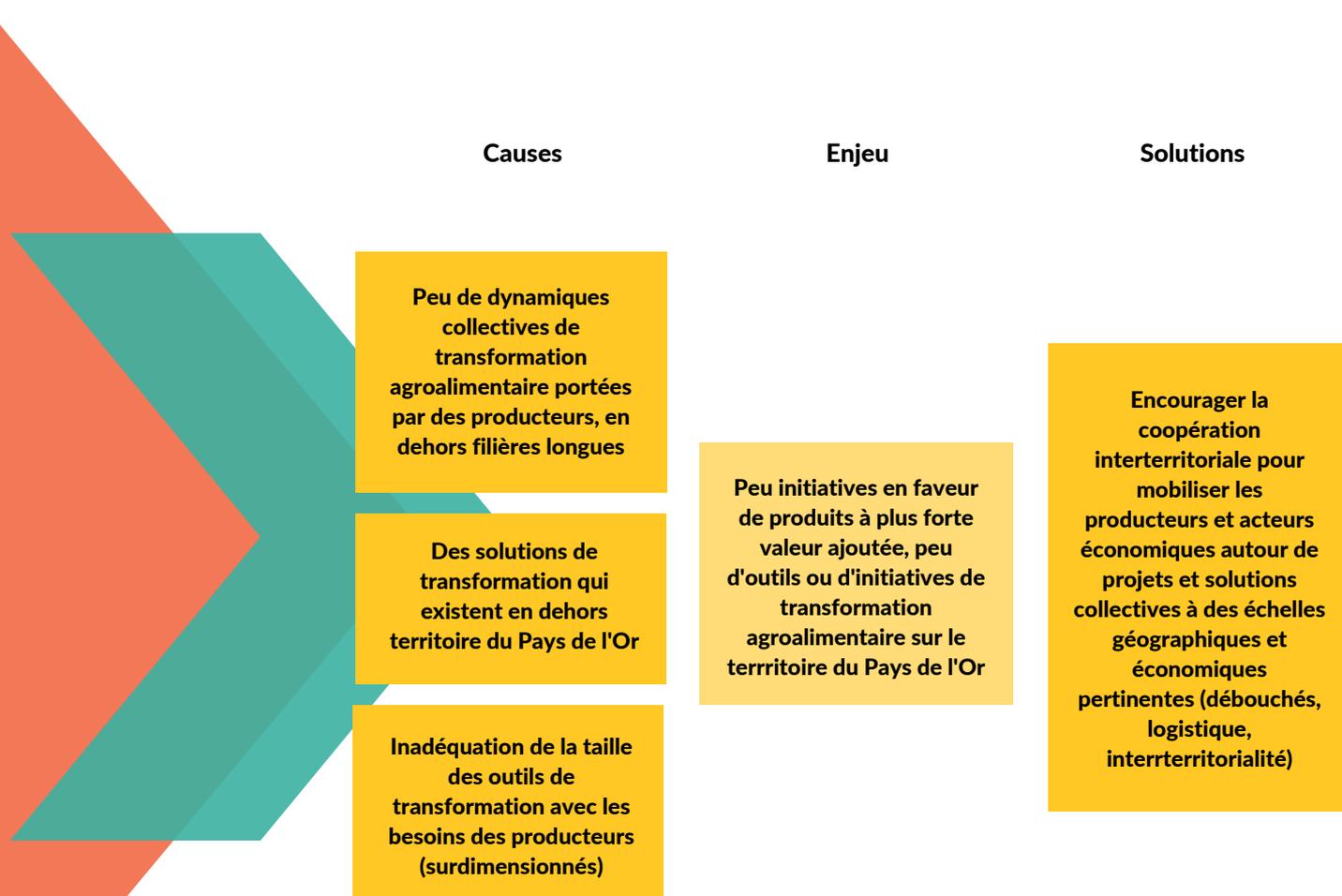
Encourager l'émergence d'intermédiaires conscients et l'implication des habitants dans les circuits alimentaires

Faciliter la mise en relation entre magasins, restaurants et producteurs de produits locaux durables, dans des conditions équitables

Structurer des filières de proximité, mobiliser les professionnels autour de solutions collectives, à des échelles géographiques et économiques pertinentes (débouchés, logistique, interterritorialité)

Malgré l'émergence de points de vente alternatifs à la grande distribution, cette dernière est encore largement majoritaire dans les actes d'achat des consommateurs. En cause notamment, l'accélération des rythmes de vie entraînant un besoin de solutions rapides pour faire ses courses. La grande distribution s'inscrit essentiellement dans des filières d'approvisionnement longues du fait de son fonctionnement interne (dépendance à une entreprise nationale, centrales d'achats) et encourage donc peu le développement des circuits courts et de proximité. D'autres part, certaines supérettes ou commerces de proximité mettent en évidence un manque d'outils logistiques, de ressources et de temps pour s'approvisionner localement. De leur côté, les producteurs rencontrent également des difficultés à s'inscrire dans des filières d'approvisionnement local (capacités logistiques et temps). Différentes actions peuvent être menées aujourd'hui pour de renforcer le lien entre producteurs et distributeurs locaux : sensibilisation auprès des consommateurs afin d'orienter les actes d'achat (vers des points de vente alternatifs ou vers les produits locaux dans les magasins de grande distribution), développement de points de vente alternatifs à la grande distribution qui proposent une diversité de produits locaux, mise en relation entre les petits magasins franchisés indépendants et commerces alimentaires et les producteurs locaux (groupements de commercialisation, speed meetings, outils numériques, manifestation à destination des professionnels, etc.). Les citoyens doivent prendre part à la construction de ces nouveaux points de vente afin de se les approprier et d'être plus enclin à les fréquenter par la suite.

3 - Peu d'initiatives en faveur de produits locaux à plus forte valeur ajoutée sur le territoire



Sur le territoire du Pays de l'Or, il existe peu d'outils de transformation qui permettraient d'ajouter de la valeur aux produits agricoles locaux. Les quelques unités de transformation du territoire prennent la forme de coopératives viti-vinicoles ou d'entreprises agroalimentaires (Croustisud, Atelier des blés, etc.). Si les flux sont difficiles à quantifier, l'essentiel de l'activité de transformation semble avoir lieu en dehors du territoire du Pays de l'Or : pôle transformation du Marché d'intérêt national de Montpellier Méditerranée Métropole, unités de transformations du Gard et de l'Hérault (St-Mamet, Cofruid'OS, etc.). Par ailleurs, les unités de transformation du territoire sont surdimensionnées par rapport aux besoins de valorisation des producteurs locaux. Ces derniers n'ont alors d'autre choix que de collaborer avec des unités adaptées situées en dehors du Pays de l'Or.

Il pourrait être pertinent aujourd'hui de s'appuyer sur la coopération interterritoriale pour mobiliser les producteurs et acteurs économiques autour de solutions de transformation collectives à des échelles géographiques et économiques pertinentes. Pour cela, il est nécessaire de mieux caractériser les flux de produits bruts et transformés et d'évaluer les besoins des producteurs du Pays de l'Or pour faciliter leur accès aux outils de transformation agroalimentaire.

Durabilité économique

Forces

- Une production agricole locale diversifiée de qualité intégrée dans les circuits courts et de proximité.
- L'Agglomération, la Chambre d'Agriculture et le CIVAM Bio 34 sont fortement engagés et coopèrent pour protéger le foncier agricole et faciliter l'installation/transmission des fermes.

Faiblesses

- Une partie de la population non impliquée dans les circuits courts et de proximité : méconnaissance des enjeux, perception de prix élevé, manque d'information (produits accessibles, lieux de vente etc.)
- Un manque de dialogue et d'outils logistiques de mise en relation entre commerçants et producteurs locaux.
- Coût encore élevé des produits de qualité (locaux/bio).

Opportunités

- La proximité avec la métropole de Montpellier, permettant le partage de bonnes pratiques pour la multiplication des intermédiaires conscients sur le territoire.
- Une partie de la population de plus en plus sensible aux enjeux associés à la consommation de produits locaux.
- La loi EGalim2, censée favoriser la négociation équitable entre producteurs et distributeurs à partir de 2023.

Menaces

- L'accélération des rythmes de vie qui entraîne une diminution du temps dédié aux courses alimentaires.
- L'augmentation des charges des commerces (énergie) menaçant la qualité de l'offre alimentaire proposée (proposition de produits moins chers issus de filières longues).
- La diminution du pouvoir d'achat des ménages.
- Changement climatique et déstabilisation des activités existantes.

Indicateurs de suivi

Taille moyenne des exploitations agricoles

En 2020, échelle Pays de l'Or :
36,8 ha
(AGRESTE, 2020)

Part des exploitations dirigées par un chef d'exploitation âgé de 60 ans ou plus

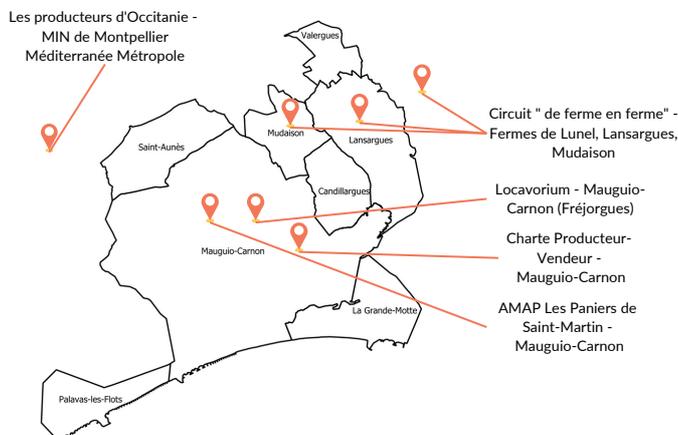
En 2020, échelle Pays de l'Or :
46 %
(AGRESTE, 2020)

Part des achats alimentaires réalisés auprès de la grande et moyenne distribution (en termes de valeur)

En 2021, échelle Pays de l'Or :
74 %
(CCI Hérault, 2021)

Initiatives du territoire

Sont présentées ci-dessous quelques initiatives locales en faveur d'un système alimentaire inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs.



Les "Producteurs d'Occitanie"

Chambre d'agriculture de l'Hérault

"Producteurs d'Occitanie" est une association créée en 2018 par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. Elle réunit principalement des producteurs adhérents au carreau du MIN de Montpellier Méditerranée Métropole, dont plusieurs proviennent du Pays de l'Or. Son objectif est de mutualiser la production locale en priorisant les produits d'Occitanie, promouvoir une juste rémunération des producteurs et économiser des frais matériels et logistiques par la centralisation de la production locale en un seul point de vente. La démarche favorise l'accès des consommateurs à des produits locaux, frais, de saison.

"De ferme en ferme"

CIVAM Occitanie

De "Ferme en ferme" est un évènement annuel piloté par le CIVAM Occitanie. Il s'agit d'un projet porté à l'échelle nationale qui réunit plusieurs agriculteurs sur le territoire qui ouvrent alors leurs fermes aux habitants pour l'occasion : plus de 500 fermes ont été visitées lors de l'édition 2022. L'évènement vise à faire connaître au grand public les fermes et les producteurs du territoire. Sur le Pays de l'Or, 3 fermes ont intégrées le circuit en 2022 : les Canotiers à Lansargues, le Rucher le Clos d'Audie et l'élevage de Chance à Mudaison.

Locavorium

Mauguio-Carnon

Locavorium est un magasin de produits frais et locaux implanté Saint-Jean-de-Védas et Mauguio-Carnon. L'épicerie, pensée et créée par une équipe d'ingénieurs en agro-écologie, se fournit à 100 % en produits issus de circuits courts et de proximité et s'inscrit dans une démarche équitable : un seul intermédiaire entre producteurs et consommateurs, une meilleure rémunération des agriculteurs et un prix maîtrisé pour le consommateur, des produits de qualité issus de production biologique et de saison. Pour cela, l'enseigne a développé une charte de qualité qu'elle propose aux 160 producteurs de son réseau.

AMAP Les paniers de Saint-Martin - Mauguio-Carnon

Producteurs locaux de la commune de Mauguio-Carnon

Deux maraîchers sont à l'origine de l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Installés en agriculture raisonnée, ils proposent des paniers de légumes toutes les semaines, à récupérer à la ferme ou livrés à domicile. Quelques agriculteurs locaux supplémentaires se sont récemment associés à l'AMAP afin de proposer une gamme plus large de produits dont une partie en bio.

"Charte producteur-vendeur"

Chambre d'agriculture de l'Hérault et Commune de Mauguio-Carnon

La Chambre d'Agriculture en partenariat avec la Mairie de Mauguio-Carnon propose une charte producteurs-vendeurs aux producteurs et vendeurs de bord de route de la commune. Ils doivent signer une charte éthique pour informer des produits qui sont cultivés sur le territoire et ceux qui viennent d'ailleurs. En signant la charte, les vendeurs s'engagent à proposer moins de 30 % de produits venus d'ailleurs. Le dispositif permet de privilégier les produits du terroir mais aussi de rassurer le consommateur sur leur provenance.

Initiatives venues d'ailleurs

Coopérative Terracoopa **(Commune de Clapiers)**

**ADEAR Languedoc Roussillon,
Association de Développement
Agricole et Crealead**

Créée en 2012, la coopérative Terracoopa accompagne les agriculteurs dans leurs projets professionnels. Un espace test agricole a été créé afin d'aider les personnes non issues du monde agricole à s'installer, sécuriser leur reconversion professionnelle, développer les circuits de proximité, favoriser la création d'emploi et le travail collaboratif, etc. Terracoopa fait partie du RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricoles). Ce réseau regroupe une diversité d'acteurs autour d'une charte et des valeurs communes.

Plateforme Alancienne

Villes de Lyon / Paris / Bordeaux

Créée en 2016, Alancienne est une plateforme de distribution et livraison de produits frais, bio et locaux qui met en avant les producteurs engagés en agroécologie sur le territoire. La plateforme propose un catalogue de 1 000 à 1 500 références, biologiques ou agroécologiques et garantit des références locales, à maximum 200 km des consommateurs. Le dispositif est aujourd'hui présent à Paris, Lyon et Bordeaux. Pour chaque référence de produit, le consommateur peut avoir des informations sur la provenance, le nom de l'exploitation et le système de culture utilisé. Les producteurs sont choisis selon plusieurs critères basés sur le fonctionnement de l'agroécologie. Depuis 2020, en partenariat avec Fermes d'Avenir, Alancienne produit également sur La Ferme de l'Envol (91) qui s'étend sur 75 ha. La ferme est un prototype pour expérimenter la production agroécologique avec des techniques inspirées de la permaculture.

Conserverie mobile et solidaire

Commune de Romans-sur-Isère (Drôme)

La conserverie mobile et solidaire est un véhicule aménagé en laboratoire de transformation. Elle propose des ateliers d'initiation au grand public pour réaliser ses propres conserves. La conserverie accompagne les habitants, et notamment les ménages défavorisés, de la ville de Romans-sur-Isère à consommer sain et local. Les bénévoles récupèrent des fruits et légumes invendus sur des exploitations agricoles ou sur des marchés pour en faire des conserves. Ce projet contribue à un modèle de production et de consommation alimentaire durable et local, lutte contre le gaspillage alimentaire et favorise le lien social et le renforcement des liens villes/campagne.

Atelier de transformation **collectif du Pays d'Aubagne** **(Bouches du Rhône)**

CETA du Pays d'Aubagne

Le Centre d'Études Techniques Agricoles (CETA) du Pays d'Aubagne a vu le jour sur l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile afin d'apporter un soutien technique aux porteurs de projets agricoles sur le territoire. En 2016, le CETA a accompagné la création d'un magasin de producteurs, « Chez les producteurs ». En 2018, un atelier de transformation collectif a été créé, financé dans le cadre de l'appel à projet "Réduction du gaspillage alimentaire" de l'ADEME. L'objectif était de créer un atelier de transformation de fruits et légumes pour les agriculteurs locaux.

AXE 3

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DU PAYS DE L'OR PROTÈGE-T-IL L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ SANS ÉPUISER LES RESSOURCES NON RENOUVELABLES ET SANS POLLUER?

La durabilité environnementale des composantes du système alimentaire local est conditionnée par différents facteurs :

- La production agricole et alimentaire : Quel est l'impact de l'activité agricole sur la ressource en eau, la qualité de l'air, la biodiversité et les sols ?
- La transformation agroalimentaire : Quel est l'impact des unités de transformation agroalimentaires sur les ressources naturelles ? Les déchets générés sont-ils revalorisés pour la production de compost ou d'énergie ?
- La distribution alimentaire : Quel est l'impact des infrastructures de distribution alimentaire sur les ressources naturelles ? Les déchets générés sont-ils revalorisés pour la production de compost ou d'énergie ?
- La consommation alimentaire : Les consommateurs sont-ils suffisamment sensibilisés aux enjeux environnementaux associés à leurs habitudes alimentaires ? Quelle est la stratégie de collecte et de valorisation des déchets organiques générés par les ménages ?

3.1. Accélérer la transition vers un système agricole moins impactant sur la ressource en eau

Une agriculture qui impacte la qualité de la ressource en eau

Les pratiques agricoles ont un impact direct sur la qualité de l'eau : pollutions aux nitrates dues à la fertilisation des cultures et à l'élevage mais également liées à l'utilisation de pesticides. Le Pays de l'Or accueille 10 captages dont 8 sont classés prioritaires par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) car particulièrement dégradées par des pollutions diffuses (nitrates et/ou pesticides). 6 communes sont ainsi identifiées comme zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole (Mauguio-Carnon, Candillargues, Lansargues, Saint-Aunès, Mudaison et Valergues) (Rhône Méditerranée, 2021). Ces pollutions infiltrent aussi bien les eaux souterraines que les eaux de surface (pollutions différentes en surface et souterrain cependant). L'étang de l'Or connaît ainsi un phénomène important d'eutrophisation dû aux nitrates, qui impacte la biodiversité aquatique. Les pollutions aux nitrates s'expliquent en partie par l'activité agricole autour de l'Étang de l'Or (Pallard, 2022).

L'outil CRATER, développé par Les Greniers d'Abondance, met en évidence un nombre moyen de traitements chimiques (NODU soit nombre de doses unités) sur le Pays de l'Or largement supérieur aux moyennes régionale et nationale (NODU en 2020 : 9 sur le Pays de l'Or, 2,7 en Occitanie et 3,5 en France) (Les Greniers d'Abondance, 2022). Une étude réalisée par Solagro révèle également une fréquence de traitement plus élevée sur les vignes et vergers situés sur les communes de Saint-Aunès et Mudaison (Solagro, 2022). La vigne et les arbres fruitiers (notamment pommes) étant particulièrement vulnérables face aux attaques extérieures. Depuis 10 ans, l'Agglomération, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, le CIVAM Bio 34 et l'Agence de l'Eau portent le "programme d'actions captages" (dispositif Agribio, PAEC de l'Étang de l'Or, etc.) afin d'accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation de fertilisants et pesticides pour protéger la ressource en eau. La pollution aux pesticides semble reculer mais peu d'amélioration est observée vis-à-vis des pollutions aux nitrates.

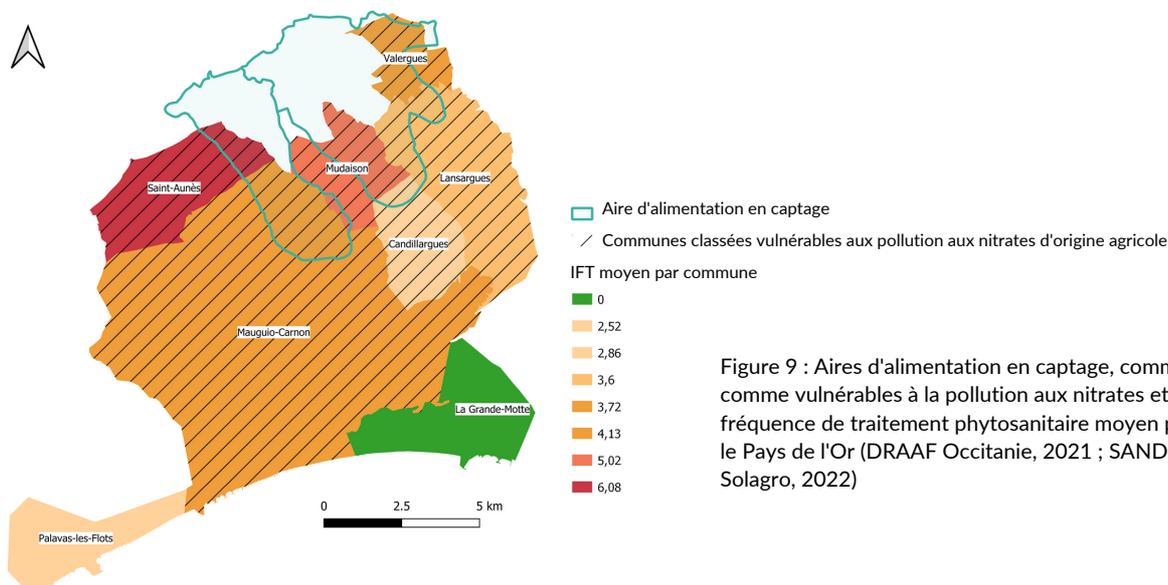


Figure 9 : Aires d'alimentation en captage, communes classées comme vulnérables à la pollution aux nitrates et indice de fréquence de traitement phytosanitaire moyen par commune sur le Pays de l'Or (DRAAF Occitanie, 2021 ; SANDRE, 2022 ; Solagro, 2022)

Mais une forte dynamique de conversion à l'agriculture biologique

Selon l'Agence bio, 18,5% de la SAU du Pays de l'Or est exploité en agriculture biologique. 35 fermes sur 197 sont engagées en bio, soit 17,3 % des exploitations du territoire. Depuis 10 ans, la dynamique de transition est importante : +24,7% de SAU bio entre 2012 et 2021 (contre +13,9% et +9,4% aux échelles départementale et régionale).

L'agriculture biologique concerne essentiellement les surfaces et cultures fourragères, la vigne et le maraîchage (Figure 12). A contrario, les filières céréalière et arboricoles transitent assez peu. Si les céréales représentent la première production du territoire en termes de surface (29% de la SAU, presque exclusivement du blé dur), seule 8,9% de la SAU est en bio. De même, l'arboriculture représente 7% de la SAU totale et uniquement 3,8% de la SAU en bio (Agence Bio, 2021).

Différents labels de qualité coexistent sur le territoire : Global GAP (fruits notamment), Terra Vitis ou encore Haute Valeur Environnementale (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020). Bien qu'ils soient moins exigeants d'un point de vue environnemental que le label bio, ils contribuent également au changement de pratiques agricoles.

Figure 11 : Surfaces agricoles exploitées en bio sur le Pays de l'Or (Agence bio, 2022)

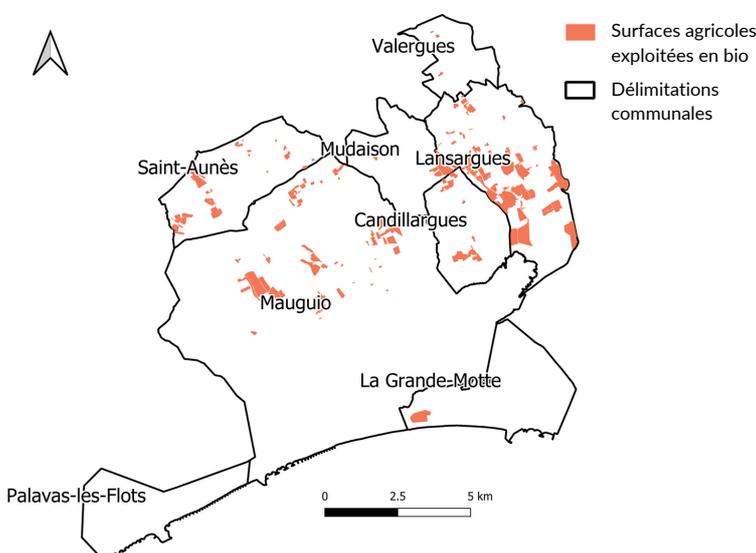
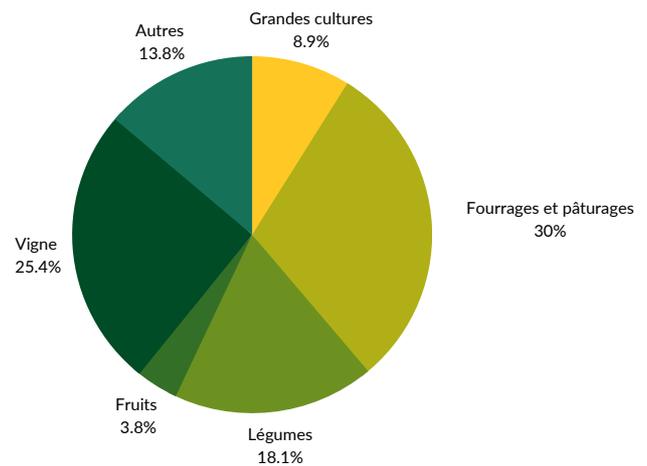


Figure 12 : Répartition de la surface agricole utile exploitée en agriculture biologique sur le Pays de l'Or (Agence Bio, 2021)



Des freins persistant à la transition

Afin de systématiser les pratiques respectueuses des écosystèmes et des Hommes, de nombreux freins doivent être levés :

- Le manque de demande de la part des consommateurs :** Certains producteurs indiquent être contraints d'écouler une partie de leur production dans le circuit conventionnel, par manque de demande (Suzor, 2022). Par ailleurs, depuis 2021, le marché du bio connaît pour la première fois une baisse de consommation de l'ordre de -1,34% (Agence Bio, 2021 (2)). Il existe une contradiction entre les discours et actes d'achats des consommateurs
- L'appréhension du changement :** Certains producteurs appréhendent les changements associés à la transition à l'agriculture biologique ou agroécologique et les impacts éventuels sur les rendements, la viabilité de leur exploitation et leur rémunération, avant même d'aller chercher un accompagnement, pourtant existant sur le territoire (Suzor, 2022). En 2023, le CIVAM Bio 34 mène l'étude "Sensibio" dans l'objectif d'identifier les déterminants psychosociologiques associés à la transition vers l'agriculture biologique. Cette étude doit permettre d'étudier les freins à la transition biologique afin notamment d'adapter l'offre des journées techniques aux besoins identifiés.
- La multiplication des labels :** La diversité de labels environnementaux sur le territoire peut être source de confusion pour les producteurs et les consommateurs et discréditer le label biologique pourtant le plus ambitieux pour l'environnement (Latruffe et al., 2013).

« Les changements de pratiques des producteurs ne vont pas assez vite en comparaison aux mutations radicales liées aux changements climatiques qu'ils vont endurer : effondrement de la biodiversité, appauvrissement des sols, sécheresses, inondations, etc. Les capacités d'adaptation de l'agriculture risquent d'être rapidement dépassées ce qui peut provoquer des ruptures subies plutôt qu'anticipées. »

Benjamin Pallard, Responsable du service espaces naturels et agroenvironnement, Pôle eaux et espaces naturels, Agglomération du Pays de l'Or

Un secteur dépendant des apports en eau, vulnérable aux changements climatiques

En termes de quantité, le Pays de l'Or bénéficie de ressources en eau suffisantes grâce au canal Philippe Lamour qui redirige l'eau du Bas Rhône et ce même en période estivale. Cependant, l'agriculture locale (cultures maraîchères et vignes) est particulièrement gourmande en eau ce qui pourrait la rendre vulnérable face à d'éventuelles restrictions. En effet, 31% de la SAU est irriguée. (AGRESTE, 2020). Cette vulnérabilité tend à se renforcer avec l'évolution du réchauffement climatique et la perturbation des précipitations et du niveau de Rhône associés.

31% de la SAU du territoire est irriguée (maraîchage essentiellement)

Une contribution limitée à la pollution de l'air

Sur le Pays de l'Or, 66 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont dues au transport routier. L'agriculture contribue de façon minoritaire aux émissions de GES avec 5 % des émissions totales en 2012 (Pays de l'Or Agglomération, 2020 (1)). À l'échelle nationale, le secteur de l'agriculture pèse à hauteur de 21 % des émissions totales de GES en 2020 (Citepa, 2021).

Un point de vigilance sur l'épuisement des terres agricoles

À l'échelle mondiale, d'ici 2050, la FAO estime à -10% la baisse moyenne des rendements agricoles du fait de la dégradation des terres agricoles (FAO, 2015).

En France, 40% des surfaces agricoles présentent des risques d'épuisement (GIS sol, 2017). Sur le Pays de l'Or, le Groupement d'Intérêt Scientifique SOL (GUS SOL) met en évidence un stockage du carbone inférieur à la moyenne française (de l'ordre de 25 tonnes par hectare). Cela laisse supposer un historique de pratiques agricoles qui favorisent peu le stockage de matière organique et accélère l'épuisement des sols (exemples : absence de couverts végétaux, d'intercultures, monocultures, travail du sol profond). À terme, le déséquilibre de la fertilité chimique, biologique et physique des sols se traduit par une baisse des rendements agricoles (GIS Sol, 2017).

Des mesures en faveur de la protection de la biodiversité

La spécialisation des exploitations et l'agrandissement des fermes ont des répercussions sur la biodiversité : suppression des haies et bocages, prédominance de systèmes monoculturaux, rotations courtes, etc. (Lataste, 2019 ; Vialatte et al, 2023). La taille moyenne des exploitations agricoles du territoire a augmenté de 49% entre 2010 et 2020 (AGRESTE, 2020).

À l'échelle mondiale, 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction. L'agriculture est également la première victime de l'érosion de la biodiversité : par exemple, les pollinisateurs, menacés d'extinction, interviennent dans la pollinisation de près de 40% des cultures dans le monde, alors menacées de disparaître à leur tour (Parlement européen, 2019).

Différentes mesures sont mobilisées afin de protéger et renforcer la biodiversité sur le Pays de l'Or, notamment autour de l'Étang de l'Or : zone Natura 2000 (implantation de haies, adaptation des pratiques culturales, projet agro-environnemental et climatique (gestion pastorale pour limiter la diffusion des effluents d'élevage, maintien ou conversion de surfaces cultivées en surfaces en herbes, etc.) (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

3.2. Une dynamique encourageante de transformation engagée à l'échelle du Département

Très peu de transformateurs alimentaires biologiques sur le Pays de l'Or

80% des dépenses alimentaires des Français concernent des produits transformés (Larochette & Sanchez-Gonzalez, 2015). Afin d'encourager la consommation de produits bio, l'existence d'outils de transformation dédiés est primordiale pour structurer la filière et permettre aux producteurs de mieux valoriser leurs produits, d'autant plus que certaines productions nécessitent des procédés de transformation spécifiques pour répondre au cahier des charges bio. Le territoire du Pays de l'Or compte très peu d'unités de transformation (conditionnement de pommes, découpe de viande, fabrication de pâtes, chips, vinification). Les seules unités de transformation bio ou agroécologiques sont viticoles (la cave coopérative de Vendargues a par exemple récemment diversifié ses activités avec une branche AB) (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

Des déchets agroalimentaires peu valorisés

À l'échelle nationale, l'industrie agroalimentaire contribue à hauteur de 32% de l'ensemble des pertes et gaspillages le long de la chaîne alimentaire, soit un impact carbone de 3 millions de tonnes de CO₂ annuellement (INCOME consulting, 2016) (MTES, 2017). De façon générale, la filière de transformation de la viande génère des sous-produits peu valorisés (35-50 % du poids de chaque animal selon les filières) (Réséda et al., 2017).

Concernant la transformation viti-vinicole, aucune initiative de valorisation des coproduits n'a été identifiée sur le territoire ; ils peuvent représenter des engrais intéressants pour les sols (marcs de raisins, lies de vin et bourbes) (Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015).

La transformation bio se développe dans le département

En 2021, le Département de l'Hérault comptait 608 entreprises de l'aval certifiées bio, dont 438 transformateurs. Le Département se place ainsi 9^e à l'échelle nationale en termes de nombre d'entreprises certifiées bio sur l'aval de la filière (transformation, distribution, restauration commerciale). Le nombre de transformateurs biologiques a augmenté de près de +159% entre 2012 et 2021, témoignant ainsi du développement de la production et donc de l'activité de transformation biologique sur le département (Agence Bio, 2021 (1)).

438 transformateurs certifiés biologiques en Hérault

Des unités de transformation de proximité qui s'engagent

Les entreprises présentes sur le pôle de transformation du MIN de Montpellier Méditerranée Métropole s'engagent à s'approvisionner en produits biologiques dès que possible. Certaines, comme Label d'Occitanie ou Agriviva, revalorisent les productions « abîmées » ou hors calibres (hors normes des distributeurs car trop petits ou bien avec une forme originale, etc.).

Parmi les bonnes pratiques à suivre pour les entreprises, le MIN de Montpellier Méditerranée Métropole a également mis en place une stratégie de collecte et revalorisation des biodéchets du marché. Par ailleurs, des panneaux photovoltaïques ont été installés afin d'alimenter le marché en énergie solaire (Mercadis, 2022).

3.3. La grande distribution centralise les impacts environnementaux

La grande distribution peut-elle être durable ?

Sur le Pays de l'Or, 74 % des achats alimentaires sont effectués en supermarchés, hypermarchés, drives et autres hard-discount (CCI de l'Hérault, 2021). Les grandes et moyennes surfaces (GMS) sont à l'origine d'impacts environnementaux plus importants que les autres distributeurs, notamment les commerces de proximité.

En 2022, Réseau Action Climat a mené une enquête nationale afin d'évaluer les pratiques durables des grandes enseignes de GMS. 40 indicateurs ont été définis pour comparer les pratiques des enseignes en termes de changement climatique, d'alimentation végétale, de bien-être animal, de transparence de la communication, etc. Les principales enseignes obtiennent des notes contrastées : de 5,8/20 (E.Leclerc) à 9/20 (Carrefour) (Réseau Action Climat, 2023). Les principales enseignes sont représentées sur le territoire du Pays de l'Or ou à proximité directe, et sont prépondérantes dans les achats alimentaires des habitants.

» Filières longues

Les produits de GMS sont essentiellement importés d'autres régions françaises et étrangères et transitent par transports routiers. Les magasins franchisés indépendants (Groupes U, les Mousquetaires, etc.) bénéficient d'une marge de manoeuvre plus importante pour établir des contrats de gré-à-gré avec les producteurs locaux. L'offre locale reste cependant minoritaire (1 à 20 % selon les enseignes) (LSA, 2018).

» Agriculture conventionnelle

50,2 % des produits biologiques sont achetés en grande et moyenne distribution (Agence Bio, 2021 (2)). Cependant, en 2019, le bio ne représentait que 4,8% des ventes en GMS en France (Nielsen, 2022).

Depuis 2020, la vente de produits bio en GMS est en baisse : la part du bio dans le chiffre d'affaire a diminué de -3,9% entre 2020 et fin 2021. En cause, une baisse du pouvoir d'achat associé à la crise sanitaire et l'inflation. Les GMS tendent alors à réduire l'offre biologique disponible : selon Nielsen IQ, le nombre moyen de références bio par magasin a baissé de 5% entre début 2021 et début 2022, ce qui accentue le recul du chiffre d'affaires en bio.

La vente de produits biologiques via les circuits courts et de proximité (soit 49,8 % des actes d'achats en produits bio au niveau national) n'a pas été touchée par cette baisse, du fait d'un profil d'acheteurs différent (revenus plus élevés, engagement de long terme pour le bio) (Agence Bio, 2021 (2)).

» Gaspillage alimentaire

13,6 % du gaspillage sur la chaîne alimentaire en France est imputable aux GMS (Ritzenthaler, 2016). Depuis 2016, la loi Garot interdit aux distributeurs alimentaires de rendre impropres à la consommation des invendus encore consommables et les oblige à en faire don à des associations d'aide alimentaire. Cependant, aucune solution de revalorisation des produits alimentaires non consommables ne semble être proposée aux distributeurs du territoire du PAT, chacun gérant sa filière de ramassage et traitement des déchets.

» Consommation d'énergie

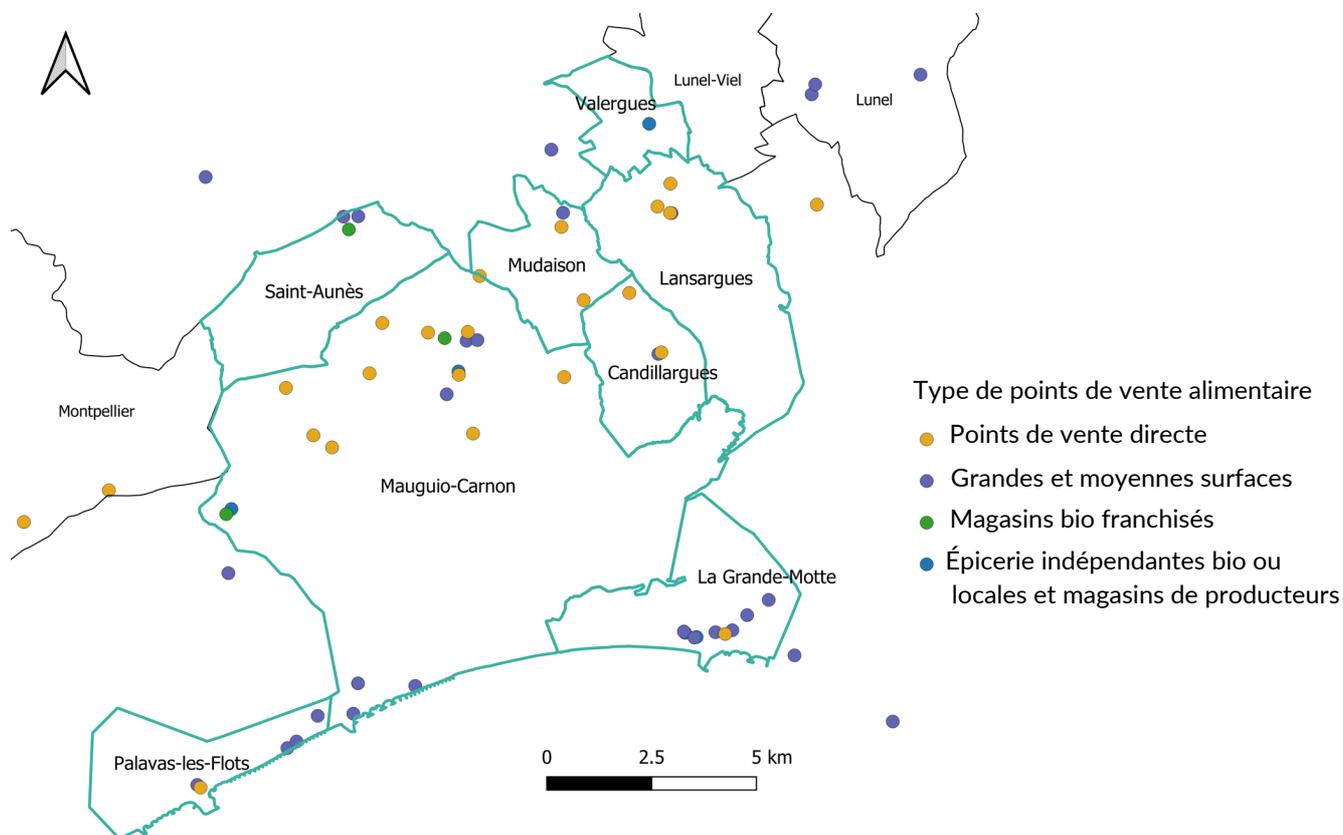
- Aller faire ses courses en hypermarché émet 70 fois plus de CO₂ que de faire ses courses dans un commerce de proximité (Consoglobe, 2013).
- Avec l'éclairage, la climatisation et la réfrigération, une grande surface consomme entre 800 à 900 kWh/m²/an (ADEME, 2018).

Depuis quelques années, certaines enseignes mènent des actions afin de limiter leur consommation énergétique. Sur le territoire du Pays de l'Or, notamment, depuis 2008, le magasin E.Leclerc de St-Aunès a équipé son parking d'ombrières couvertes de panneaux photovoltaïques.

Les commerces de produits biologiques se développent sur le territoire

L'offre alimentaire en produits issus de l'agriculture biologique ou agroécologique impacte positivement les choix alimentaires des consommateurs du territoire. Avec 336 distributeurs bio, le département de l'Hérault se place en deuxième position parmi les départements les mieux dotés en points de vente de produits bio à l'échelle régionale (derrière la Haute Garonne). On observe également une bonne dynamique en distribution de produits biologiques sur le Pays de l'Or. Selon l'Agence bio, il existe 15 distributeurs bio sur le Pays de l'Or (enseignes nationales de type Bio & Sens et les Comptoirs de la Bio, épiceries indépendantes comme Abio D'Oc, etc.). Leur densité a augmenté de 33% entre 2020 et 2021 (Agence Bio, 2021).

Figure 13 : Répartition des points alimentaires sur le territoire du Pays de l'Or (Open Data Occitanie, 2022 ; Transport.data.gouv.fr, 2022 ; Googlemaps)



3.4. Une prise de conscience des consommateurs

La consommation de produits bio durablement ancrée mais qui peine à décoller

Les habitudes de consommation participent à structurer l'offre disponible. Selon une étude réalisée par le CREDOC en novembre 2022, le contexte socio-économique et climatique actuel a renforcé la préoccupation des Français pour les enjeux environnementaux (CREDOC, 2022). 75% des français consomment des produits bio et 13 % d'entre eux déclarent en manger tous les jours. Si la tendance est encourageante, face aux crises environnementales actuelles et futures, il est indispensable d'accélérer la transition vers une consommation globalisée de produits issus de l'agriculture biologique ou agroécologique (Agence Bio, 2022 (1)).

En Occitanie, 43% de la population déclare consommer "souvent" des produits biologiques.

Une dynamique similaire sur le Pays de l'Or

Selon le diagnostic agricole du Pays de l'Or réalisé en 2020, les tendances de consommation sont en évolution sur le territoire, et se dirigent notamment vers plus de proximité géographique et relationnelle. Il n'existe pas de chiffres sur la part des produits bio ou locaux dans la consommation sur le Pays de l'Or, on peut supposer que l'évolution suit les tendances nationale et régionale. À échelle régionale, l'étude sur les habitudes alimentaires en Occitanie rapporte que 75 % des répondants achètent des produits bio et 43% en achètent « souvent » (Région Occitanie, 2018).

Sur l'Hérault, une consommation de viande plus faible que la moyenne régionale

À l'échelle nationale, la consommation de viande s'établit à 84,4 kg/an/personne en 2020. Si les quantités consommées n'ont cessé d'augmenter dès l'après-guerre, elles stagnent depuis 1998 et diminuent depuis 2019 (France AgriMer, 2021). Selon le baromètre 2022 sur la consommation de viande des Français, 57% des Français affirment avoir réduit leur consommation de viande ces 3 dernières années, principalement pour des raisons économiques puis écologiques (Harris Interactive & RAC, 2022). Ce niveau de consommation reste cependant l'un des plus élevés au monde (43 kg/an/personne à l'échelle mondiale (The Guardian, 2018)) : En cause, principalement les facteurs culturels associés à la consommation de viande dans les pays occidentaux (FranceAgriMer, 2015). À l'échelle du département, seulement 15% de la population déclare manger de la viande tous les jours (contre 28% dans l'Aveyron) (Région Occitanie, 2018).

Les freins à une consommation bio et plus végétale

Selon les retours terrain des chargés de mission alimentation et agriculture du Pays de l'Or, plusieurs freins persistent :

- Méconnaissance et manque d'informations sur l'offre alimentaire locale et bio/agroécologique ;
- Déconnexion entre consommateurs et producteurs et méconnaissance des enjeux économiques et environnementaux associés à l'alimentation ;
- Répartition inégale de l'offre en produits bio accessible financièrement (plaine/littoral) ;
- Part de la population aux revenus insuffisants pour accéder aux produits bio dans les circuits classiques ;
- Fracture sociale dans l'imaginaire de certaines personnes aux revenus précaires qui considèrent que ces produits sont réservés à une catégorie de population (Gauvrit & Labriet, 2022 ; Pallard, 2022).

« On observe un manque d'informations sur l'offre alimentaire « durable » et une déconnexion croissante entre les habitants et les producteurs du territoire, dans un territoire qui a pourtant une tradition forte de vente directe. Mais on peut constater un vrai intérêt pour renouer ces liens de la part des citoyens »

Lisa Gauvrit, chargée de mission projet alimentaire territorial, Pays de l'Or Agglomération

L'Agglomération et ses partenaires s'engagent pour faire évoluer les comportements alimentaires

La collectivité porte la mission d'accompagner ses habitants vers des pratiques alimentaires saines et durables. En partenariat avec le CIVAM Bio34, l'Agglomération du Pays de l'Or a lancé un défi Foyer à Alimentation Positive (FAAP) en octobre 2022 : une trentaine de familles se sont portées volontaires pour suivre un programme de 8 mois et être accompagnés dans la découverte des produits bio, de saison et diversifié sans augmenter leur budget consacré à l'alimentation. L'évènement "de ferme en ferme", co-porté par l'association FRCIVAM Bio 34 et l'agglomération, favorise l'inter-connaissance entre producteurs et habitants-consommateurs et encourage à des pratiques d'approvisionnement alimentaires ancrées sur le territoire.

Sensibiliser enfants et parents grâce aux cantines scolaires

Les cantines scolaires représentent un levier qui a fait ses preuves pour faire évoluer les habitudes alimentaires des enfants, futurs adultes, mais également indirectement des parents. Depuis 2015, l'Agglomération mène différentes actions de sensibilisation sur les temps périscolaires. 7 mallettes ludo-pédagogiques thématiques ont été déployées, notamment sur les thèmes "agriculture et alimentation", "les sens", "gaspillage alimentaire", "compostage" ou encore "équilibre alimentaire – environnement – gestion des déchets".

Biodéchets : atteindre les objectifs de la loi AGECE

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 (Loi AGECE) rend obligatoire le tri à la source des biodéchets pour :

- Producteurs de plus de **10 tonnes** de biodéchets/an **1er janvier 2016**
- Producteurs de plus de **5 tonnes** de biodéchets/an **1er janvier 2023**
- Tous les producteurs** de biodéchets **1er janvier 2024**

Déchets verts : Les déchets verts de l'Agglomération (taille des arbres, tonte) sont collectés et broyés par la collectivité puis distribués aux producteurs qui le souhaitent afin d'amender les terres en matière organique. Le Pays de l'Or propose également un accompagnement au compostage à la ferme au travers de la société MICROTerra.

Biodéchets des professionnels : À ce jour, aucune solution n'est proposée aux professionnels pour revaloriser leurs biodéchets (restaurateurs, industries agroalimentaire, activités équestres, commerçants). Certains commerces mettent en place des solutions à leur échelle : par exemple, le magasin de produits locaux « Place du Marché » à Mauguio a installé une aire de compostage collectif. L'Agglomération a également engagé une démarche "zéro déchet sur les marchés" afin de sensibiliser les vendeurs au tri de leurs déchets (POA, 2021).

Biodéchets des particuliers : Depuis 2016, au travers de son Plan Local de Prévention et de gestion des déchets, l'Agglomération propose différentes solutions aux particuliers :

- Compostage collectifs : 4 aires en 2020 à Mauguio-Carnon, Lansargues, Valergues et Mudaison.
- Compostage individuel : 4 722 foyers équipés de composteurs individuels en 2021 (+136% par rapport à 2017).
- Petit élevage de poules : indemnisation de 10€ par poule achetée. 1 781 poules subventionnées depuis la mise en place du dispositif.
- Équipement des écoles et MJC en composteurs.
- Participation à l'évènement national « Tous au compost ».
- Organisation de 3 formations de maître composteur (Pays de l'Or Agglomération, 2021).

ZOOM

ALIMENTATION DURABLE ET TOURISME

À l'échelle nationale, 11% des émissions de gaz à effet de serre sont associées à l'activité touristique, dont 40% liées aux transports (ADEME, 2021). Les habitudes alimentaires et pratiques d'achats des touristes ont également un impact majeur sur les ressources naturelles et l'économie d'un territoire. Pour autant, l'activité touristique peut représenter une réelle opportunité de valorisation et structuration des filières alimentaires locales et durables.

Le tourisme, un secteur économique important sur la façade littorale

Le Pays de l'Or abrite 13,7 % du parc héraultais en résidences secondaires et représente près de 10 % de la capacité d'accueil du département. Les communes de Mauguio-Carnon ainsi que le secteur littoral avec les communes de Palavas-les-Flots et de La Grande Motte sont fortement fréquentées. Chaque année, durant la période estivale, la population passe de 40 000 habitants à environ 200 000 habitants (Labriet, 2022). L'apport touristique dans le chiffre d'affaire annuel des commerces est estimé à 30 % sur les communes littorales (CCI Hérault, 2021). Ces dernières abritent la majorité des attractions touristiques : infrastructures sportives, tauromachie camarguaise, Étang de l'Or, accès à la mer, etc. (Pays de l'Or Agglomération, 2020 (4)).

Des possibilités d'accompagnement diverses pour les professionnels sur le développement du tourisme durable autour de l'agriculture et de l'alimentation

- **Valorisation des produits du terroir** : S'il n'existe pas d'action spécifique de valorisation des produits locaux ou de développement de circuits courts à destination des touristes pour l'instant, plusieurs outils existent :
 - L'Agglomération du Pays de l'Or a publié en 2019 le **guide des producteurs locaux** (Agglomération du Pays de l'Or et Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2019).
 - La Chambre d'agriculture édite également régulièrement le **guide « Bienvenue à la ferme en Hérault »** qui recense les producteurs proposant des expériences à la ferme (table d'hôte, séjours, activités, etc.) (Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2022).
 - Une partie du territoire du Pays de l'Or située en **Petite Camargue** bénéficie d'actions de valorisation du terroir camarguais (liés à l'élevage des taureaux) menées de façon concertée par les Départements de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône (guide Camargue, adresses pour la visite d'élevages de taureaux, recettes à base de viande taurine, etc.) (Dhombres, 2022)
 - L'Office de tourisme de Mauguio partage également des adresses et expose des produits locaux dans ses espaces d'accueil du public.
- **Accompagnement des professionnels du tourisme** : Différentes actions sont menées afin d'accompagner les professionnels du secteur (restaurants, hôtels, hébergements, etc.) à réduire leur impact environnemental :
 - La CCI a conduit en 2022 dans le cadre du PAT du Pays de l'Or une **enquête auprès des restaurateurs** pour connaître leurs pratiques et besoins en matière d'approvisionnements locaux. Elle a proposé par ailleurs des ateliers et webinaires sur la thématique de la durabilité et des économies d'énergie, en lien avec les dispositifs d'accompagnement de l'ADEME.
 - En 2022, le Département de l'Hérault a adopté son nouveau « **schéma départemental pour un tourisme durable et responsable** ». Ce nouveau schéma directeur place l'accompagnement des professionnels à la réduction de leur impact environnemental comme une priorité pour les années à venir. Différents outils sont ainsi mis à disposition des professionnels : kit d'autoévaluation en ligne, webinaires thématiques (gestion des déchets, de l'eau, alimentation, etc.), partage d'initiatives inspirantes et accompagnement individuel selon les besoins (CRTL Occitanie, 2022).
 - Hérault Tourisme met également à disposition des professionnels un « **guide des labels - produits du terroir et de la vigne** » afin de faciliter l'identification des labels existants et des produits associés potentiellement mobilisables par les professionnels en Hérault. Par ailleurs, depuis 3 ans, Hérault Tourisme prend en charge les **frais d'audit** des professionnels du tourisme pour obtenir la certification tourisme durable « **Label Clé Verte** » (Dhombres, 2022).

Principaux enjeux à retenir

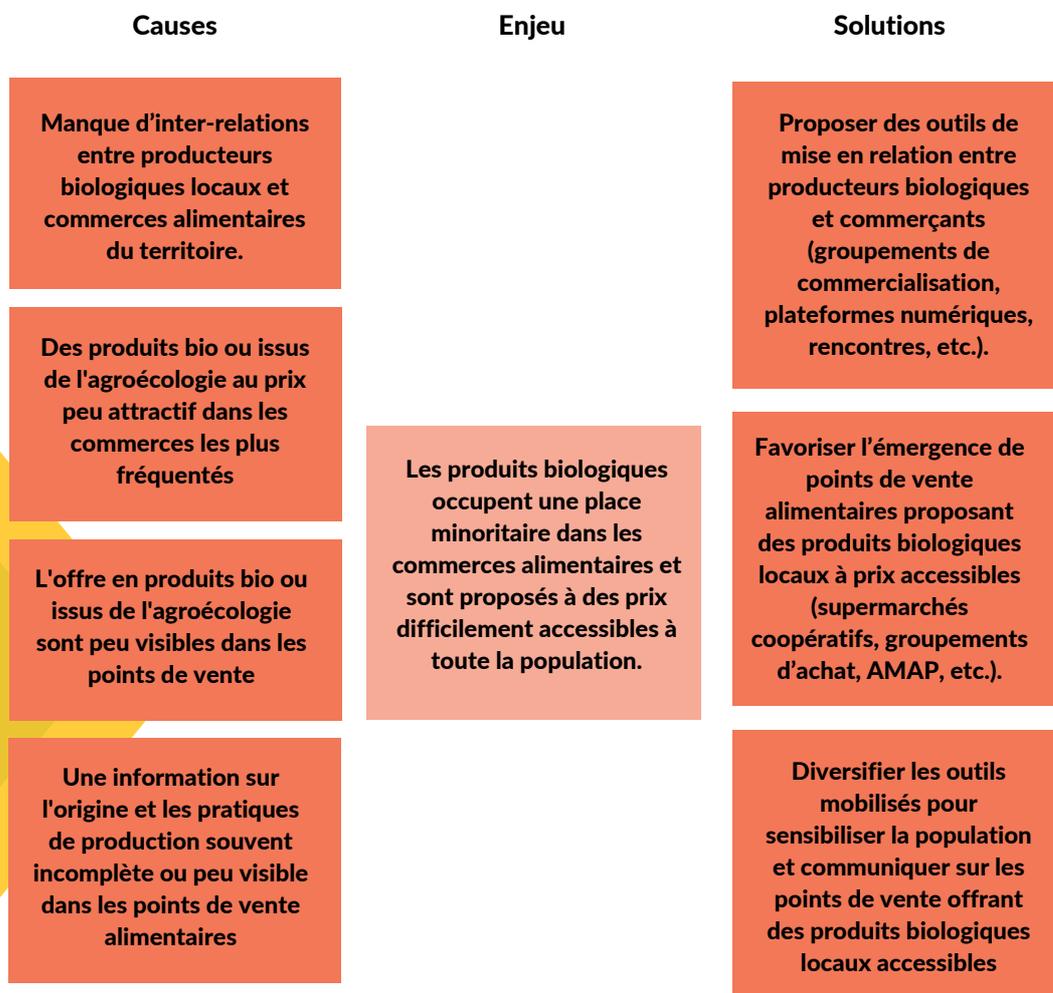
1 - Le secteur agricole impacte les ressources en eau, les sols et la biodiversité.



La diversité de l'agriculture sur le territoire du Pays de l'Or confère une diversité d'impacts sur les ressources naturelles. La ressource en eau est particulièrement concernée par la pollution aux nitrates, malgré plusieurs années de « directive nitrates ». Si la pollution aux pesticides recule grâce aux dispositifs menés par l'Agglomération et ses partenaires, cela reste un enjeu prioritaire pour les ressources en eau du territoire. Il est aujourd'hui nécessaire d'accélérer la transition vers des modes de productions agroécologiques afin de renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux crises actuelles et futures (notamment climatiques).

Pour cela, différentes actions doivent être mises en place afin de faire converger les acteurs de la production, de la distribution et de la consommation vers un modèle agroécologique : formation des producteurs, clarification et simplification de la lecture des différents labels environnementaux co-existants sur le territoire, outils de mise en relation des producteurs agroécologiques/biologiques et distributeurs mais également diversification des outils de sensibilisation des consommateurs.

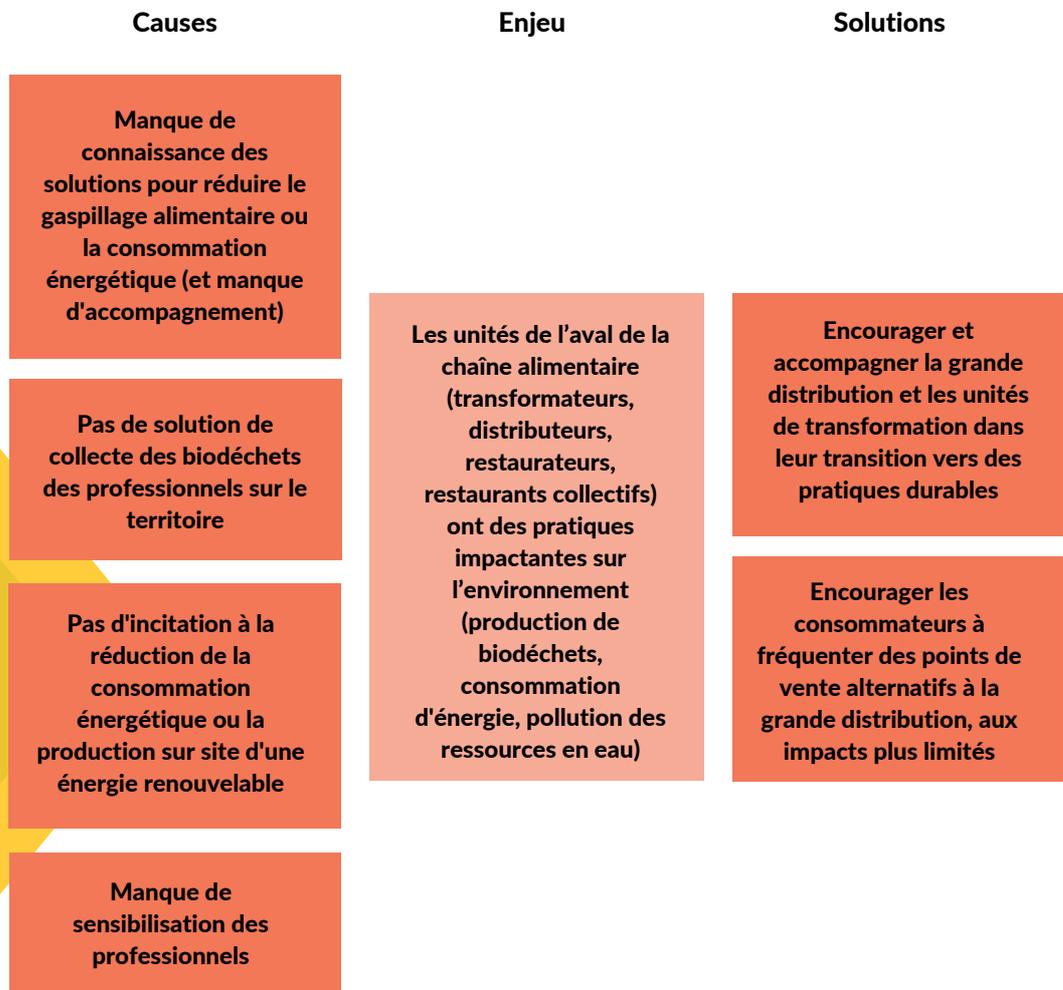
2 - Les produits biologiques occupent une place minoritaire dans les commerces alimentaires et sont proposés à des prix difficilement accessibles à toute la population.



Avec 74% des actes d'achat, les grandes et moyennes surfaces dominent le secteur de la distribution sur le territoire du Pays de l'Or. Ces dernières proposent une offre en produits agroécologiques ou issus de l'agriculture biologique encore limitée ou issus de filières longues et à des prix encore inaccessibles pour une partie de la population. Par ailleurs, ces produits sont peu visibles dans les rayons. Afin d'encourager la consommation et la production de produits agroécologiques ou issus de l'agriculture biologique, il est nécessaire de développer une offre complémentaire locale et accessible à tous.

Pour cela, différents outils peuvent être mobilisés afin d'encourager la commercialisation de produits biologiques locaux et ainsi offrir des débouchés aux producteurs biologiques du territoire (groupements de commercialisation sur le modèle du GIEE mis en place pour la restauration collective, plateformes numériques, rencontres, etc.). La mise en place de nouveaux points de vente alimentaire, aux modèles innovants et alternatifs à la grande distribution, pourraient également permettre de proposer des produits biologiques à des prix accessibles (supermarchés coopératifs, groupements d'achats, AMAP, etc.).

3 - Les unités de l'aval de la chaîne alimentaire ont des pratiques impactantes sur l'environnement (production de biodéchets, consommation d'énergie, ressources en eau)



Les distributeurs et transformateurs sont sources d'impacts non négligeables sur les ressources naturelles. Cela peut s'expliquer par une sensibilisation limitée des professionnels aux enjeux environnementaux, un manque d'incitations, notamment économiques et réglementaires, mais également un accompagnement limité des acteurs publics.

À l'échelle gouvernementale, il est nécessaire aujourd'hui de créer des incitations et restrictions plus ambitieuses pour accélérer la transition des distributeurs et transformateurs. À l'échelle locale, les collectivités peuvent accompagner ces derniers dans leur changement de pratiques en proposant des solutions de collecte et tri des biodéchets, en les incitant à prendre part aux échanges en cours dans le cadre du projet alimentaire territorial ou encore en facilitant la mise en relation avec les producteurs locaux et biologiques.

Durabilité environnementale

Forces

- Une dynamique de transition à l'agriculture biologique encourageante.
- L'Agglomération, la Chambre d'Agriculture et le CIVAM Bio 34 portent collectivement différents dispositifs d'accompagnement (Agribio, pilotage de l'azote, dispositif sur les alternatives aux pesticides, etc.).

Faiblesses

- Une partie de la population n'est pas encore sensible aux enjeux environnementaux associés à l'alimentation.
- Coût encore élevé des produits agroécologiques ou biologiques.
- Manque d'outils logistiques pour l'approvisionnement bio local des petits commerces (franchisés et indépendants).

Opportunités

- Collaboration avec les supermarchés du territoire pour favoriser des pratiques durables en GMS (qui représente encore la majorité des actes d'achats).
- Une partie de la population de plus en plus sensible aux enjeux associés à la consommation de produits bio ou issus de l'agroécologie.

Menaces

- L'augmentation des charges des commerces menaçant la qualité de l'offre alimentaire proposée (proposition de produits moins chers issus de l'agriculture conventionnelle).
- La baisse du pouvoir d'achat des ménages.
- Le développement de labels environnementaux alternatifs au bio, moins exigeants.

Indicateurs de suivi

Part de la surface agricole utile dédiée à l'agriculture biologique

En 2021, échelle Pays de l'Or :
18,5%
(Agence Bio, 2021)

Nombre de transformateurs certifiés bio sur le Département de l'Hérault

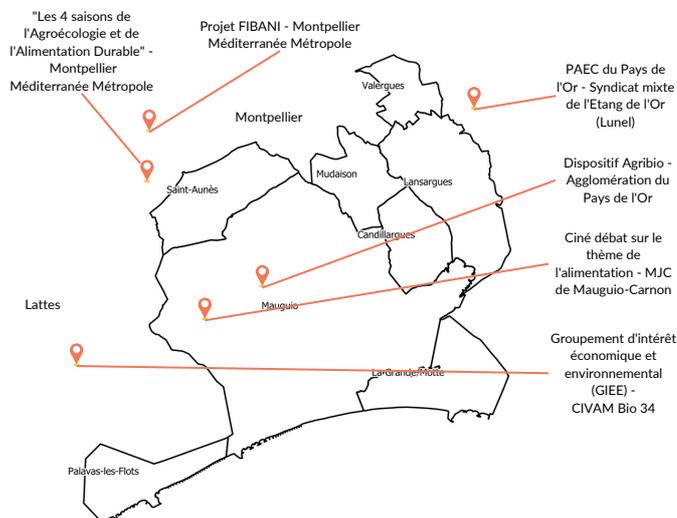
En 2021 : 438
(Agence Bio, 2021 (1))

Part des ménages bénéficiant d'un composteur individuel (subventionné)

En 2021, échelle Pays de l'Or : 21 %
(Pays de l'Or Agglomération, 2021)

Initiatives du territoire

Sont présentées ci-dessous quelques initiatives locales en faveur d'un système alimentaire respectueux de l'environnement et des ressources



Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Civam Bio 34

Le Civam Bio 34 a créé en 2020 un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental avec 5 producteurs afin de répondre aux besoins de la restauration collective du Pays de l'Or en produits bio et locaux. Le GIEE contribue à la structuration de la filière maraîchère en agriculture biologique sur le territoire. En 2022, la restauration collective s'approvisionne à 40 % en produits biologiques sur le Pays de l'Or.

Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) du Pays de l'Or

Syndicat mixte de l'Étang de l'Or (SYMBO)

Afin de protéger les ressources en biodiversité sur le Pays de l'Or, le SYMBO lance en 2022 un nouveau PAEC axé sur l'enjeu biodiversité. Le dispositif concerne également des terres agricoles et vise à accompagner les agriculteurs qui souhaitent adopter des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement.

Dispositif Agribio

Agglomération du Pays de l'Or

Le dispositif Agribio est porté par l'Agglomération du Pays de l'Or. Lancé en 2016, il accompagne les producteurs à la conversion et à la production en agriculture biologique au travers de plusieurs mesures : diagnostic à la conversion en agriculture biologique ou encore achat de produits bio pour la restauration collective au prix du bio pour les productions en conversion. Agribio vise à développer l'agriculture biologique sur les terres situées sur zones de captages, afin de protéger la ressource en eau. Les diagnostics à la conversion sont réalisés par le Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CIVAM Bio 34. Le dispositif est financé par l'Agglomération et l'Agence de l'Eau.

Projet Filières à bas niveau d'impact (FIBANI)

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Co-porté par les deux collectivités, le projet vise à répondre à l'enjeu de pollution diffuse des ressources en eau liées à la production agricole en déterminant les filières à soutenir pour une gestion équilibrée de la ressource, le développement de l'agroécologie et l'adaptation aux impacts du réchauffement climatique.

Le Pays de l'Or accueille 2 des zones de captage étudiées dans le cadre du projet FIBANI.

"Les 4 saisons de l'Agroécologie et de l'Alimentation durable"

Montpellier Méditerranée Métropole, Agglomération du Pays de l'Or, Grand Pic St Loup, Pays Coeur d'Hérault

"Les 4 saisons de l'Agroécologie et de l'Alimentation durable" s'articule autour de 4 événements annuels : printemps, été, automne, et hiver. La première édition a eu lieu en 2020. L'objectif est de faire connaître les projets en agroécologie et le monde agricole auprès citoyens du territoire. Des visites de fermes et des découvertes des producteurs locaux sont organisées chaque année. En 2022, l'évènement a réuni plus de 40 manifestations sur les 4 territoires.

Initiatives venues d'ailleurs

"Terres de Sources"

Collectivité Eau du bassin Rennais de Ville de Rennes

Le dispositif "Terres de Sources" est a été initié par la Ville de Rennes en 2015 puis finalisé deux ans plus tard avec 15 communes de Rennes Métropole. Il rassemble citoyens et acteurs de la production alimentaire autour d'un objectif commun de reconquête de la qualité de la ressource en eau, de préservation de l'environnement et de transition vers un modèle agricole durable. "Terres de Sources" est un label attribués aux producteurs respectant un cahier des charges construit pour protéger la ressource en eau. Les productions labellisées "Terres de sources" peuvent être orientées vers la restauration collective (considéré comme produit sous SIQO pour la loi EGAlim) ou dans les rayons des grandes surfaces. Le projet fédère aujourd'hui une quarantaine d'exploitations dans le Pays de Rennes.

La Fée du Duc

Région des Pays de la Loire

La Fée du Duc est une plateforme de transformation mise à disposition des producteurs locaux depuis 2015. Le bâtiment, implanté à Saint-Herblain possède également du maraîchage bio en chantier d'insertion. L'atelier transforme et commercialise ses légumes bio et ceux d'une dizaine de maraîchers de l'agglomération Nantaise. Les légumes sont lavés, épluchés, éboutés, coupés (cubes, lamelles...), jusqu'à la 5ème gamme et à destination de la restauration collective du territoire. L'atelier a été mis en place dans le cadre de la Plateforme régionale d'innovation (PRI) et financé par le Conseil Régional Pays de la Loire.

Les Alchimistes

Lyon, mais également à Paris Seine Saint-Denis, Aix-en-Provence, Marseille, Toulouse, Lille, Nantes, Réunion

Créée par 2 entrepreneurs lyonnais en 2018, les Alchimistes est une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale qui installe et exploite des unités de compostage micro-industrielle en circuits courts et collecte les biodéchets des professionnels de la restauration et de la distribution sur les communes de Lyon, Villeurbanne, Caluire et Cuire et de la périphérie lyonnaise. L'entreprise possède une plateforme de valorisation des biodéchets sur une commune limitrophe de Lyon, Vénissieux. De nombreuses initiatives découlent de la collecte des bio déchets : participation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, création de matière organique, projets d'agriculture urbaine, etc. En 2022, la société montpelliéraine "Compost Héros" rejoint le réseau des Alchimistes et devient alors "Les Alchimistes Languedoc".

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) d'Auvergne

Quartier de la Gauthière, Clermont-Ferrand

En partenariat avec la Direction du Développement Social et Urbain et plusieurs associations clermontoises, le CEMEA d'Auvergne propose des animations pour sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. Plusieurs interventions et ateliers ont lieu dans différents endroits du quartier de la Gauthière. Au programme : sensibilisation du public en difficulté, en lien avec les associations préexistantes, temps convivial autour de l'alimentation, activités et animations autour des fruits de saisons, confection de jus, etc.

AXE 4

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DU PAYS DE L'OR
APPORTE-T-IL L'INFORMATION NÉCESSAIRE POUR
PERMETTRE LA COHÉSION SOCIALE, LA CONFIANCE
ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS ?

La gouvernance alimentaire est conditionnée par différents facteurs :

- **Intégration de l'alimentation durable à l'agenda politique de la collectivité** : Les collectivités porteuses du PAT mettent-elles en place des politiques suffisamment ambitieuses en faveur d'un système alimentaire durable et résilient ?
- **Participation et mobilisation des acteurs et citoyens sur les enjeux agricoles et alimentaires** : Quels sont les dispositifs existants permettant aux citoyens de contribuer à la prise de décision vis-à-vis du système alimentaire territorial ? Dans quelle mesure les acteurs du territoire contribuent-ils à la prise de décision vis-à-vis du système alimentaire territorial ?
- **Coopération territoriale, nationale et internationale** : Dans un objectif de partage de bonnes pratiques, dans quelle mesure les collectivités porteuses du PAiT coopèrent avec d'autres territoires en France et à l'étranger ?

4.1. Des programmes d'actions publiques transversaux en faveur de l'alimentation durable

La mise en place d'un projet alimentaire territorial implique d'intégrer différents acteurs, Let's Food a identifié 5 types de coopérations à construire afin d'assurer une transition durable et appropriée par tous (Let's Food, 2021) :

- une transversalité interne à la structure porteuse du PAT afin d'assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques ;
- une transversalité entre les différents échelons administratifs afin d'assurer une complémentarité et une cohérence des compétences mobilisées par les Communes, Intercommunalités, Départements et Régions ;
- une transversalité territoriale avec les acteurs locaux, dont les ressources et capacités d'influence les rendent désormais incontournables pour la construction d'une stratégie territoriale ;
- une transversalité citoyenne afin d'associer les habitants d'un territoire aux décisions impactant leur vie quotidienne ;
- une transversalité interterritoriale afin de mettre en place des solidarités territoriales et d'assurer des coopérations entre territoires voisins.

Le projet alimentaire territorial : un ensemblier et un démultiplicateur d'actions existantes

Le projet alimentaire territorial (PAT) de l'Agglomération du Pays de l'Or s'inscrit dans la continuité et complémentarité des actions engagées depuis plus de 10 ans par l'Agglomération en faveur d'une agriculture locale respectueuse des ressources naturelles. Initié en 2021, le PAT du Pays de l'Or s'appuie sur et vient consolider différentes actions transversales :

- **Reconquête de la qualité de l'eau** : Depuis 2011, le Pays de l'Or porte un programme de « reconquête de la qualité de l'eau ». Différentes actions ont été mobilisées dans ce sens : dispositif Agribio, "plan captages", réflexion sur les menus servis en restauration collective. Ces actions ont également permis de construire des partenariats solides entre le Pays de l'Or, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CIVAM Bio 34 (ADEME, 2020).
- **Prévention et gestion des déchets** : En 2017, l'Agglomération a engagé une démarche visant à réduire et valoriser les déchets ménagers et assimilés. Concrétisée par la signature d'un Contrat d'Objectifs Déchets et d'Économie Circulaire avec l'ADEME Occitanie, cette démarche a permis de poser les briques de la coopération inter-services et avec les acteurs du territoire (ADEME, 2020).

- **Stratégie agricole** : En 2019, pour aller plus loin dans la protection de l'eau et du foncier agricole et mettre en application les objectifs du PCAET, l'Agglomération a lancé la construction d'une stratégie agricole. Le Pays de l'Or a missionné le bureau d'étude CERESCO pour la réalisation d'un diagnostic agricole. En 2022, la stratégie est en cours de finalisation (Pallard, 2022).
- **Projet Alimentaire Territorial** : La PAT a été pensé comme la déclinaison « alimentation » de la stratégie agricole. Porté par le pôle actions sociales, le PAT a émergé en 2021 suite à un financement du Programme National de l'Alimentation. Il obtient en 2021 la labellisation de niveau 1 grâce aux actions déjà menées par l'Agglomération. Le Pays de l'Or finance depuis lors le poste d'une chargée de mission mobilisée à temps plein pour l'animation du PAT (Labriet, 2022).

Certains enjeux peu couverts par l'action publique

L'Agglomération du Pays de l'Or porte de nombreux dispositifs en faveur d'un système alimentaire durable, résilient et solidaire (cf. tableau page suivante). Certains enjeux semblent aujourd'hui encore peu traités par l'action publique comme la valorisation par la transformation agroalimentaire locale ou encore l'accompagnement des habitants au jardinage, etc.

Les dispositifs publics en faveur d'un système alimentaire durable

Dans le cadre du guide "Pour une approche locale de l'alimentation", Let's Food a identifié 11 types de dispositifs afin de caractériser le champ d'intervention des projets alimentaires territoriaux. Ce tableau vise à identifier les champs couverts et ceux qui le sont moins sur le territoire du Pays de l'Or.

Types de dispositifs	Dispositifs portés ou co-portés par l'Agglomération du Pays de l'Or
Protection et valorisation du foncier agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'Intervention Foncière du Conseil départemental de l'Hérault et du Conservatoire du Littoral • Schéma de Cohérence Territoriale • "Zonages Périmètre de Protection Rapproché" dans le cadre du programme d'actions captages
Aides à l'installation et soutien à l'agriculture biologique ou raisonnée	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Agribio (accompagnement, diagnostic à la conversion) • Programme d'action sur les aires d'alimentation des captages prioritaires du Pays de l'Or agglomération • PAEC de l'Etang de l'Or - Renouveau en 2022 sur l'enjeu biodiversité (réservation des terres agricoles) • Initiative "Des bras pour ton assiette" (solidarité et entraide auprès des producteurs)
Développement des circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> • Marché des producteurs du Pays (valorisation des circuits courts) • Évènement "De ferme en ferme" (visites de fermes, interconnaissance producteur-consommateur)
Valorisation des produits locaux - transformation agroalimentaire	
Éducation à des régimes alimentaires bons pour la santé et le climat	<ul style="list-style-type: none"> • Défi FAAP "Défi foyer à alimentation positive du Pays de l'Or" • Projet "Actions de Prévention Santé tout au long de la vie" - PNNS collectivité active • Projet "Mangez bien bougez bien" • Activités "Jardins" et agriculture durable dans les ALP, ALSH et crèches • Projet Semaine bleue (accompagnement des seniors et régimes alimentaires sains) • Ciné-débat dans le cadre du Festival AlimenTerre • Évènement "DiscoSoup" à Palavas les Flots et à Lansargues • L'évènement des « Quatre Saisons de l'Agroécologie et de l'Alimentation durable »
Restauration collective durable	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Regard'Or (lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire) • Programme d'éducation au goût, à la nutrition, à l'alimentation durable dans les écoles • Dons alimentaires en provenance de la RC du Pays de l'Or agglomération • Restauration collective bio et de qualité (40 % d'approvisionnement bio) • Approvisionnement local au travers d'un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) et de la construction de partenariats dédiés
Gestion des biodéchets et lutte contre le gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif zéro déchet : compostages individuels et collectifs, Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés, broyage et compostage des déchets verts à la ferme, Livret Anti-Gaspi
Valorisation du terroir local	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme en ligne Bocal pour recenser les producteurs locaux • Livret des producteurs et viticulteurs du Pays de l'Or - 2018
Gouvernance alimentaire locale	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un COPIL multipartenaires dans le cadre du PAT de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
Précarité alimentaire et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de l'Or (CIAS) - Démarche de solidarité active et d'accompagnement des personnes âgées sur le territoire • CCAS de Lansargues, Valergues, Mudaison, La Grande Motte, Palavas, Candillargues - aide alimentaire en lien avec la banque alimentaire de l'Hérault • CCAS de Mauguio-Carnon - Epicerie solidaire "La courte échelle"
Agriculture urbaine	

4.2. Une nouvelle gouvernance alimentaire qui démarre

Un groupe de travail interservices et un comité de pilotage multiacteurs pour le PAT

La mise en place d'une nouvelle gouvernance alimentaire à l'échelle locale est indispensable pour assurer la participation et coopération de tous dans le temps ainsi qu'une transition à l'échelle du territoire. Le territoire dispose depuis 2022 d'un comité de pilotage du PAT de 86 membres qui regroupe les services et élus de l'agglomération, les acteurs socio-professionnels, le Département et la Région ainsi que certaines associations partenaires. Le COPIL du PAT se réunit 2 fois par an. À terme, il vise à piloter et suivre la mise en œuvre des actions du PAT. L'Agglomération a également constitué un groupe de travail inter-services interne afin de favoriser l'échange d'informations et les collaborations pour un PAT et des politiques publiques cohérentes (Gauvrit, 2022).

Une coopération inter-échelons amenée à se renforcer

Le Pays de l'Or collabore indirectement avec le Département au travers de son partenariat avec l'Association de Développement et de Valorisation de l'Agroenvironnement Héraultais (association co-financée et co-portée par le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture) pour le dispositif Agribio. Le Département anime un groupe technique InterPAT visant à faciliter les échanges et synergies entre les PAT du territoire. Le Conseil régional participe aux instances du PAT. Enfin, la DRAAF Occitanie appuie le Pays de l'Or pour le déploiement de son PAT (financement PNA). L'Agglomération collabore également avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale dans le cadre de ses actions de sensibilisation en milieu scolaire à une alimentation saine et durable.

Des acteurs locaux régulièrement consultés

Les acteurs socioprofessionnels du territoire ont été consultés à plusieurs reprises ces dernières années dans l'élaboration de plusieurs documents cadres :

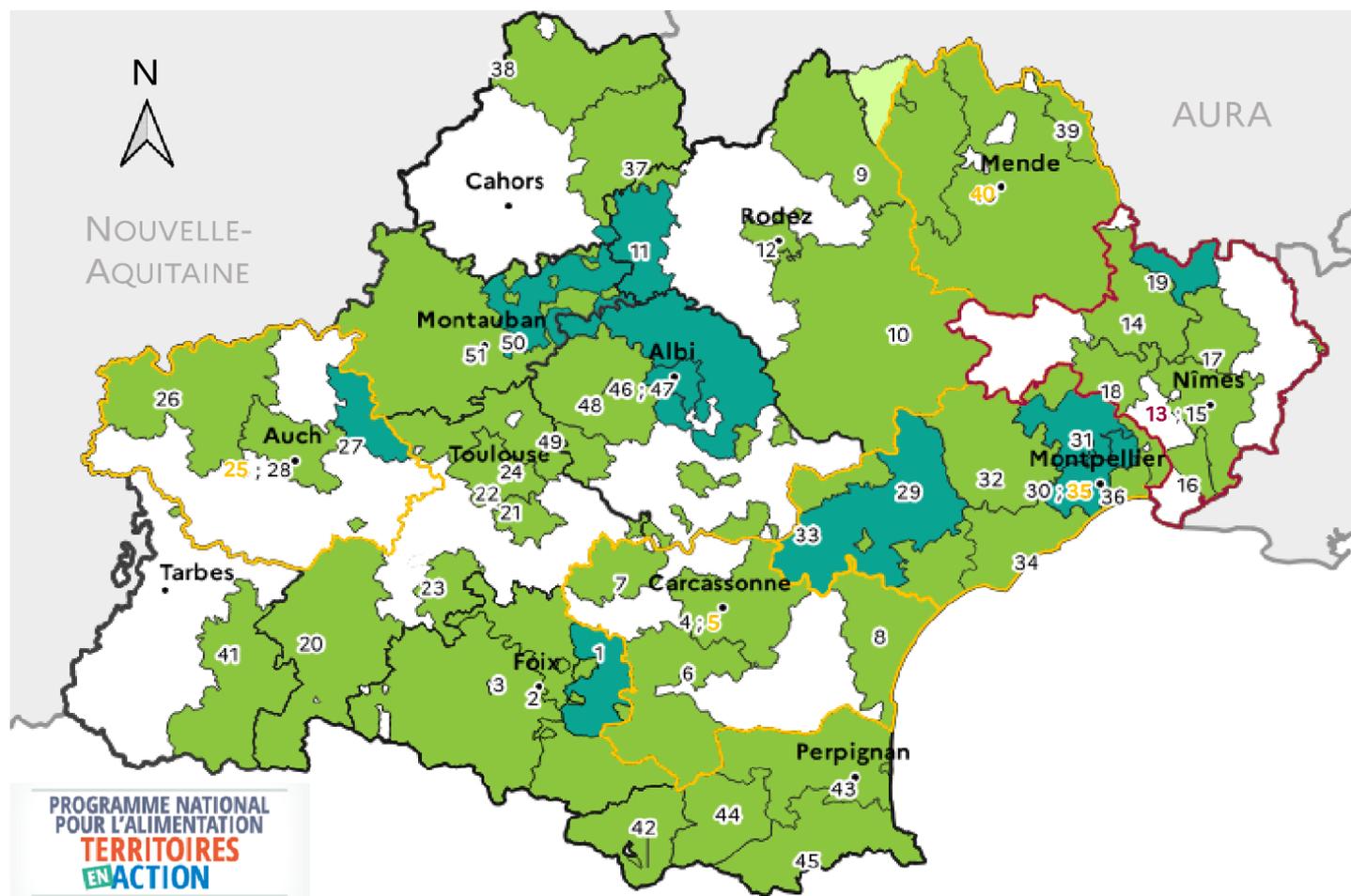
- **Le projet de territoire « Pays de l'Or 2030 »** : En 2015, 45 structures socio-professionnelles ont été mobilisés pour définir une vision pour le territoire à l'horizon 2030. L'agriculture durable a notamment été identifiée comme un secteur clé pour la création d'emplois localement (Pays de l'Or Agglomération, 2016).
- **Le Plan Climat Air Énergie** : En 2018, l'Agglomération a constitué un groupe d'une quinzaine d'acteurs locaux afin de contribuer à la construction du PCAET. 5 ateliers thématiques ont été organisés, dont un sur le thème de l'agriculture et l'alimentation.
- **Programme d'actions captages et stratégie agricole** : Les acteurs du secteur agricole ont également été mobilisés de 2018 à 2020 pour le renouvellement du programme d'actions captages et co-construire le stratégie agricole de l'Agglomération (Pallard, 2022).

Les collectivités entretiennent également d'étroites relations avec l'Agence de l'Eau, le CIVAM BIO 34, la Chambre d'Agriculture, ou encore la FRCIVAM pour mener à bien certains projets.

Un outil de consultation citoyenne : le conseil de développement

En 2016, dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire « Pays de l'Or 2030 », l'Agglomération a impulsé la création d'un Conseil de Développement (CoDev). Composé de 76 citoyens et citoyennes, le CoDev est aujourd'hui une instance de consultation citoyenne pérenne qui vise à permettre aux habitants de contribuer à la construction des politiques publiques du territoire (Pays de l'Or Agglomération, 2022).

Figure 14 : Cartographie des projets alimentaires territoriaux en Occitanie, établie au 07/06/2022 (DRAAF Occitanie, 2022)



Légende

1 = numéro du PAT (cf liste [disponible ici](#))

PAT infra ou supra départementaux :

de niveau 1

de niveau 2

PAT départementaux :

de niveau 1

de niveau 2

● Préfecture du Département

4.3. L'alimentation au coeur de la cohésion sociale

La diversité de populations, caractéristique du Pays de l'Or, entraîne des enjeux de cohésion sociale

La population du Pays de l'Or est marquée par une différenciation Nord-Sud : dans les communes du littoral, on observe une moyenne d'âge plus élevée et des revenus moyens inférieurs à la moyenne du territoire ; dans l'arrière pays, le revenu moyen est plus élevé, l'identité y est à la fois périurbaine et rurale avec, au moins pour une part de la population, une relation à l'agriculture au travers des traditions locales. Cette grande diversité de profils, associée à un réseau de transport en commun parfois discontinu et à des flux démographiques importants en période touristique, limitent la cohésion sociale sur le territoire.

Un des enjeux de l'Agglomération est de construire de nouveaux ponts entre les différents territoires et populations en renforçant un sentiment d'appartenance territoriale et de solidarité.

L'alimentation correspond à la fois à une identité mais également à un moment partagé, une culture commune, un plaisir et une nécessité qui concerne tout le monde, peu importe son origine ou son niveau de vie.

Quelques actions de mobilisation citoyenne autour de l'alimentation

L'Agglomération du Pays de l'Or et ses partenaires ont bien identifié le rôle que peut jouer la thématique alimentaire pour fédérer. La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Mauguio-Carnon a ainsi organisé un ciné-débat lors du Festival AlimenTerre.

L'épicerie sociale "La Courte échelle" propose des ateliers nutrition à petit budget "Mangez malin". Le défi Foyer à Alimentation Positive (FAAP) tout comme les 4 saisons de l'agroécologie, l'évènement "de ferme en ferme" etc. sont autant de temps de sensibilisation dont bénéficient les citoyens. Ces programmes sont ouverts à toutes et tous et encouragent la mobilisation citoyenne sur les enjeux d'alimentation durable et résiliente : le défi FAAP par exemple, lancé au mois d'octobre 2022 comptabilise déjà une trentaine de foyers (Gauvrit, 2022).

Des projets innovants à répliquer sur le territoire

Quelques freins subsistent afin de faire de l'alimentation un véritable levier de cohésion sociale sur le territoire :

- **Peu d'initiatives (identifiées) de développement des circuits courts sur le littoral ou de rapprochement avec l'agriculture locale ;**
- **Difficulté à mobiliser les publics éloignés du sujet, ou en situation de précarité :** les citoyens qui participent aux actions déployées (FAAP, festival AlimenTerre, de Ferme en ferme, 4 saisons de l'agroécologie, etc.) sont bien souvent des publics déjà sensibilisés. Cela peut contribuer à renforcer la fracture sociale et culturelle où des personnes considèrent que ces activités sont réservés à une certaine catégorie de population.

4.4. Une coopération étroite avec les territoires voisins

L'Agglomération du Pays de l'Or s'engage en faveur de la coopération territoriale afin de bénéficier de l'expérience de ses paires. Elle collabore à différentes échelles au travers de plusieurs dispositifs :

Coopération avec les territoires limitrophes

- **Projet FIBANI (filière à bas niveau d'impact)** : projet de recherche-action porté par Montpellier Méditerranée Métropole et l'Agence de l'eau qui vise à développer la culture de filières à moindre impact environnemental, notamment sur l'eau et le climat, par l'introduction de légumineuses. Des parcelles "test" sont situées sur le Pays de l'Or (Pallard, 2022).
- **Plateforme BOCAL** : Outil de recensement des producteurs locaux, porté par Montpellier Méditerranée Métropole, la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et l'Agglomération du Pays de l'Or.
- **Les 4 saisons de l'agro-écologie** : ensemble d'événements en faveur de l'alimentation durable et de l'agroécologie, porté par Montpellier Méditerranée Métropole et collaboration avec le Pays Coeur d'Hérault, la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et l'Agglomération du Pays de l'Or.
- **Comité de pilotage « logistique » du Pays Coeur d'Hérault** : les instances du Pays Coeur d'Hérault ont convié les territoires voisins, dont le Pays de l'Or, à participer au comité de pilotage d'une étude dédiée à la logistique alimentaire.

L'agglomération du Pays de l'Or entretient également des relations informelles avec d'autres territoires voisins : Terre de Camargue, Pays Coeur d'Hérault, Grand Pic Saint-Loup, Pays de Sommières, Montpellier Méditerranée Métropole, Sète Agglopol Méditerranée...

Coopération à l'échelle départementale

- **Réseau inter-PAT Hérault** : réseau des PAT du département, animé par les chargés de mission PAT du Conseil Départemental de l'Hérault.

Coopération à l'échelle régionale

- **Captages d'Eauccitanie** : réseau régional d'échange entre les animateurs territoriaux des zones de captage. Le Pays de l'Or participe aux différents échanges afin de bénéficier des retours d'expérience des autres territoire de la Région en matière de protection de la ressource en eau (Fredon Occitanie, 2020).

Coopération à l'échelle nationale

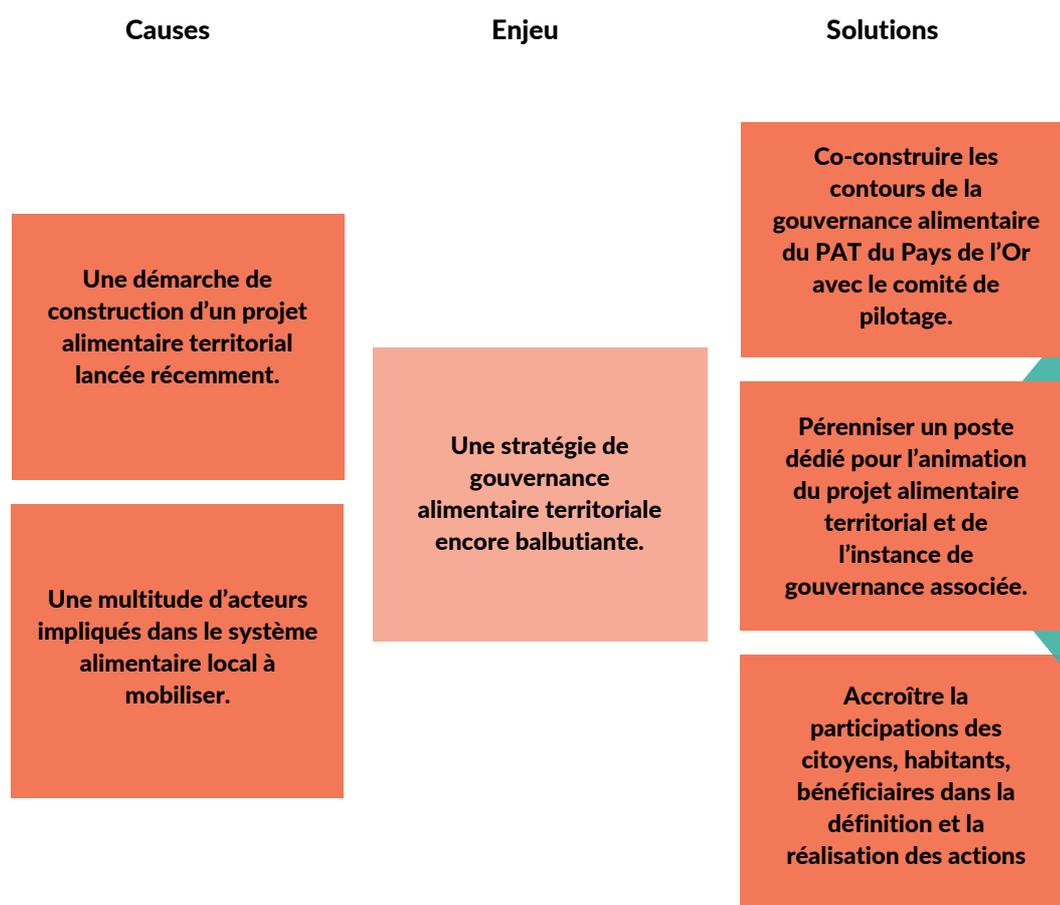
- **Réseau territoires bio** : Porté par la FNAB, le réseau permet d'échanger avec d'autres collectivités françaises sur les leviers de développement de l'agriculture biologique, du renforcement de l'alimentation durable ou encore de l'adaptation au changement climatique.

Le Pays de l'Or est régulièrement sollicité de façon informelle par d'autres collectivités françaises pour partager son expérience en matière de gestion directe en liaison chaude des cantines scolaires (Labriet, 2022).

L'agglomération du Pays de l'Or n'appartient à aucun réseau d'échange à l'échelle internationale. Elle ne dispose pas non plus de dispositifs de coopération décentralisée à l'étranger sur les sujets alimentaires.

Principaux enjeux à retenir

1 - Une stratégie de gouvernance alimentaire territoriale encore balbutiante



La démarche de co-construction d'un projet alimentaire territorial lancée est récente et le territoire ne bénéficie pas d'une stratégie de gouvernance alimentaire structurée. 2 instances ont été créés afin de piloter et de suivre la phase de diagnostic et de co-construction du PAT : un groupe inter-services restreint interne à l'Agglomération (associé à un comité de direction interne) et un comité de pilotage du PAT composé de 86 acteurs publics, privés et associatifs impliqués dans le système alimentaire du Pays de l'Or. Un poste dédié a également été créé pour animer le projet alimentaire territorial.

Cependant, afin d'assurer une transition agroécologique et alimentaire pérenne sur le territoire, la co-construction du PAT devra s'accompagner de la co-construction d'une stratégie de gouvernance alimentaire territoriale. Cette gouvernance pourra prendre différentes formes et mobiliser plusieurs organes dont les rôles, la composition et la fréquence de rencontre seront différents (par exemple : comité technique du PAT pour le suivi opérationnel, comité de pilotage élargi pour les grandes orientations, collèges thématiques pour la suivi et pilotage d'actions spécifiques, etc.).

Le bon fonctionnement de cette gouvernance et la mise en œuvre effective du PAT impliquent la pérennisation du poste dédié au sein de l'Agglomération.

2 - Un manque de cohésion sociale et territoriale autour des enjeux de l'alimentation sur le territoire.

Causes

D'importantes disparités démographiques : niveaux de revenus, classes d'âge, culture, résidents saisonniers/permanents, bassins de vie, etc.

Une rupture géographique due à l'étang de l'Or qui rend plus difficiles les déplacements entre le Nord et le Sud du territoire en l'absence de véhicule personnel

Un sujet de l'alimentation durable et de qualité peu mobilisé comme vecteur de lien, de proximité et de citoyenneté (à l'exception de l'aide d'urgence)

Enjeu

Un manque de cohésion sociale autour des enjeux alimentaires sur le territoire.

Solutions

Favoriser les projets intergénérationnels autour des enjeux agricoles et alimentaires

Multiplier les manifestations conviviales autour de l'alimentation, favorisant la rencontre et l'implication des citoyens de toute origine sociale (ateliers, repas partagés, événements, conférences etc.)

Favoriser une culture alimentaire commune entre les différentes communes du territoire, en coopération avec les associations locales (patrimoine culinaire, lien entre terre et mer, partage des enjeux, etc.)

Multiplier les opportunités de rencontres entre producteurs/artisans et habitants et encourager la mixité sociale

Le territoire du Pays de l'Or est marqué par d'importantes disparités démographiques associées notamment à l'attractivité touristique (résidences secondaires, habitants nouvellement arrivés qui viennent prendre leur retraite sur le littoral) et aux différences notables de niveaux de revenus. Le positionnement de l'Étang de l'Or au centre-sud du territoire renforce cette rupture Nord-Sud car les déplacements sont plus difficiles en l'absence de véhicule personnel. Ces disparités entraînent des enjeux de cohésion sociale.

La richesse du patrimoine agricole et alimentaire du Pays de l'Or peut constituer un vecteur de cohésion sur le territoire. Différentes actions pourraient être menées afin de contribuer à une identité territoriale partagée : manifestations conviviales (festival de l'alimentation locale, initiative de cuisine et repas partagé sur le modèle des « petites cantines », cantines communautaires, etc.), ateliers intergénérationnels, rencontres producteurs-consommateurs, etc. Pour cela, les communes peuvent s'appuyer sur les associations locales.

Gouvernance alimentaire

Forces

- Une coopération forte entre l'Agglomération et les acteurs du secteur agricole sur le territoire (Chambre d'Agriculture et CIVAM Bio34).
- Un organe de consultation citoyenne déjà existant : le conseil de développement.
- Des élus de l'Agglomération du Pays de l'Or engagés qui souhaitent pérenniser la démarche.

Faiblesses

- Certains enjeux sont encore peu traités par les politiques publiques portées ou soutenues par l'Agglomération du Pays de l'Or (transformation agroalimentaire et production pour l'autoconsommation, par exemple).
- D'importantes disparités sociales et une fracture géographique ne favorisant pas la cohésion sociale sur le territoire.

Opportunités

- Une instance de travail interservices au sein de l'Agglomération.
- La multiplication de professionnels engagés en faveur de la transition agroécologique et alimentaire.
- La proximité avec Montpellier Méditerranée Métropole, source d'inspiration et de synergies autour de projets communs.

Menaces

- Poste dédié à l'animation du PAT aujourd'hui financé via le plan France Relance (financement jusqu'au printemps 2024).

Indicateurs de suivi

Nombre d'ETP dédié(s) à l'animation du PAT et de sa gouvernance

En janvier 2023 : 1

Existence d'une stratégie de gouvernance alimentaire structurée

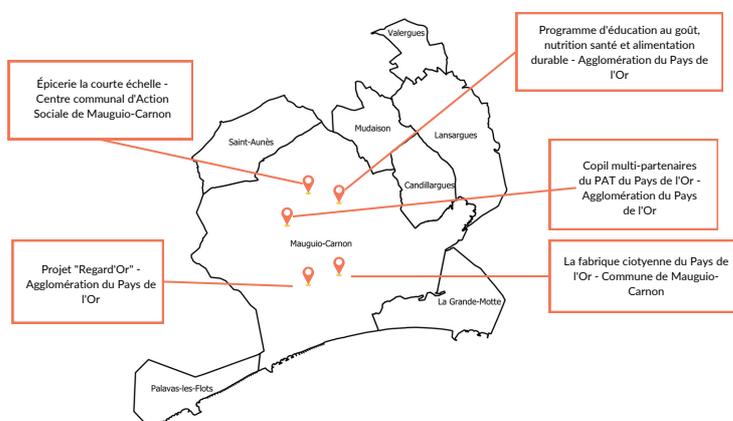
En janvier 2023 : Non.

Nombre d'actions en faveur de la cohésion sociale sur le territoire (actionnant le levier de l'agriculture et de l'alimentation)

Valeur à déterminer

Initiatives du territoire

Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, quelques initiatives locales en faveur d'un système alimentaire favorisant la cohésion sociale et la participation d'une diversité de parties prenantes à la prise de décision.



Épicerie La Courte Échelle

Centre Communal d'Action Sociale de Mauguio-Carnon

Créée en 2016 à l'initiative de la commune, l'épicerie sociale "La Courte Échelle" permet d'acheter des denrées alimentaires grâce à l'attribution de chèques alimentaires. Des ateliers solidaires, parmi lesquels des ateliers "Nutrition-santé à petit budget" sont animés et cofinancés par l'Agglomération du Pays de l'Or, l'Agence régionale de Santé et la DRAAF Occitanie. L'épicerie assure un accompagnement social et permet de rompre l'isolement des personnes seules ou démunies.

Programme d'éducation au goût, à la nutrition-santé, à l'alimentation durable dans les écoles et les cantines

Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Le programme vise à sensibiliser les enfants à l'alimentation équilibrée, de qualité et durable dans les cantines scolaires du territoire. Le dispositif participe à promouvoir les actions de la restauration collective de l'agglomération et à déconstruire les idées reçues autour de la cantine scolaire. Plusieurs actions sont mises en place : formation des agents de la restauration scolaire, information nutritionnelle auprès des enfants, ateliers d'initiation au goût, activités ludiques sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

COPIIL du PAT du Pays de l'Or

Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Dans le cadre du lancement du Projet Alimentaire Territorial du Pays de l'Or, un COPIIL multi-partenaires a été établi en 2021. Il initie une dynamique partenariale et collective pour fédérer les acteurs et les initiatives en faveur d'une alimentation saine et durable sur le territoire.

Projet Regard'Or

Agglomération du Pays de l'Or

Porté par l'Agglomération et initié en 2015, le projet Regard'Or vise à réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective. Pour cela, différentes mesures ont été prises : évolution des grammages sur la base de pesées systématiques, suppression de certains plats, mise en place d'un nouveau logiciel et de nouvelles recettes, travail sur la présentation des assiettes, sensibilisation des convives, etc.). Entre 2017 et 2019, la quantité de déchets alimentaires produits a diminué de 20 % (sur le reste à l'assiette et le non-distribué) (Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020).

L'Espace de Vie Sociale de Carnon

MJC de Mauguio-Carnon

L'Espace de Vie Sociale de la MJC Annexe de Carnon est un lieu d'accueil et d'échange pour tisser du lien social. La dynamique de l'Espace de Vie Sociale est participative : l'E.V.S œuvre pour répondre aux besoins repérés ou exprimés par les habitants sur un territoire dans le but de co-construire ensemble des actions. La coordinatrice accompagne les initiatives des habitants et propose des projets de développement local accessibles à tous afin de favoriser les relations intergénérationnelles, l'intégration des nouveaux habitants et l'ouverture vers des thématiques liées au « Bien Vivre Ensemble ».

Initiatives venues d'ailleurs

Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie

Région Occitanie

La Région Occitanie a fait de l'alimentation sa «Grande cause régionale 2018 ». Tout au long de l'année 2018, la Région a convié citoyens, professionnels, territoires et associations à bâtir collectivement le Pacte pour une alimentation durable en Occitanie. Plusieurs outils de consultation ont été mobilisés : questionnaire en ligne (55 000 répondants), réunions de concertation sur les territoires (14 réunions). 10 grandes priorités pour l'alimentation durable en Occitanie ont été identifiées.

Contrat de réciprocité

Toulouse Métropole - Pays Portes de Gascogne

En 2016, Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne ont signé un contrat de réciprocité. Ce contrat repose sur des échanges et des collaborations entre les deux territoires sur plusieurs thématiques partagées. Le contrat a notamment permis la co-construction et le co-portage d'un projet alimentaire territorial.

Conseil alimentaire local

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux porte un projet alimentaire territorial, labellisé en 2021. Afin de pérenniser les actions identifiées collectivement, le Syndicat créé en 2019 un Conseil Alimentaire Local. Ce dernier regroupe 150 acteurs locaux investis sur les questions de l'alimentation, alors amenés à se rassembler de façon régulière afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PAT.

Jumelages entre arrondissements et villages

Grand Lyon

En 2021, le Grand Lyon a mis en place différents jumelages entre les arrondissements lyonnais et certains villages ruraux du département. Ces jumelages ont pour objectifs de renforcer l'interconnaissance entre citadins et ruraux et de sensibiliser aux enjeux agricoles.

Fab'Mel (plateforme de participation citoyenne)

Métropole de Lille

La métropole de Lille (MEL) a créé une plateforme de participation citoyenne, notamment mobilisée pour la construction de sa stratégie agricole et alimentaire. En 2019, la Fab'Mel a permis de collecter les avis des citoyens afin d'alimenter la réflexion pour l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT). La plateforme accueille également une cartographie collaborative des acteurs de la participation citoyenne et coordonne l'organisation de débats citoyens.

"Terres de figeac, la Mêlée gourmande"

Syndicat mixte du Pays de Figeac

Le syndicat mixte du Pays de Figeac a mis en place une politique alimentaire territoriale transversale après plusieurs phases de concertation initiées en 2010. 80 citoyens, entreprises et associations se sont réunis mensuellement durant 1 an et demi pour construire la stratégie. Aucun acteur institutionnel n'a été mobilisé durant ces temps d'échanges, afin de promouvoir l'aspect ascendant de la démarche. Ce travail a abouti à la rédaction d'un document fondateur de la démarche "Terres de Figeac, Mêlée Gourmande"..

Conclusion générale

La durabilité du système alimentaire du Pays de l'Or peut être évaluée au travers de 4 axes : la **sécurité alimentaire et nutritionnelle**, la **durabilité économique**, la **durabilité environnementale** et la **gouvernance alimentaire**. Ce travail d'évaluation a permis de mettre en évidence différents facteurs qui menacent la durabilité et la résilience du système alimentaire du Pays de l'Or.

L'**accès à l'alimentation saine pour tous** sur le territoire est compromise par des inégalités de revenus ne permettant pas à certains groupes de populations, résidant notamment dans les communes du littoral, d'avoir un accès suffisant à des produits frais de qualité. Cette difficulté d'accès financier s'associe à une difficulté d'accès physique aux points de vente proposant des produits de qualité : les communes du littoral souffrent d'une diversité limitée de l'offre alimentaire disponible, essentiellement représentée par la grande et moyenne distribution, contrairement aux communes du Nord et de l'Est du territoire, qui bénéficient d'une diversité de points de vente à la ferme, marchés ou épicerie locales. Enfin, si les enjeux de nutrition-santé semblent être connus de tous, ils ne guident pas toujours les actes d'achats qui s'orientent souvent vers des produits transformés faciles et rapides d'emploi mais dont la valeur nutritionnelle peut être limitée. Si les acteurs communaux et sociaux développent des solutions pour répondre à la précarité alimentaire, une réflexion plus globale doit aujourd'hui être menée afin de démocratiser l'accès à une alimentation saine.

La surface agricole utile sur le Pays de l'Or représente 46 % de la superficie totale du territoire. Le Pays de l'Or bénéficie d'une agriculture diversifiée, représentée par les céréales, les prairies, la vigne, l'arboriculture et le maraîchage. Une grande partie de cette production étant exportée en dehors du Pays de l'Or, le territoire est contraint d'importer la majorité de l'alimentation nécessaire pour couvrir les besoins des consommateurs. Cette logique d'import/export, associée aux contraintes climatiques actuelles et futures et à la forte pression foncière menacent la **résilience alimentaire** du territoire.

Sur le territoire du Pays de l'Or comme en France, le **secteur agricole se transforme** : chute du nombre d'exploitations au profit d'exploitations de plus grande taille, souvent spécialisées. Cependant, le Pays de l'Or se démarque par un maintien de ses exploitations maraîchères, qui pour certaines pratiquent la vente directe ou en circuits courts, profitant de la proximité du bassin de consommation métropolitain, d'une sensibilisation croissante des habitants aux enjeux de consommation locale et de la multiplication des points de vente dédiés, notamment sur la partie Nord et Est du territoire. Pour autant, la grande distribution capte encore la grande majorité des actes d'achats alimentaires. Source d'une diversité d'impacts environnementaux, la grande distribution doit être associée aux réflexions de co-construction du PAT afin de permettre la transition agroécologique et alimentaire.

Les dispositifs d'incitation et d'accompagnement à la **transition vers l'agroécologie et/ou l'agriculture biologique** opérés par l'Agglomération et ses partenaires ont participé d'une augmentation rapide du nombre d'exploitations et de la SAU dédiée au bio ces 10 dernières années. Si la dynamique est encourageante, les efforts doivent être poursuivis afin d'aider les agriculteurs vers l'agroécologie. La vigne, les céréales et les arbres fruitiers sont particulièrement concernés. Pour encourager la production agricole biologique, il est également indispensable d'accélérer la structuration de l'aval de la filière bio : multiplication des débouchés, mise en place d'outils de commercialisation collectifs, incitations à la consommation de produits bio, etc.

Depuis près de 10 ans, l'Agglomération du Pays de l'Or mène de nombreuses actions en faveur d'un système alimentaire durable. Le **projet alimentaire territorial**, initié en 2022, doit participer à la mise en cohérence des actions entreprises. Le PAT devra également être associé à une stratégie de **gouvernance** robuste assurant l'appropriation des objectifs et actions entreprises par toutes et tous, élément indispensable à la réussite de la transition alimentaire et agroécologique.

Table des illustrations

Figure 1 : Répartition de la surface agricole utile du Pays de l'Or (AGRESTE, 2020)

Figure 2 : Localisation et occupation du sol sur le territoire du Pays de l'Or (Géoservices IGN, 2022)

Figure 3 : Répartition des points alimentaires et offre en transports en commun sur le territoire du Pays de l'Or (Open Data Occitanie, 2022 ; Transport.data.gouv.fr, 2022 ; Googlemaps)

Figure 4 : Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) et taux de pauvreté par commune (en %) en 2019 (INSEE, 2022 (1))

Figure 5 : Taux d'augmentation des prix de l'alimentation entre octobre 2021 et octobre 2022 (INSEE, 2022 (2))

Figure 6 : Occupation des sols sur le territoire du Pays de l'Or et évaluation qualitative des principaux produits importés et exportés (Data.gouv.fr, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020)

Figure 7 : Évolution du nombre d'exploitation (en jaune) et du nombre d'hectares par filière (en orange) entre 2010 et 2020 en % sur le territoire du PAT (AGRESE, 2020)

Figure 8 : Unités de transformation sur le POA et aux alentours (Suzor, 2022 ; Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020 ; GoogleMaps, 2022 ; DRAAF Occitanie, 2019 ; Lets Food, 2022)

Figure 9 : Indice de fréquence de traitement phytosanitaire moyen par commune sur le Pays de l'Or (Solagro, 2022)

Figure 10 : Communes classées comme vulnérables à la pollution aux nitrates et aires d'alimentation en captage sur le Pays de l'Or (DRAAF Occitanie, 2021 ; SANDRE, 2022)

Figure 11 : Surfaces agricoles exploitées en bio sur le Pays de l'Or (Agence bio, 2022)

Figure 12 : Répartition de la surface agricole utile exploitée en agriculture biologique sur le Pays de l'Or (Agence Bio, 2021)

Figure 13 : Répartition des points alimentaires et offre en transports en commun sur le territoire du Pays de l'Or (Open Data Occitanie, 2022 ; Transport.data.gouv.fr, 2022 ; Googlemaps)

Figure 14 : Cartographie des projets alimentaires territoriaux en Occitanie, établie au 07/06/2022 (DRAAF Occitanie, 2022)

Ressources bibliographiques

ADEME, 2018. Bonnes pratiques et innovations environnementales dans le secteur de la distribution alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/1146-bonnes-pratiques-et-innovations-environnementales-dans-le-secteur-de-la-distribution-alimentaire-9791029711909.html>

ADEME, 2020. Portrait de la communauté d'agglomération du Pays de l'Or [en ligne]. Disponible sur : https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/wp-content/uploads/2020/11/FAE641-CA_Pays_Or-Agriculture_bio-2020.pdf

ADEME, 2021. Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France [en ligne]. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

ADEME, 2022. Déchets des professionnels et établissements publics [en ligne]. Disponible sur : https://librairie.ademe.fr/cadic/7164/guide_couts_tri_biodechets_professionnels.pdf?modal=false

Agence Bio, 2021 (1). Chiffres clés - Hérault [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-clés/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/?level=department&area=34>

Agence Bio, 2021 (2). Les chiffres 2021 du secteur bio [en ligne]. Disponible sur : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/06/DP-final_AGENCE-BIO-10-juin-2022.pdf

Agence Bio, 2021. Chiffres clés sur l'agriculture bio sur la communauté d'agglomération du Pays de l'Or [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-clés/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/?level=epci&area=243400470>

Agence Bio, 2022 (1). Baromètre de consommation et perception des produits biologiques en France [en ligne]. Disponible sur : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/03/Barometre-de-consommation-et-de-perception-des-produits-bio-Edition-2022_VF.pdf

Agence Bio, 2022. Parcelles déclarées en Bio par la PAC en novembre 2022 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/parcelles-en-agriculture-biologique-ab-declarees-a-la-pac/>

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, février 2021. Étude d'opportunité agricole de déploiement de filières à bas niveau d'impact [en ligne]. Disponible sur : https://www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/2021-06/rex_pat_3m.pdf

Agglomération du Pays de l'Or et Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2019. Guide des producteurs [en ligne]. Disponible sur : https://www.paysdelor.fr/wp-content/uploads/2019/07/Guide_Producteurs_A5_2019_5BD.pdf

Agglomération du Pays de l'Or, 2019. Schéma de cohérence territoriale du Pays de l'Or.

AGRESTE, 2020. Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CA du Pays de l'Or » [en ligne]. Disponible sur : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_ca_du_pays_de_l_or.html

ANSES, 2017. Étude INCA 3 : Que mangent les Français chaque jour? [en ligne]. Disponible sur : <https://quoidansmonassiette.fr/etude-inca-3-inca3-mangent-consomment-francais-chaque-jour-habitudes-alimentaires/>

AOP Taureau de Camargue, 2018. En quelques chiffres [en ligne]. Disponible sur : <https://aoptaureaucamargue.com/en-quelques-chiffres/>

AREA, 2020. Le rôle de l'AREA [en ligne]. Disponible sur : <https://areaoccitanie.com/fr/le-role-de-larea>

Caillavet F., Darmon N., Dubois C., Gomy C., Kabeche D., Paturel D. et Perignon M., 2021. Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs [en ligne]. Disponible sur : <https://tnova.fr/societe/alimentation/vers-une-securite-alimentaire-durable-enjeux-initiatives-et-principes-directeurs/> [consulté le 12/04/2022]

Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2022. Retour d'enquête auprès des agriculteurs sur les circuits de commercialisation et l'évènementiel.

Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault (CCI), 2021. Portrait de territoire issu des données de l'Obséco 2021.

Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Hérault (CCI), 2021 (1). Chiffres clés d'activité - projet alimentaire territorial.

Citepa, 2021. Émissions de gaz à effet de serre en France : Bilan officiel 1990-2020 [en ligne]. Disponible sur : https://www.citepa.org/fr/2021_06_a10/

Comité social d'administration d'Occitanie (CSA), 2018. Résultats de la consultation sur l'alimentation en Occitanie en 2018 [en ligne]. Disponible sur : https://www.laregion.fr/IMG/pdf/csa_pour_la_region_occitanie_rapport_global_10092018.pdf

ConsoGlobe, 2013. La Grande Distribution peut-elle être durable ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.consoglobe.com/grande-distribution-peut-elle-etre-durable-cg/2>

CREDOC, 2022. Le regard des français sur l'environnement et sur la nature des actions à mener en 2022 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.credoc.fr/publications/le-regard-des-francais-sur-lenvironnement-et-la-nature-des-actions-a-mener-en-2022>

CRTL Occitanie, 2022. Programme opérationnel de tourisme durable en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : <https://pro.tourisme-occitanie.com/engagements-prioritaires/tourisme-durable/je-rejoins-le-crtl/programme-operationnel-de-tourisme-durable-en-occitanie/>

Datagouv.fr, 2022 - Registre Parcellaire Graphique (RPG) et contours des parcelles et îlots cultureux et leur groupe de culture majoritaire [en ligne]. Disponible sur : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/registre-parcellaire-graphique-rpg-contours-des-parcelles-et-ilots-cultureux-et-leur-groupe-de-cultures-majoritaire/?fbclid=IwAR04eZRET4b_q1Yet9NxUL61FVYKBQUdTrA6OGIFf9n2SRKg2pvUpHIXplo

Département de l'Hérault, 2019. Etude sur la corpulence infantile en moyenne section de maternelle dans l'Hérault.

- DRAAF Occitanie, 2019. Cartographie des outils de transformation agroalimentaire en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/cartographie-des-outils-de-transformation-agro-alimentaire-en-occitanie-a4660.html?fbclid=IwAR1bw3qj_250GrEkzM-Bk0RipFSNuxTUylGEfq0HAnUNiLI39CVSWSs3NYU
- DRAAF Occitanie, 2021. Communes classées comme vulnérables à la pollution aux nitrates en 2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/les-zones-vulnérables-du-bassin-adour-garonne-a23801.html>
- EAT, 2019. The EAT-Lancet Commission on Food, Planet, Health [en ligne]. Disponible sur : <https://eatforum.org/eat-lancet-commission/>
- Entretien avec Benjamin Pallard - Responsable du service espaces naturels et agroenvironnement, Pôle eaux et espaces naturels - Pays de l'Or Agglomération, 6 décembre 2022.
- Entretien avec Hélène Suzor - Cheffe de service "Productions végétales, Environnement-Agroéquipement", Pôle filières - Développement durable - ADVAH & Chambre d'agriculture Hérault, 5 décembre 2022.
- Entretien avec Isabelle Dhombres - Directrice pôle ingénierie et développement - Hérault Tourisme, 22 décembre 2022.
- Entretien avec Julien Labriet - Directeur du Pôle Actions Sociales, Enfance et Jeunesse, 9 décembre 2022.
- Entretien avec Lisa Gauvrit - Chargée de mission de projet alimentaire de territoire - Agglomération du Pays de l'Or, 9 décembre 2022.
- Entretien avec M. Godard - Président de la Banque alimentaire de l'Hérault, M. Lecou - Membre du conseil d'administration de la Banque alimentaire de l'Hérault délégué à la communication, M. Jamme - Membre du conseil d'administration de la Banque alimentaire de l'Hérault, 2 décembre 2022.
- Entretien avec Nebia Amara et Julia Maynard, Centre de protection maternelle et infantile de Mauguio, 22 septembre 2022.
- Entretien avec Simon Barberio - Adjoint unités 1er recours et réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et Agathe Dumas - Référente programme accès aux soins et à la prévention aux soins - Délégation de l'Hérault - Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), 29 novembre 2022.
- Entretien avec Véronique Bousquet - Directrice Appui aux Entreprises - Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Hérault, 12 décembre 2022.
- Espelia, 2022. EGAlim 1 & 2 - épisodes 1 à 3 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.espelia.fr/#/Publications-et-Actualites/publications/Egalim-1-2-pour-une-juste-remuneration-des-agriculteurs-Episode-1> ; <https://www.espelia.fr/#/Publications-et-Actualites/publications/Egalim-1-2-pour-une-juste-remuneration-des-agriculteurs-Episode-2> ; <https://www.espelia.fr/#/Publications-et-Actualites/publications/Egalim-1-2-pour-une-juste-remuneration-des-agriculteurs-Episode-3>.
- Familles Rurales, 2018. Observatoire des prix 2018 [en ligne]. Disponible sur : https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Rapport_ObsPx18%20d%C3%A9f.pdf
- FAO, 2015. Partenariat mondial sur les sols [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fao.org/global-soil-partnership/fr>
- Fédération du Commerce et de la Distribution, 2019. Evolution du commerce et de la grande distribution : faits et chiffres 2019. [en ligne]. Disponible sur : https://www.fcd.fr/media/filer_public/4a/6d/4a6d793e-fc87-43f8-bada-bf84bfd55c6c/evolutions_du_commerce_et_de_la_distribution_-_faits_et_chiffres_2019_fcd.pdf
- FNAB et Le BASIC, 2022. Outil PARCEL [en ligne]. Disponible sur : <https://parcel-app.org/>
- France AgriMer & GIRA Foodservice, 2020. Panorama de la consommation alimentaire hors domicile 2018 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.franceagrimer.fr/content/download/63306/document/DOSSIER%20PARTICIPANT%20CHD%202020.pdf>
- France AgriMer, 2021. La consommation des produits carnés en 2020 [en ligne]. Disponible sur : https://www.franceagrimer.fr/content/download/67181/document/STA-VIA-Consommation_des_produits_carn%C3%A9s_en_2020.pdf
- FranceAgriMer, 2015. Impact de la crise économique sur la consommation de viandes et évolutions des comportements alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/38713/document/SYN-VIA-21-impact%20crise%20conso%20viande%20comportement-2015.pdf?version=4>
- FranceAgriMer, 2022. Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires - rapport au Parlement [en ligne]. Disponible sur : https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/sauv/documents-divers/rapport_ofpm_22_final.pdf
- Fredon Occitanie, 2020. Captages d'eau occitanie, un nouveau réseau émerge à l'ouest [en ligne]. Disponible sur : <https://fredon.fr/occitanie/actualites/2020-captages-deauccitanie-un-nouveau-reseau-emerge-louest>
- Géoservices IGN, 2022. Parcellaire Express (PCI) - Département de l'Hérault [en ligne]. Disponible sur : <https://geoservices.ign.fr/ressource/203714>
- Girard L. et Prudhomme C., 2021. Alimentation : l'essor du local fait de l'ombre au bio [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/11/26/alimentation-on-l-essor-du-local-fait-de-l-ombre-au-bio_6103638_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/11/26/alimentation-l-essor-du-local-fait-de-l-ombre-au-bio_6103638_3234.html)
- Gis SOL 2017. La carte nationale des stocks de carbone des sols intégrée dans la carte mondiale de la FAO [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gissol.fr/donnees/cartes/la-carte-nationale-des-stocks-de-carbone-des-sols-integree-dans-la-carte-mondiale-de-la-fao-4335>
- Graff S., 2022. Diagnostic des circuits courts et de proximité du Pays de l'Or.
- Harel C., 2019. Proximité : le local, nouvel axe fort des distributeurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/proximite-le-local-nouvel-axe-fort-des-distributeurs,326931>
- Hérault Tourisme, 2019. Guide des labels - produits du terroir et de la vigne [en ligne]. Disponible sur : <http://www.adt-herault.fr/docs/994-1-guidedes-labels-produits-du-terroir-et-de-la-vigne->
- Hérault Tourisme, 2022. Les oenorandos [en ligne]. Disponible sur : <https://www.herault-tourisme.com/fr/activites/dans-les-vignes/oenorandos/>
- Hérault Tourisme, Comité régional du tourisme d'Occitanie, juillet 2021. Retour d'enquête sur les comportements et dépenses des touristes français en Hérault.
- Hérault Transport, 2020. Plan du réseau [en ligne]. Disponible sur : <https://www.herault-transport.fr/plan-reseau>
- INCOME consulting, 2016. Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leurs gestion par étapes de la chaîne alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-26873-pertes-gaspillage-alim-ademe.pdf>
- INRA & Trame, 2014. Impacts sociaux des circuits courts alimentaires pour les exploitations agricoles [en ligne]. Disponible sur : https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/pages/exploitation_agri/Impacts_sociaux_des_circuits_courts_alimentaires_sur_les_exploitations_agricoles-ilovepdf-compressed.pdf

- INSEE, 2019. Comparateur de territoires - Intercommunalité-Métropole de CA du Pays de l'Or [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-243400470>
- INSEE, 2021 (1). Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5434584>
- INSEE, 2021. La France et ses territoires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>
- INSEE, 2022 (1). Comparateur de territoire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-243400470+COM-34240+COM-34321+COM-34050+COM-34176+COM-34154+COM-34127+COM-34344+COM-34192>
- INSEE, 2022 (2). En octobre 2022, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % sur un mois et de 6,2 % sur un an [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6657910#titre-bloc-3>
- INSEE, 2022. Dossier complet - Intercommunalité de CA du Pays de l'Or [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-243400470>
- Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015. Méthanisation des marcs de raisins Faisabilité, intérêt et points de vigilance [en ligne]. Disponible sur : https://extranet.bivb.com/technique-et-qualite/developpement-durable/energie/gallery_files/site/2992/3312/35146.pdf
- Labo de l'ESS, 2020. Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tous à une alimentation de qualité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lalabo-ess.org/agir-contre-la-precarite-alimentaire-en-favorisant-l-acces-de-toutes-a-une-alimentation-de-0>
- Larochette B., Sanchez-Gonzalez J., 2015. Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>
- Lataste D., 2019. Agrandissement des exploitations agricoles. Quel coût pour les territoires ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2019-1-page-22.htm>
- Latruffe L., Nauges C., Allaire G., Cahuzac E., Garapin A., 2013 Freins et incitations au développement de l'agriculture biologique en France : une analyse à plusieurs niveaux [en ligne]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01123950/document>
- Les Greniers d'Abondance, 2022. CRATer - Calculateur de résilience alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://crater.resiliencealimentaire.org/accueil>
- Let's Food, 2021. Construire des territoires nourriciers - guide méthodologique à destination des collectivités [en ligne]. Disponible sur : https://www.letsfood.fr/_files/ugd/c96d90_cec80454cfa47558a0dcef6c77197d.pdf
- Let's Food, 2022. Unités de transformation recensées sur le Pays de l'Or - Google My Maps [en ligne]. Disponible sur : <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1A-WZ-5xWAA9goBI91KZg7y8hsRQs-aQ&ll=43.815140356538166%2C3.3820204499999873&z=9>
- Lidl, 2022. Transition énergétique [en ligne]. Disponible sur : <https://corporate.lidl.fr/responsabilite-societale-de-l-entreprise/lp-transition-energetique>
- Ligue contre l'Obésité & ObEpi-Roche, 2021. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité pour la Ligue contre l'Obésité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sraenutrition.fr/wp-content/uploads/2021/08/Enquete-epidemiologique-sur-le-surpoids-et-lobesite-Odoxa-x-Obepi.pdf>
- LSA, 2018. Dans LSA Commerce & Consommation : Les 3 piliers du nouveau Carrefour : inventer un nouveau modèle et une nouvelle offre [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/les-3-piliers-du-nouveau-carrefour-inventer-un-nouveau-modele-et-une-nouvelle-offre,279012>
- Mercadis, 2022. Pôle transformation [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mercadis.net/pole-transformation/>
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, 2017. Ménages et environnement, les chiffres clés 2017. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/Datalab-25-menages-environnement-cc-ed-2017-oct2017-b.pdf>
- Ministère de la Transition Écologique, 2022. Base de données des prix des carburants et combustibles en France [en ligne]. Disponible sur : https://www.ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers#scroll-nav__5
- Nielsen, 2022. Bio et vrac, victimes potentielles d'un pouvoir d'achat en baisse [en ligne]. Disponible sur : <https://nielseniq.com/global/fr/insights/analysis/2022/bio-et-vrac-victimes-potentielles-dun-pouvoir-dachat-en-baisse/>
- Observatoire des Territoires, 2018 (1). Typologie urbain / rural [en ligne]. Disponible sur : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/typologie-urbain-rural>
- Observatoire des Territoires, 2018. Part des ménages disposant d'au moins une voiture [en ligne]. Disponible sur : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-menages-disposant-dau-moins-une-voiture>
- Open Data Occitanie, 2022. Transport urbain d'Occitanie [en ligne]. Disponible sur : https://data.laregion.fr/explore/dataset/transport-data-occitanie/export/?fbclid=IwAR1MCspm_hTLfvK6SaNsUxHsA86EX-xNTs4fhJQ_xiw4J8QvZ4JdibT0g&location=7,43.72085,2.35574&basemap=jawg.streets
- Parlement européen, 2019. Pourquoi les abeilles et autres pollinisateurs sont en déclin ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/2019129STO67758/pourquoi-les-abeilles-et-autres-pollinisateurs-sont-en-declin-infographie>
- Pays de l'Or Agglomération & CERESCO, 2020. Diagnostic agricole du Pays de l'Or.
- Pays de l'Or Agglomération, 2016. Pays de l'Or 2030 [en ligne]. Disponible sur : https://www.paysdelor.fr/wp-content/uploads/2019/10/PROJET_TERRITOIRE_COMPLET.pdf
- Pays de l'Or Agglomération, 2020. Pistes d'action pour plus de bio à budget maîtrisé - présentation powerpoint - Lisa Gauvrit.
- Pays de l'Or Agglomération, 2020 (1). Plan climat air énergie (PCAET) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paysdelor.fr/wp-content/uploads/2020/11/PCAET.pdf>
- Pays de l'Or Agglomération, 2020 (2). Plan du réseau de transport [en ligne]. Disponible sur : https://www.paysdelor.fr/wp-content/uploads/2020/07/Plan_de_Re%CC%81seau_700x510_2020_04_6BD.pdf
- Pays de l'Or Agglomération, 2020 (3). Protection de la ressource en eau [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paysdelor.fr/notre-agglo/environnement/protection-ressource-en-eau/>
- Pays de l'Or Agglomération, 2020 (4). Rapport d'activités 2020 [en ligne]. Disponible sur : https://www.paysdelor.fr/wp-content/uploads/2022/02/APO_Rapport_dactivite%CC%81_2020_8BD.pdf
- Pays de l'Or Agglomération, 2021. Rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Pays de l'Or Agglomération, 2022. CoDev [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paysdelor.fr/notre-agglo/laggglomeration/codev/>
- Pigois A-C., 2021. Impact des aliments ultra-transformés sur la santé : un sujet au coeur de l'actualité. Revue de la bibliographie [en ligne]. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03446896/document>

Populus Etudes, 2022. Pays de l'Or - Analyse des besoins sociaux - Rapport diagnostic.

Préfet de région Occitanie, DREAL & Cerema, 2021. Adaptation au changement climatique en Occitanie Livret n° 7 : la mer et le littoral [en ligne]. Disponible sur : https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/adaptation_au_changement_climatique_-_livret_7-_mer_littoral-4-webv.pdf

Région Occitanie, 2018. Consultation sur l'alimentation en Occitanie - Présentation des résultats [en ligne]. Disponible sur : https://www.laregion.fr/IMG/pdf/csa_pour_la_region_occitanie_rapport_global_10092018.pdf

Réseau Action Climat, 2023. L'heure des comptes pour les supermarchés [en ligne]. Disponible sur : https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2023/01/rac_gdedistri_rapport06-email.pdf

Réséda et al., 2017. Gisements et valorisations des coproduits des industries agroalimentaires [en ligne]. Disponible sur : https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Reseda_rapport_complet_gisements_coproduits.pdf

Ritzenthaler A., 2016. Conseil économique, social, et environnemental (CESE) - Les circuits de distribution des produits alimentaires [en ligne]. https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_03_circuit_produits_alimentaires.pdf

Santé publique France, 2021. Prévalence et incidence du diabète [en ligne]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/diabete/articles/prevalence-et-incidence-du-diabete>

Solagro, 2022. Carte Adonis d'utilisation des pesticides en France [en ligne]. Disponible sur : <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis>
Syndicat mixte de l'Etang de l'Or. Page officielle [en ligne]. Disponible sur : <https://www.etang-de-l-or.com/les-cours-deau-du-bassin-de-lor/>

TEMAH Etudes, 2021. Etudes relatives au commerce sur le territoire de Mauguio.

The Guardian, 2018. Rising global meat consumption 'will devastate environment' [en ligne]. Disponible sur : <https://www.theguardian.com/environment/2018/jul/19/rising-global-meat-consumption-will-devastate-environment>

Transport.data.gouv, 2022. Réseau national TER SNCF [en ligne]. Disponible sur : https://transport.data.gouv.fr/datasets/horaires-des-lignes-ter-sncf?fbclid=IwAR0HbnUn8h0a6xWHKab-yLvmMOHEW3_OMrAH6EU9-J0gtgGD6XuNMTRk6ig

Aude Vialatte, Vincent Martinet, Anaïs Tibi, Audrey Alignier, Valérie Angeon, et al.. Protéger les cultures en augmentant la diversité végétale des espaces agricoles. : Rapport scientifique de l'Expertise scientifique collective. INRAE. 2023, 954 p. <[hal-04127709v4](https://hal.inrae.fr/hal-04127709v4)>

WorldWatch Institute, 2004. "State of the World: The Consumer Society" [en ligne]. Disponible sur : <http://www.environmentandsociety.org/mml/state-world-2004-special-focus-consumer-society>

Harris Interactive & RAC, 2022. Nouveau baromètre sur la consommation de viande des Français et leurs attentes vis-à-vis des pouvoirs publics [en ligne]. Disponible sur : <https://reseauactionclimat.org/nouveau-barometre-sur-la-consommation-de-viande-des-francais-et-leurs-attentes-vis-a-vis-des-pouvoirs-publics/>

Annexe 1 : Produits pris en compte par l'outil PARCEL et quantités consommées pour un régime alimentaire français standard (source : BASIC, 2019)

La calculatrice de la résilience alimentaire développée dans le cadre de cette étude considère les besoins pris en compte dans l'outil PARCEL, détaillé ci-dessous :

Produits	Conso. (Kg pers/an)*	Produits	Conso. (Kg/pers/an)*
LEGUMES ¹		Noisettes	0,4
Ail, Echalotes, Oignons	8,2	Noix	0,3
Artichauts	0,7	Olives	0,4
Asperges	0,5	Pamplemousses	1,1
Aubergines	1,1	Pêches	2,7
Betteraves, radis, Salsifis, Similaires	3,4	Poires	3,4
Carottes, Navets, Céleris raves	0,2	Pommes	17,2
Bettes, cardes, brèdes, christophine	0,5	Prunes	3,1
Céleris branche	11,1	Raisins de table	2,5
Choux	7,1	CEREALES ET AUTRES CULTURES ...	
Citrouilles, courges et Calebasses	1,5	Autres céréales	0,3
Concombres et cornichons	2,9	Avoine	0,2
Courgettes	3,8	Betterave sucrière	66,6
Epinards	1,8	Blé dur	16,9
Haricot	4,8	Blé tendre	96,9
Maïs doux	5,8	Huile de colza ²	7,5
Melons et Pastèques	8,2	Haricots secs	6,3
Poireaux	2,5	Lentilles	0,7
Pois	2,9	Orge	0,4
Poivrons et piments	2,1	Pois secs et autres protéagineux	0,4
Salades et endives	10,8	Pomme de terre ¹	66,6
Tomates	16,5	Seigle	0,3
FRUITS ¹		Huile de soja ²	6,3
Abricots	1,8	Huile de tournesol ²	12,1
Amandes	0,5	ELEVAGE	
Autres baies	0,2	Lait ² et co-produits (viande)	432,9
Cerises	0,7	Viande bovine à viande	16,4
Châtaignes	0,2	Viande porcine	32,9
Figues	0,2	Viande ovine à viande	0,5
Fraises	1,9	Volailles, lapins et autres	27,2
Framboises	0,3	Œufs	13,2
Kiwis	1,6		
Mandarines et clémentines	5,1		
Nectarines	2,4		

Tableau 1 : Les produits pris en compte par PARCEL et leur consommation (Source : BASIC, 2019)




**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**